

MINISTRE DE L'ENTREPRENEURIAT
NATIONAL, DE L'EMPLOI ET DE
LA FORMATION PROFESSIONNELLE

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI



1^{ère} ÉDITION

**SALON INTERNATIONAL DE
L'ENTREPRENEURIAT - AES**

MALI KURA NETAASIRA KA BEN SAN 2063 MA

RAPPORT DE LA PREMIÈRE ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE L'ENTREPRENEURIAT-AES

18 au 21 Novembre 2025 à Bamako



Bamako, Novembre 2025

RAPPORT DE LA PREMIÈRE ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE L'ENTREPRENEURIAT-AES

18 au 21 novembre 2025 à Bamako



TOGUNA Motors



TOGUNA SA
MINING CORPORATION

SOMMAIRE

Avant Propos	5
Resumé Exécutif.....	8
Page des logos	12
1.RAPPEL DU CONTEXTE ET OBJECTIFS DU SALON.....	13
1.1. Contexte et justification du SIE-AES.....	13
1.2. Objectifs du Salon International de l'Entrepreneuriat – AES.....	14
1.2.1. Objectif général.....	14
1.2.2. Objectifs spécifiques	14
2. MÉTHODOLOGIE DE RAPPORTAGE	14
2.1. Collecte de l'information.....	14
2.2. Classification et organisation des données.....	15
2.3. Analyse du contenu.....	15
2.4. Rédaction narrative et harmonisation	16
2.5. Validation interne et consolidation	16
2.6. Production du rapport final.....	16
3. PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA JOURNEE D'OUVERTURE	19
3.1. Visite du centre agro-alimentaire à Siby (CAAS)	19
3.2. Cérémonie d'ouverture	20
4. SYNTHESE DES ACTIVITES DU JOUR II	29
4.1. Cérémonie inaugurale de haut niveau	29
4.1.1. Synthèse du discours du Ministre de l'Economie et des Finances, M. Alousséni SANOU	29
4.1.2. Recommandations issues du discours du Président de la Commission Développement de l'AES.....	32
4.2. Panel de haut niveau sous le thème : « Entrepreneuriat, facteur d'intégration et de développement économique des pays de la confédération AES »	32
4.3. Projection du film « Bo Doussé »	41
4.4. Synthèse du PANEL 1 : « Aperçu de l'écosystème entrepreneurial dans les pays de la Confédération AES » (Formation, qualification, renforcement des compétences, expertise, appropriation, choix des équipements, maintenance, services après-vente).....	42
4.5. PANEL 2 : « L'entrepreneuriat, moteur clé du développement économique et de création d'emplois dans l'espace AES : quelle approche pour la création massive d'entreprises dans les secteurs clés de l'économie ? »	46
4.6. Visite du centre de formation professionnelle de Sénou.....	49
4.7. Soirée d'animation culturelle	51

5. SYNTHÈSE DES TRAVAUX DU JOUR III	52
5.1. PANEL 4 : « Les obstacles au développement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes : quelles solutions pour l'essor de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans les pays de la Confédération AES ? »	53
5.2. PANEL 5: « Partenariat Public Privé, outil de création d'entreprise dans les secteurs stratégiques de l'économie des pays de la Confédération AES »	54
5.3. PANEL 3 : « Problématique du financement de l'entrepreneuriat dans les États de l'AES, enjeux et perspectives. »	63
6. DEROULE DES ACTIVITÉS PARALLÈLES AUX PANELS	67
6.1. Synthèse des Activités de l'Espace de Formation	67
6.2. Rapport synthétique du concours de plan d'affaires	71
6.3. Réalisation d'interviews	75
6.4. Volet sécurité	75
6.5. Enregistrement d'émissions télévisées	75
6.6. Visite de la délégation au Palais Présidentiel	76
6.7. L'organisation de la restauration	78
6.8. Point sur le volet santé	80
6.9. Mobilisation des universités publiques au SIE-AES	81
7. SYNTHÈSE DES TRAVAUX DU JOUR 4	83
7.1. ATELIER : Dialogue intergénérationnel entre jeunes entrepreneurs et entrepreneurs reconnus et expérimentés	83
7.2. Cérémonie de clôture du salon	84
8. SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS ET LES RESULTATS ATTEINTS	90
8.1. Regroupement des recommandations en six axes stratégiques	90
8.2. Résultats atteints	92

AVANT PROPOS

La première édition du Salon International de l'Entrepreneuriat - AES qui s'inscrit dans le cadre de la présidence du Mali de la Confédération des Etats de l'Alliance du Sahel, s'est tenue du 18 au 21 novembre 2025, sur l'esplanade du Stade du 26 Mars de Bamako, autour du thème : « L'entrepreneuriat, facteur d'intégration et de développement économique des pays de la Confédération AES ». Cette rencontre de haut niveau marque une étape historique dans le processus d'intégration socio-économique et politique des pays de l'Alliance des États du Sahel (le Mali, le Burkina Faso et le Niger) unis par une même vision : bâtir des économies souveraines, productives et solidaires, au service de leurs peuples.



Placée sous le haut patronage de Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'État, Président de la Confédération AES et sous la présidence du Premier ministre, Chef du Gouvernement, le Général de Division Abdoulaye MAÏGA,



Cette première édition a été conduite avec conviction et détermination sous le leadership de Madame Oumou SALL SECK, ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

Quatre jours durant, Bamako est devenue la capitale de l'Entrepreneuriat sahélien, rassemblant des milliers d'acteurs : décideurs politiques, entrepreneurs, chercheurs, institutions financières, jeunes innovateurs, femmes leaders et partenaires techniques. Ensemble, ils ont débattu, analysé et formulé des recommandations ambitieuses pour la construction d'un écosystème entrepreneurial régional intégré.

Sur décision du Ministère de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, un Comité de pilotage a été créé et dirigé par le Ministre Oumou SALL SECK, regroupant les départements ministériels clés (Économie et Finances, Commerce et Industrie, Administration territoriale, Affaires étrangères, Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme, Élevage et Pêche, Agriculture, Santé et Développement social) ainsi que les organisations professionnelles, institutions de financement et structures d'accompagnement des entreprises. Une Commission d'organisation et une Direction



opérationnelle du SIE-AES ont également été mises en place sous la coordination du Conseiller Technique en charge du secteur privé et de l'Entrepreneuriat, Monsieur Drissa BALLO.

Ce Salon se veut bien plus qu'une rencontre économique. Il symbolise la résilience et la souveraineté des peuples du Sahel, qui, malgré les défis sécuritaires et les pressions économiques, choisissent de capitaliser sur le travail, l'innovation et la solidarité. **Le Mali, à travers cette initiative, affirme que la refondation de nos économies, en l'occurrence, celles de l'AES, ne viendra ni de l'assistanat encore moins de la dépendance, mais de la libération du potentiel entrepreneurial africain en général, de la jeunesse et des femmes en particulier.**

Le présent rapport restitue les grands enseignements du Salon. Il est structuré autour de quatre points :

- les rappels du contexte, justification et objectif ;
- le déroulement du salon ; les recommandations ;
- les annexes qui présentent les données, discours ;
- fiches techniques et photos souvenirs.

Enfin, le rapport témoigne de l'engagement commun des pays de l'AES à transformer leur ambition de souveraineté économique en actions concrètes et durables.

RESUME EXECUTIF

Le Salon International de l'Entrepreneuriat - AES (SIE-AES 2025) s'est tenu dans le cadre du mandat du Mali de la Confédération des pays de l'AES, sous la présidence de Son Excellence, Le Général d'Armée, Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Président de la Confédération. Cet événement s'est tenu dans un contexte régional particulièrement stratégique, marqué à la fois par la persistance des défis sécuritaires et par une volonté affirmée de renforcer la souveraineté économique des États membres. Le Mali, le Burkina Faso et le Niger, les trois États de la Confédération AES, ont affronté ces dernières années un environnement géopolitique hostile, entre terrorisme, criminalité organisée et pressions diplomatiques. Pourtant, derrière ces turbulences, une dynamique résiliente s'affirme « une croissance positive soutenue (entre 4 et 6 %) et un potentiel économique exceptionnel encore sous-exploité. Avec plus de 70 millions d'habitants et une richesse agricole, minière et énergétique abondante, avec comme bras valide, une population à majorité jeune, l'espace AES possède les atouts nécessaires pour impulser une industrialisation fondée sur la transformation locale et l'intégration régionale.

C'est dans cette perspective qu'est né le SIE-AES 2025, une initiative stratégique pensée comme un espace de re-fondation économique, un lieu de rencontre entre décideurs publics, acteurs privés, chercheurs, investisseurs, jeunes innovateurs et femmes entrepreneures. L'objectif est clair : « stimuler un écosystème entrepreneurial encore trop informel » (97 % d'entreprises individuelles selon le Recensement Général des Unités Economiques du Mali, RGUE 2023) et l'orienter vers des chaînes de valeur productives, innovantes et créatrices d'emplois.

Le SIE-AES s'est donné pour ambition d'être un outil d'intégration socio-économique sahélienne et un levier de compétitivité régionale. Les objectifs généraux et spécifiques étaient ainsi orientés vers :

la promotion d'une véritable culture entrepreneuriale au sein des populations en général et des jeunesses du Mali en particulier, du Niger et du Burkina Faso ;

- la stimulation de l'innovation et de la transformation locale des ressources ;
- la mise en synergie des acteurs économiques, financiers, universitaires et institutionnels ;
- la valorisation des dispositifs nationaux d'appui à l'entrepreneuriat et à l'investissement productif ;
- l'élaboration de recommandations structurantes à destination des institutions de la Confédération AES.

Pendant quatre jours, le SIE-AES 2025 s'est déployé à travers un programme riche, dense et multidimensionnel.

Une cérémonie d'ouverture de haut niveau

Placé sous le Haut patronage de S.E Le Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Président de la Confédération AES; sous la présidence du Général de Division, Abdoulaye MAIGA, Premier ministre, Chef du Gouvernement, Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, en présence des membres du Gouvernement du Mali, de délégations ministérielles de l'AES, d'ambassadeurs, de personnalités royales, d'institutions nationales, des Entrepreneures de plusieurs pays et de l'ensemble des Régions du Mali, d'un large public. La cérémonie a donné un ton solennel, empreint de détermination politique et d'ambition confédérale.

Des panels stratégiques animés

Les panels de haut niveau ont été le cœur intellectuel du Salon. Ils ont permis de débattre des grands thèmes suivants:

- l'entrepreneuriat comme moteur d'intégration économique,
- les défis de l'industrialisation et de la transformation locale,
- l'accès au financement,
- l'entrepreneuriat féminin et jeune,
- le rôle du partenariat public-privé dans les secteurs stratégiques.

Ces interventions, consignées dans le rapport, réunissent ministres, experts, chercheurs, entrepreneurs, et chefs traditionnels.

Des activités parallèles fortement mobilisatrices pendant le SIE-AES

Le rapport met particulièrement en lumière :

- l'Espace de Formation de l'APEJ, qui a accueilli près de 600 jeunes ;
- les 164 stands d'exposition d'entrepreneurs venus de plusieurs Pays et issus de divers secteurs ;
- les visites de dispositifs de formation professionnelle (Centre Agro-Alimentaire de Siby et le Centre de formation Professionnelle de Sénou) ;
- les soirées culturelles mettant à l'honneur Guimba National, Madou Wôlô, l'orchestre Badéma National, Vieux Farka Touré, Afel BOCOUM, Samba Touré et M'Bouillé Koité ;
- la projection cinématographique du film Bo Doussé de Souleymane Assétou DIAKITÉ ;
- le concours de plans d'affaires, qui a mobilisé 999 inscriptions et 208 plans reçus ;
- des ateliers artistiques (peinture, artisanat, danse et marionnettes) ;
- l'animation culinaire valorisant les terroirs sahéliens ;
- l'enregistrement d'émissions et de reportages audiovisuels ;
- une réception des ministres de l'AES et du Roi Conseil d'Etat du Ghana par le Président de la Transition, Président actuel de la Confédération AES.

Une clôture empreinte d'espoir

La cérémonie de clôture a souligné la portée historique du Salon. Loin d'être un événement ponctuel, il doit devenir un instrument durable d'intégration, d'émulation et de transformation économique dans l'espace AES.

Recommandations pour les décideurs publics de l'AES

Le rapport formule des recommandations structurantes :

■ En matière de politiques publiques

- ✦ Consolider l'intégration économique autour de chaînes de valeur communes ;
- ✦ Mettre en place un Fonds Confédéral de Développement de l'Entrepreneuriat AES ;
- ✦ Harmoniser les cadres juridiques et administratifs pour faciliter la circulation des biens et des entreprises ;
- ✦ Créer des programmes régionaux de formation, de financement et d'incubation des jeunes entrepreneurs.

■ En matière de gouvernance régionale

- ✦ Promouvoir des plateformes public-privé régionales ;
- ✦ Développer des agropoles, pôles industriels et zones économiques spéciales ;
- ✦ Accorder une priorité stratégique aux femmes des zones rurales.

Recommandations pour les organisateurs du Salon

Afin d'améliorer les prochaines éditions, le rapport recommande de :

- ✦ renforcer la logistique, les infrastructures et la signalétique du site ;
- ✦ optimiser les dispositifs d'accueil, de sécurité et de mobilité ;
- ✦ professionnaliser les inscriptions et la gestion du flux de visiteurs ;
- ✦ élargir les partenariats institutionnels et privés ;

Perspectives du Salon

Le rapport conclut sur des perspectives ambitieuses :

- ✦ faire du SIE-AES un rendez-vous régulier et stratégique de l'espace sahélien ;
- ✦ élargir son rayonnement à d'autres pays africains à inviter ;

- ✦ renforcer la participation du secteur privé, des investisseurs et des diasporas ;
- ✦ ancrer la dimension culturelle, artistique et touristique dans sa programmation ;
- ✦ faire du SIE-AES une plateforme annuelle d'orientation stratégique pour la jeunesse sahélienne.

L'édition 2025 apparaît comme un point de départ. Elle jette les bases d'un mouvement plus vaste ; celui d'une transformation structurelle portée par l'entrepreneuriat, l'innovation, la solidarité et l'intégration confédérale. En mobilisant décideurs, entrepreneurs, institutions financières, jeunes, femmes et partenaires, il s'est affirmé comme un instrument majeur pour réinventer les économies sahéliennes, consolider l'intégration Confédérale-AES et promouvoir une souveraineté économique fondée sur le travail, la créativité et la transformation locale.

Les enseignements tirés, les recommandations formulées et les perspectives envisagées composent désormais une feuille de route stratégique pour les États membres, les opérateurs privés et l'ensemble des acteurs de l'écosystème entrepreneurial du Sahel.

L'ensemble des recommandations ont été regroupées et harmonisées dans les six axes qui constituent une feuille de route intégrée pour accélérer l'émergence économique de la Confédération AES.

AXE 1 : Renforcement du financement et de l'investissement entrepreneurial

Les recommandations de l'Axe1 convergent vers la nécessité d'un environnement financier solide et souverain afin de soutenir les entrepreneurs, particulièrement les jeunes et les femmes.

AXE 2 : Intégration économique et développement des chaînes de valeur

Les recommandations de l'Axe 2 présentent une vision résolument tournée vers la construction d'un espace économique harmonisé et souverain.

AXE 3 : Renforcement des compétences, de la formation et des capacités techniques

Pour l'Axe 3, toutes les parties prenantes insistent sur l'importance du capital humain comme moteur essentiel de l'émergence économique.

AXE 4 : Gouvernance, cadre réglementaire et infrastructures entrepreneuriales

L'Axe 4 concerne les recommandations visant à créer un environnement favorable au développement économique.

AXE 5 : Leadership, inclusion et valorisation de la jeunesse et des femmes

L'ensemble des contributions de l'Axe 5 converge vers une mobilisation de la jeunesse et des femmes en tant que moteurs de transformation.

AXE 6 : Synergie entrepreneuriale et marché commun intégré

Cet axe vise à structurer l'intégration des écosystèmes entrepreneuriaux des trois pays.



MINISTÈRE DE L'ENTREPRENEURIAT NATIONAL,
DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



1^{ÈRE} ÉDITION

SALON INTERNATIONAL DE L'ENTREPRENEURIAT - AES

MALI KURA NETAASIRA KA BEN SAN 2063 MA



**SOUS LE HAUT PARRAINAGE DE S.E.
LE GÉNÉRAL D'ARMÉE ASSIMI GOITA**

**Président de la Transition, Chef de l'Etat
Président de la Confédération AES**



**Bamako, Esplanade du
Stade du 26 Mars**

**18 au 21
NOVEMBRE 2025**

LES SPONSORS

Partenaires Stratégique



Nos Partenaires



1. RAPPEL DU CONTEXTE ET OBJECTIFS DU SALON

1.1. Contexte et justification du SIE-AES

Les pays de la Confédération de l'Alliance des États du Sahel (AES), dont, le Mali, le Burkina Faso et le Niger partagent une même histoire, des défis communs et aujourd'hui, une ambition collective de refondation économique et politique. Ces pays, tous continentaux, font face depuis plusieurs années à d'énormes difficultés liées au terrorisme, à la criminalité organisée et à une guerre économique qui vise à les affaiblir, de toute évidence, pour s'approprier les immenses ressources naturelles dont ils regorgent. À ces défis sécuritaires se greffent des pressions diplomatiques et financières inhérentes à leur choix souverain et indépendantiste, qui ont accentué la fragilité de leurs économies.

Malgré ce contexte hostile, les pays de la Confédération font preuve d'une résilience remarquable avec des taux de croissance positifs, compris entre 5 % et 6 %. Avec une population de plus de 70 millions d'habitants et des ressources abondantes (agricoles, minières et énergétiques) l'espace AES dispose d'un potentiel de développement considérable. La Région du Liptako-Gourma et les zones comme celle de l'Office du Niger au Mali constituent des pôles agricoles majeurs, capables d'assurer la sécurité alimentaire et de nourrir une industrialisation régionale fondée sur la transformation locale des produits. Les richesses minières (or, uranium, pétrole, lithium, phosphate, etc.) renforcent davantage la position stratégique de la Confédération dans la sous-région ouest-africaine.

Cependant, cette croissance économique n'a pas encore produit les effets escomptés sur le marché de l'emploi et la création de valeur ajoutée. Le tissu entrepreneurial reste faiblement structuré, dominé par le commerce informel, peu industrialisé et concentré géographiquement dans les capitales. Au Mali, par exemple, le Recensement général des unités économiques (RGUE 2023) montre que près de 70 % des entreprises exercent dans le commerce, contre seulement 18 % dans l'industrie et 14 % dans les services. De plus, 97 % de ces unités sont des entreprises individuelles, souvent non enregistrées auprès de l'administration fiscale ou sociale (entreprises dans l'informel). Cette situation traduit la faiblesse de l'industrialisation, l'insuffisance de la transformation locale et la vulnérabilité des petites et moyennes entreprises, notamment celles portées par les jeunes et les femmes.

Les contraintes structurelles persistent : difficultés d'accès au financement (82,6 %), problèmes d'approvisionnement (44 %), faible qualification de la main-d'œuvre (23,9 %), difficultés d'accès à la commande publique et au marché. À cela s'ajoutent les conséquences des sanctions économiques et les crises énergétiques, qui ont exacerbé la fragilisation du tissu entrepreneurial. Face à ce constat, la promotion de l'entrepreneuriat apparaît comme une exigence stratégique pour transformer les économies de la Confédération, créer de la richesse, lutter contre la pauvreté et générer des emplois durables. Conscientes de cet enjeu, les plus hautes autorités de l'AES, ont fait du développement économique un axe central de la consolidation de l'alliance entre les trois pays, à travers la création, notamment, de la Banque d'investissement de l'AES pour soutenir les entreprises locales et stimuler les échanges intra-communautaires.

Au Mali, cette orientation s'inscrit dans la Vision MALI KURA TAASIRA KABIN SAN 2063 MA dont la première stratégie décennale est la Stratégie nationale pour l'émergence et le développement durable (SNEDD 2024-2033). Elle vise à lever les contraintes structurelles freinant la croissance, à libérer le potentiel entrepreneurial et à renforcer la compétitivité des PME/PMI. Cette vision place l'entrepreneuriat et la formation professionnelle au cœur de la refondation nationale, en misant sur les compétences, la créativité et l'innovation de la jeunesse malienne. L'adoption de la Loi n° 2023-041 relative au contenu local dans le secteur minier illustre cette volonté d'ancrer la création de valeur au niveau national.

C'est dans cette perspective, et conformément aux instructions du Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, non moins Président de la Confédération AES, que le ministère de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle (MENEFP) s'est proposé l'organisation du Salon International de l'Entrepreneuriat de l'AES, sous la présidence malienne de la Confédération. Ce Salon se veut une plateforme d'échanges et d'actions réunissant décideurs publics, entrepreneurs, institutions financières, formateurs et jeunes porteurs de projets, afin de partager les bonnes pratiques, diagnostiquer les contraintes, valoriser les talents et favoriser le réseautage économique dans l'espace AES.

Ainsi, le Salon International de l'Entrepreneuriat – AES s'inscrit dans la continuité des politiques nationales et régionales visant à bâtir une économie souveraine, inclusive et compétitive. Il symbolise la détermination des pays de l'AES à transformer leurs potentiels humains et naturels en véritables leviers de prospérité partagée et de stabilité durable.

1.2. Objectifs du Salon International de l'Entrepreneuriat – AES

Le Salon International de l'Entrepreneuriat de l'AES répond à une double finalité : promouvoir la culture entrepreneuriale comme moteur de transformation structurelle et renforcer la coopération économique entre les États membres de la Confédération. Il s'agit de créer un cadre régional d'échanges, de concertation et d'action collective pour stimuler l'investissement productif, soutenir la création d'entreprises et développer des chaînes de valeur endogène, en particulier dans les secteurs agricoles, industriels et numériques.

1.2.1. Objectif général

Promouvoir l'entrepreneuriat au sein de l'espace AES afin de favoriser la participation active des jeunes et des femmes au développement économique et à la création d'emplois durables, tout en renforçant la souveraineté productive et la résilience des économies nationales.

1.2.2. Objectifs spécifiques

Le Salon poursuit cinq objectifs spécifiques :

1. promouvoir l'entrepreneuriat comme levier d'intégration économique dans l'espace AES ;
2. mettre en lumière les politiques nationales et régionales en faveur de l'entrepreneuriat ;
3. identifier les contraintes structurelles et proposer des solutions concrètes ;
4. valoriser les jeunes et les femmes entrepreneurs ;
5. créer un réseau confédéral d'acteurs engagés dans la transformation économique.

2. MÉTHODOLOGIE DE RAPPORTAGE

Sous les instructions du ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Madame Oumou SALL SECK, la méthodologie de rapportage adoptée pour le Salon International de l'Entrepreneuriat-AES repose sur une approche participative, rigoureuse et multidisciplinaire visant à produire un document fidèle, analytique et exploitable pour la formulation des politiques publiques. Elle combine observation directe, collecte documentaire et analyse thématique afin de garantir une restitution exhaustive des activités du Salon.

La rédaction du rapport final du Salon International de l'Entrepreneuriat- AES a suivi une méthodologie rigoureuse, structurée et conforme aux standards de documentation des grands événements institutionnels. Cette approche a permis de produire un document exhaustif, cohérent et fidèle aux réalités observées durant les quatre jours du Salon.

2.1. Collecte de l'information

La première étape a consisté en une collecte systématique des données relatives à l'ensemble des activités du Salon. Cette collecte s'est appuyée sur :

- les comptes rendus journaliers des équipes d'organisation ;
- les rapports sectoriels (restauration, panels, concours, mobilisation, expositions, cérémonies, etc.) ;
- les notes des modérateurs et des rapporteurs officiels ;
- les discours des autorités et messages institutionnels ;
- les observations directes faites par les équipes techniques ;
- les interviews et témoignages recueillis auprès des participants, panélistes, entrepreneurs et visiteurs ;
- les documents fournis par les stands, partenaires, entreprises et institutions.

L'objectif de cette étape était d'assurer que toutes les dimensions du Salon soient fidèlement représentées dans le rapport final.

2.2. Classification et organisation des données

Les informations collectées ont été regroupées selon une structure thématique conforme au déroulement réel du Salon:

- Cérémonies officielles (visite de site, ouverture, clôture, allocutions) ;
- Panels thématiques (déroulement, synthèses, recommandations) ;
- Concours et sessions de formation ;
- Expositions et stands ;
- Mobilisation des universités et organisations partenaires ;
- Volet culturel ;
- Volet restauration ;
- Partenariats, innovations et annonces ;
- Bilan organisationnel (forces et faiblesses) ;
- Recommandations pour les futures éditions.

Chaque catégorie a ensuite été attribuée aux équipes responsables pour validation, rectification et complément d'information.

2.3. Analyse du contenu

L'équipe chargée du rapportage a mené un travail d'analyse qualitative approfondi afin de donner toute sa portée stratégique aux riches échanges productifs du Salon. Cette analyse, conduite de manière rigoureuse et méthodique, a permis de faire émerger les grandes tendances qui ont marqué l'ensemble des activités, depuis les panels thématiques jusqu'aux interventions du public et des délégations officielles.

Dans un premier temps, un effort particulier a été consacré à l'identification des messages centraux portés par les intervenants, qu'ils soient institutionnels, experts sectoriels, entrepreneurs ou représentants de la société civile. L'objectif était de mettre en évidence les idées structurantes, les préoccupations récurrentes ainsi que les aspirations exprimées par les acteurs de l'écosystème entrepreneurial de l'AES.

L'analyse a également permis de valoriser les bonnes pratiques et les innovations partagées lors du Salon, qu'il s'agisse d'approches techniques, de méthodologies d'accompagnement, de modèles de financement ou de solutions entrepreneuriales issues du terrain. Parallèlement, les défis et contraintes évoqués par les participants ont été recensés afin de documenter les obstacles persistants qui freinent l'essor de l'entrepreneuriat dans la région.

Les rapporteurs ont extrait de manière systématique l'ensemble des recommandations formulées par les panélistes, les experts, les institutions partenaires, les évaluateurs ainsi que par le public. Ces recommandations constituent un socle essentiel pour alimenter la formulation, l'ajustement ou le renforcement des politiques publiques en faveur de l'entrepreneuriat dans l'espace AES.

Enfin, l'analyse s'est appuyée sur un repérage précis des indicateurs de participation : nombre de stands, panels organisés, affluence quotidienne, taux d'inscription, fréquentation des ateliers, présence des délégations officielles, etc. Ces éléments permettent d'offrir une lecture quantitative complémentaire, indispensable pour évaluer l'ampleur et l'impact global du Salon.

Ainsi, cette démarche analytique intégrée a permis de produire des synthèses fiables, structurantes et pleinement exploitables dans une perspective de planification stratégique et de développement de politiques publiques adaptées aux besoins de l'écosystème entrepreneurial sahélien.

2.4. Rédaction narrative et harmonisation

La phase de rédaction a constitué une étape essentielle du processus de rapportage, visant à transformer l'ensemble des données collectées en un document limpide, cohérent et directement exploitable par les décideurs publics. Chaque section du rapport a été élaborée dans un style narratif dynamique, permettant de refléter fidèlement l'esprit du Salon tout en rendant compte de manière vivante des idées, des échanges et des enseignements.

Un langage institutionnel et technique a été privilégié, afin de garantir une lecture adaptée aux besoins des ministères, partenaires techniques et financiers, ainsi qu'aux acteurs professionnels de l'écosystème entrepreneurial. L'ensemble du rapport a fait l'objet d'une harmonisation éditoriale approfondie, intégrant une structuration rigoureuse des titres et sous-titres, une présentation uniforme des tableaux, ainsi que la mise en valeur des chiffres clés et éléments stratégiques.

Chaque partie a ensuite été soigneusement relue et révisée pour assurer la cohérence interne entre les différentes contributions, éliminer les redondances, clarifier les enchaînements et garantir un haut niveau de lisibilité. Cette étape de consolidation éditoriale a permis de produire un document final homogène, fluide et conforme aux standards attendus pour un rapport ministériel de référence.

2.5. Validation interne et consolidation

Avant la finalisation du rapport, une étape essentielle de validation interne a été menée. Elle a réuni les membres du comité scientifique, les coordinateurs des panels, les rapporteurs thématiques ainsi que le Secrétariat technique du Ministère.

Cette phase d'échanges a permis de relire, vérifier et enrichir chaque partie du document afin d'en garantir la qualité et la fiabilité. Les observations, corrections et compléments proposés par les différents acteurs ont été soigneusement intégrés.

À l'issue de ce travail collaboratif, une version consolidée du rapport a été produite, offrant une synthèse cohérente, précise et conforme aux attentes institutionnelles.

2.6. Production du rapport final

Le rapport final a été structuré en :

- Résumé exécutif ;
- Rapport narratif détaillé du déroulement des activités ;
- Recommandations stratégiques ;
- Annexes (programmes, listes des panélistes, discours, statistiques, photos, etc.)

Des formats numérique et imprimé seront produits pour diffusion institutionnelle.

Cette méthodologie de rapportage offre un cadre structuré et rigoureux ayant permis de documenter l'ensemble des activités du Salon, de rendre compte de manière fidèle des échanges et de produire un rapport final stratégique, utile et exploitable pour les autorités de la Confédération AES, les partenaires techniques et financiers, et l'écosystème entrepreneurial sahélien.

PRESENTATION DU DECOR DES INSTALLATIONS DU SIE-AES

L'esplanade du Stade du 26 Mars, vaste monument sportif niché au cœur du quartier de Yirimadio à Bamako, s'est transformée, le temps du Salon International de l'Entrepreneuriat de l'AES, en un véritable village panafricain dédié à l'innovation, à la création et à l'esprit d'entreprise. Dès les premières heures de la journée, les visiteurs avaient la sensation d'entrer dans un espace où se mêlaient modernité, tradition, créativité et fraternité sahélienne.

Au centre de cet aménagement d'envergure, **un long tapis rouge**, soigneusement déroulé du portail principal jusqu'au cœur du Salon, traçait un couloir majestueux. De part et d'autre, de jeunes hôtes et hôtesse, vêtus de tenues traditionnelles inspirées des cultures malienne, burkinabè, nigérienne et ghanéenne, formaient une haie d'honneur chaleureuse. Leurs salutations, empreintes d'élégance et d'hospitalité, évoquaient visiblement la culture séculaire d'accueil propre aux peuples de l'AES.

Un espace structuré, vivant et représentatif de l'intégration sahélienne

À droite du tapis rouge se dressait une immense tente blanche, soigneusement décorée, qui abritait les grandes cérémonies officielles, les conférences, les panels et les allocutions des invités d'honneur. À l'intérieur, une scène lumineuse, flanquée de drapeaux des pays de l'AES et d'écrans LED, offrait un cadre solennel aux échanges de haut niveau sur les enjeux d'intégration économique par l'entrepreneuriat.

À gauche, s'étendait l'avenue principale du Salon, entièrement bordée de stands d'exposition installés en ligne droite. Des stands occupés par des entrepreneurs venus de divers horizons, représentant la richesse de l'écosystème économique sahélien : exposition d'automobiles de luxe, technologies électroniques, énergies solaires, produits halieutiques, transformation agroalimentaire, cosmétiques naturels, pharmacopée, produits issus de l'artisanat, textile, cuir, élevage et innovations agricoles. Chaque stand était une immersion dans un univers entrepreneurial unique, illustrant la vitalité des chaînes de valeur sahéliennes.

Un village artistique et culturel installé au cœur du Salon

Dans le prolongement de ces espaces dédiés au business, un grand village culturel et artistique avait été aménagé, en harmonie avec la décision nationale de consacrer l'année 2025 comme **Année de la Culture**. Cet espace, véritable souffle créatif du Salon, offrait une diversité d'activités destinées à valoriser les expressions artistiques africaines.

On y retrouvait :

- un atelier pratique de peinture, animé par de jeunes artistes maliens démontrant, pinceau en main, les techniques de peinture sur toile, sur bois et sur tissu, invitant le public à participer ;
- des prestations de danse de marionnettes traditionnelles, emblématiques des rites du Mandé, manipulées par des maîtres marionnettistes qui émerveillaient particulièrement les visiteurs étrangers ;
- des animations musicales, improvisées à certains moments, offrant un décor sonore authentique à l'ensemble du Salon.

Cet espace artistique réaffirmait que l'entrepreneuriat ne se limite pas aux projets économiques ; il englobe également la créativité, le patrimoine et les industries culturelles et créatives, devenues de véritables leviers d'inclusion sociale et de développement dans les pays de l'AES.

Un dispositif sécuritaire et organisationnel à la hauteur de l'événement

À l'intérieur comme à l'extérieur du site, un important dispositif des forces de l'ordre avait été mobilisé pour garantir la sécurité des délégations, des exposants et du public. Les unités de police et de gendarmerie, déployées de manière discrète mais visible, rassuraient les visiteurs dans un contexte sécuritaire régional complexe.

Par ailleurs, l'ambiance était sublimée par les sonorités traditionnelles qui accompagnaient le flux des visiteurs et rappelaient, à chaque instant, la fierté artistique et culturelle de la nation malienne.

En somme, le décor du SIE–AES 2025 ne se limitait pas à une simple exposition.

Il incarnait un espace de convergence, où l'intégration régionale devenait tangible à travers :

- la diversité des stands;
- la mixité des offres entrepreneuriales;
- la richesse culturelle transmise par les arts;
- l'accueil chaleureux des jeunes;
- le symbolisme des couleurs, des sons et des traditions.

Ce cadre unique a permis de matérialiser, dès l'ouverture, l'esprit du Salon « **unifier, inspirer et projeter la jeunesse de l'AES vers un entrepreneuriat innovant, culturellement enraciné et économiquement porteur** ».



Photo de vue aérienne du site du salon à l'ouverture



Une vue de l'entrée principale

3. PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA JOURNEE D'OUVERTURE

La première journée de cette première édition du salon a été marquée premièrement par la visite du Centre Agro-Alimentaire à Siby (CAAS), cérémonie d'ouverture, la visite des stands et le spectacle Culturel.

3.1. Visite du centre agro-alimentaire à Siby (CAAS)

Dans le cadre des activités officielles du Salon International de l'Entrepreneuriat – AES 2025, une visite de terrain a été organisée au Centre Agro-Alimentaire de Siby (CAAS), structure de référence implantée au cœur du Mandé et reconnue pour son rôle stratégique dans la formation agricole, l'autonomisation économique et la promotion des initiatives rurales au Mali. Cette visite a permis aux délégations ministérielles, partenaires techniques, jeunes entrepreneurs et participants du Salon de découvrir un modèle inspirant d'entrepreneuriat agricole durable, ancré dans les réalités locales et orienté vers l'innovation.

Le CAAS apparaît aujourd'hui comme un véritable écosystème de formation et de production, dédié à la transformation agricole, au renforcement des capacités des femmes et des jeunes, ainsi qu'à la valorisation du potentiel agropastoral de la région. Chaque année, le centre accueille de nombreuses apprenantes et apprentis issus de villages environnants, qu'il accompagne dans l'acquisition de pratiques agricoles résilientes, dans la transformation des produits agroalimentaires et dans la gestion de micro-entreprises rurales. Le dispositif pédagogique du centre accorde une place particulière à l'apprentissage pratique, garantissant l'employabilité et l'autonomie économique des bénéficiaires.

L'engagement du CAAS ne se limite pas à la formation. À travers des actions structurantes (amélioration de l'accès à l'eau potable, promotion de l'énergie solaire, mise en place de jardins communautaires, initiatives d'organisation coopérative et soutien à l'éducation rurale) le centre contribue à transformer durablement les conditions de vie des communautés du Mandé. Il constitue ainsi un levier d'intégration socio-économique pleinement aligné sur les ambitions nationales et sous-régionales en matière d'entrepreneuriat agricole, de sécurité alimentaire et de développement rural inclusif.

Au cours de la visite, les délégations ont pu découvrir la diversité et la qualité des installations, guidées par les responsables du centre qui ont explicité chaque étape du processus de formation. Les participants ont ainsi visité :

- les parcelles maraîchères d'expérimentation, où sont démontrées des techniques agricoles améliorées et adaptées au changement climatique ;
- l'unité de production d'huile d'arachide, équipée pour renforcer la transformation locale et créer de la valeur ajoutée au bénéfice des femmes transformatrices ;
- l'unité de fabrication d'aliments bétail, élément essentiel pour la modernisation de l'élevage local ;
- les séchoirs solaires de fruits et légumes, permettant de prolonger la durée de conservation des produits, d'améliorer les revenus et de réduire les pertes post-récoltes ;
- la boucherie moderne, intégrée au dispositif de formation et illustrant la diversification des métiers ruraux accessibles aux jeunes ;
- enfin des infrastructures destinées à appuyer l'apprentissage, la transformation et la commercialisation.

Tout au long de la visite, les explications fournies par les formateurs ont permis de comprendre le lien étroit entre les unités de production et les modules enseignés aux jeunes femmes en formation. Cette approche intégrée, fondée sur le « voir-faire » et le « faire soi-même », constitue l'une des forces du CAAS, qui se positionne aujourd'hui comme un acteur clé de la professionnalisation agricole et de la promotion de l'entrepreneuriat rural.

En définitive, cette visite a mis en lumière un modèle réussi de formation agricole innovante, inclusive et résolument tournée vers la création d'emplois durables. Elle a renforcé l'intérêt des participants pour les initiatives rurales locales et confirmé la pertinence du CAAS comme partenaire stratégique dans la dynamique entrepreneuriale portée par le Salon et, plus largement, par les États de l'AES.



Photo de la visite du CAAS – Produits fabriqués par les apprenantes

3.2. Cérémonie d'ouverture

La première édition du **Salon International de l'Entrepreneuriat-AES** s'est ouverte dans une atmosphère solennelle et hautement symbolique, marquant un tournant majeur pour la coopération économique sahélienne. Très tôt le matin, l'esplanade du Stade du 26 Mars s'est emplies d'un public varié (jeunes entrepreneurs, chefs d'entreprise, universitaires, représentants diplomatiques, délégations étrangères et acteurs institutionnels) reflétant la diversité et l'ambition de cet événement continental.

Un Présidium de haut rang

La cérémonie a été présidée par le **Général de Division Abdoulaye MAÏGA**, Premier ministre, Chef du Gouvernement et Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation. Drapé de l'autorité de l'État, il incarnait la détermination du Mali à impulser une dynamique nouvelle en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

À ses côtés, prenaient place les membres du présidium, témoignant du caractère régional et diplomatique du salon :

- **Mme Oumou SALL SECK**, Ministre de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, instigatrice du Salon ;
- **M. Boubacar SAVADOGO**, Ministre de l'Enseignement secondaire, de la Formation technique et professionnelle du Burkina Faso ;
- **Sa Majesté Royale Drolor Bosso ADAMTEY**, Conseiller d'État, figure influente du Grand Accra au Ghana ;
- **M. Abdoulaye DIOP**, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Mali.



Photo du présidium à la cérémonie d'ouverture

Ce présidium, à la fois technique, politique et diplomatique, donnait le ton « **celui d'un salon à vocation continentale, porteur d'une ambition structurante pour l'espace AES** ».

Une présence officielle d'envergure exceptionnelle

La cérémonie d'ouverture a enregistré la présence de nombreuses personnalités nationales et internationales, traduisant l'intérêt majeur accordé au développement entrepreneurial au sein de la région :

- Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique du Mali ;
- Le Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable ;
- Le Ministre de l'Éducation nationale ;
- Le Ministre de l'Élevage et de la Pêche ;
- Le Ministre des Mines ;
- Le Ministre du Commerce et de l'Industrie ;
- Le Ministre de la Santé et du Développement Social ;
- Le Ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme ;
- Le Ministre des Maliens établis à l'extérieur et de l'Intégration africaine ;
- Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale.

La dimension diplomatique a été renforcée par la présence remarquée de plusieurs ambassadeurs, ceux du Burkina Faso, du Niger, de la Turquie, des Pays-Bas, de l'Allemagne, de l'Égypte, du Maroc, du Tchad, Brésil. Plusieurs représentants des partenaires techniques et financiers, des agences internationales et des institutions économiques étaient également au rendez-vous.

Le Salon a aussi accueilli :

- Des membres des institutions de la République, notamment le Conseil National de Transition (CNT) et le Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel (CESEC) ;
- Deux anciens ministres, témoignant de la continuité institutionnelle et de l'intérêt transversal de l'entrepreneuriat ;
- De forte délégation du secteur privé, composée de PDG de grands groupes maliens, investisseurs, banquiers, responsables d'incubateurs et dirigeants d'entreprises innovantes ;
- Docteur Henner PAPENDIEK, Coordinateur international du CAAS, acteur clé de la coopération germano-malienne, venu avec son épouse, spécialement de l'Allemagne pour ce SIE-AES ;

- Plusieurs ambassadeurs invités, ainsi que des centaines d'étudiants, d'enseignants, de jeunes créateurs d'entreprises et de représentants de l'écosystème entrepreneurial.

L'ensemble formait une mosaïque institutionnelle, diplomatique et socio-économique à la hauteur de l'événement.

Une cérémonie maîtrisée, rythmée et solennelle

La direction protocolaire de la cérémonie a été assurée par **M. Salif SANOGO**, Conseiller spécial de la présidence de la République chargé de la communication et des relations publiques et ancien Directeur général de l'ORTM, dont l'expertise a conféré un rythme fluide et maîtrisé à l'événement. À ses côtés, **M. Bourama KANE (BK)**, animateur audiovisuel à l'ORTM, a apporté son expérience scénique, offrant au public une présentation professionnelle, engageante et parfaitement séquencée en langue Bambara.

La cérémonie d'ouverture s'est articulée autour d'un enchaînement précis de séquences, définies selon le protocole officiel (voir protocole détaillé), mêlant allocutions, prestations artistiques, séquences diplomatiques et moments solennels dédiés à l'AES.

Un moment fondateur pour l'espace AES

Au-delà de la forme, la cérémonie d'ouverture a donné un signal fort, celui d'une volonté commune des États sahé-liens de bâtir un espace économique intégré, fondé sur la créativité, l'innovation, l'entrepreneuriat et la montée en compétences des jeunes. Le Salon, par cette ouverture riche en symboles et en personnalités, s'est affirmé comme un instrument majeur de transformation économique, sociale et institutionnelle dans l'espace AES. Voici, ci-dessous le déroulé de cette cérémonie d'ouverture.

3.2.1. Synthèse du discours de Sa Majesté Drolor Bosso ADAMTEY, Roi du peuple Shaï du Ghana, Conseiller d'Etat

Après les mots de remerciements, il a tout d'abord estimé que ce Salon serait une véritable piste de solutions innovantes pour développer et renforcer les relations entre Entrepreneurs des États de l'AES dans le cadre du développement économique. L'intervention de Sa Majesté Royale Drolor Bosso ADAMTEY traduit un appel fort en faveur d'une nouvelle vision stratégique de l'entrepreneuriat au sein de la Confédération AES.



Le discours met en évidence l'aspect souverainiste du Salon selon lequel l'avenir du continent ne se décide plus ailleurs, mais se construit localement, porté par une jeunesse nombreuse, dynamique et déterminée. L'entrepreneuriat y est présenté non seulement comme une activité économique, mais comme un acte de souveraineté permettant aux pays africains de s'affranchir de la dépendance extérieure.

L'hôte royal a mis en exergue la nécessité d'une intégration régionale ambitieuse. Les économies du Mali, du Burkina Faso, du Niger et du Ghana, malgré leurs forces individuelles, ne pourront atteindre la prospérité que par une coopération renforcée. La création de corridors économiques, la modernisation des infrastructures, la fluidité des échanges et l'harmonisation des politiques entrepreneuriales constituent, selon lui, des leviers essentiels pour libérer le potentiel du marché de plus de 70 millions de citoyens de l'AES.

Le discours a par ailleurs plaidé pour un investissement dans le capital humain. Ses propos ont milité en faveur d'un effort significatif orienté vers la formation technique, numérique, agroalimentaire et énergétique, en s'appuyant sur les modèles ghanéens de formation professionnelle et de bourses régionales. Évoquant l'entrepreneur africain, il soutient qu'il doit être équipé de compétences concrètes, d'opportunités d'apprentissage et d'un accès facilité au financement. Il plaide ainsi pour des écosystèmes financiers adaptés aux réalités locales, rompant avec les modèles inapplicables hérités d'autres économies.

Sur le plan politique et institutionnel, le Conseiller d'Etat rappelle que l'intégration commence par les individus. Il invite les dirigeants de la Confédération AES à incarner un leadership fondé sur l'éthique, l'innovation, la stabilité et surtout l'ouverture. Aussi, il a avancé que, l'autonomisation économique des jeunes est indissociable de la consolidation de la paix dans le Sahel.

Pour finir, Sa Majesté, s'adresse directement à la jeunesse, il lui a suggéré de définir une vision claire, d'agir malgré les contraintes, d'apprendre des autres, de s'entourer de personnes inspirantes et de développer un leadership résilient. La jeunesse est appelée à devenir actrice du changement, non imitatrice mais innovatrice, assumant pleinement son potentiel créatif.

Cette allocution, portée par un esprit de renouveau et d'unité régionale, offre un cadre politique fort aux Gouvernements des Etats de la Confédération AES pour renforcer leurs stratégies entrepreneuriales et d'intégration régionale.

3.2.2. Intervention du porte-parole des Ministres en charge de l'entrepreneuriat des Pays de l'AES, M. Boubacar SAVADOGO, ministre de l'Enseignement secondaire, de la formation et technique et professionnelle du Burkina Faso.



Dans son allocution, le Ministre burkinabé de l'Enseignement secondaire, de la Formation technique et professionnelle a tenu à exprimer toute sa satisfaction face à la portée novatrice du Salon. Remerciant les plus hautes autorités de la Transition du Mali, il a souligné que cette initiative s'inscrit pleinement dans la vision portée par les Chefs d'État de la Confédération des États du Sahel, qui considèrent désormais l'entrepreneuriat comme un levier stratégique d'intégration et de développement économique.

S'exprimant au nom des ministres présents, il a recentré son message sur les jeunes et les femmes, rappelant qu'ils

constituent la force vive et le moteur de transformation des États de l'AES. Selon lui, ce Salon représente une réponse concrète aux aspirations de cette jeunesse. Il a insisté sur la nécessité de leur accorder une confiance pleine et entière, de les laisser prendre des initiatives dans le cadre de l'entrepreneuriat, innover, expérimenter, tout en les accompagnant à travers des conseils éclairés et un encadrement bienveillant.

Par ses mots, le Ministre a réaffirmé l'engagement des gouvernements à faire de l'entrepreneuriat un vecteur de progrès partagé au sein de la Confédération AES.

3.2.3. Intervention de Madame Oumou SALL SECK, ministre de l'Entrepreneuriat national de l'Emploi et de la Formation professionnelle



Dans son discours d'ouverture du Salon International de l'Entrepreneuriat-AES, Madame le ministre de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Mali a réaffirmé l'orientation stratégique du gouvernement malien sous l'impulsion du Président de la Transition, Chef de l'Etat, Le Général d'Armée Assimi GOITA qui place l'entrepreneuriat au cœur de la souveraineté économique et de l'intégration régionale. Elle a rappelé que cette première édition du Salon constitue une action majeure portée par la Présidence malienne de la Confédération AES et s'inscrit dans la volonté politique de bâtir une économie résiliente, créatrice de valeurs et fondée sur l'innovation.

Aussi, Madame Oumou SALL SECK a mis en avant la dynamique régionale qui structure l'AES, en saluant au passage la présence des délégations du Burkina Faso, du Niger et du Ghana, symbole de solidarité, de coopération économique et d'ambition partagée. Le Salon est présenté comme une plateforme structurante, dédiée non seulement à l'exposition des potentialités nationales, mais aussi à l'approfondissement des partenariats régionaux en matière d'investissement, de formation professionnelle et d'innovation entrepreneuriale.

Elle a rappelé les atouts stratégiques du Mali (potentiel agricole et minier, position géographique centrale, jeunesse créative, etc.) tout en soulignant les défis majeurs persistants que sont l'accès au financement, les contraintes énergétiques, la concurrence extérieure et les impacts des sanctions ayant fragilisé l'écosystème des entreprises. Elle a assuré que le gouvernement déploie des réformes ciblées, adaptées aux besoins du secteur privé et orientées vers la construction d'un environnement économique plus compétitif.

Ses propos ont également mis en lumière l'engagement du secteur privé national, citant les investisseurs qui participent activement à la transformation de l'économie malienne. Elle a valorisé leur rôle dans la consolidation des chaînes de valeur locale, rappelant que la loi sur le contenu local demeure un pilier essentiel pour l'émergence des entreprises nationales.

S'adressant directement à la jeunesse de l'AES, Madame le Ministre a réaffirmé que celle-ci représente le socle du renouveau économique régional. À travers les panels, les formations, le concours entrepreneurial et les rencontres

professionnelles, le Salon se voulait un espace d'opportunités permettant aux jeunes de transformer leurs idées en projets structurés et créateurs d'emplois.

En conclusion, Madame Oumou SALL SECK a appelé à faire de ce Salon un catalyseur de souveraineté économique, de leadership régional et d'innovation, en vue de renforcer la compétitivité des entreprises, d'accélérer l'intégration économique et de consolider la position de l'AES sur la scène régionale et internationale.

3.2.4. Discours d'ouverture du Général de Division Abdoulaye MAÏGA, Premier ministre, Chef du Gouvernement, Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation



Dans sa prise de parole, le Général de Division Abdoulaye MAÏGA, Premier ministre, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, a inscrit l'évènement dans la vision de refondation souveraine prônée par Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'État. Il a salué la présence des délégations étrangères et des partenaires, rappelant que leur mobilisation témoigne de la crédibilité du Mali, de sa stabilité retrouvée et de sa détermination à reprendre toute sa place dans le concert des nations libres.

Le discours du Chef du Gouvernement s'est articulé autour d'un axe central : faire de l'entrepreneuriat un instrument stratégique de souveraineté, d'intégration régionale et de transformation structurelle de l'économie dans l'espace AES. Insistant sur les secteurs porteurs (agriculture, énergie, élevage, technologies, mines), le Premier ministre a souligné leur rôle dans la résilience, l'adaptation climatique et le développement durable, tout en réaffirmant l'urgence de doter les États sahéliens de capacités économiques robustes face aux pressions extérieures et aux tentatives de déstabilisation.

Il a rappelé que la Vision *Mali Kura jetaasira ka ben san 2063 ma* et la SNEDD 2024-2033 définissent un cadre stratégique où l'entrepreneuriat, l'emploi et la formation professionnelle des jeunes et des femmes constituent des priorités nationales. À ce titre, le Salon se présente comme une plateforme régionale structurante : valorisation de l'initiative privée, renforcement des capacités, réseautage, mobilisation des investisseurs, et promotion d'un entrepreneuriat innovant et inclusif.

Le Premier ministre a insisté sur la nécessité pour les États de l'AES de renforcer leur coopération économique, non seulement pour consolider leur souveraineté, mais aussi pour créer un marché commun compétitif capable d'offrir davantage d'opportunités à une jeunesse nombreuse et talentueuse. Dans un contexte géopolitique marqué par des défis sécuritaires, diplomatiques et économiques, l'Alliance des États du Sahel doit, selon lui, consolider ses bases de développement par une union stratégique, une coordination des politiques publiques et une affirmation de ses choix économiques.

Pour finir, le Premier ministre a exprimé sa profonde reconnaissance à l'ensemble des organisateurs, partenaires et

participants, avant de déclarer solennellement ouverte la première édition du Salon International de l'Entrepreneuriat-AES, symbole d'une nouvelle étape dans le leadership économique sahélien et dans la marche du Mali vers la prospérité, la dignité et l'autodétermination.

- Les visites de stands ont donné l'occasion aux officiels, aux invités et à tous les participants de constater seulement l'ampleur de la mobilisation mais surtout les meilleurs cadres de rencontres, d'échanges que favorise ce salon entre les entreprises, les jeunes et les startups et les structures d'accompagnement ou de soutien et les institutions de financement.

3.2.5. Soirée culturelle

Du rapport de la première soirée culturelle du Salon International de l'Entrepreneuriat-AES, il ressort que le Salon International de l'entrepreneuriat-AES s'est ouvert dans une atmosphère vibrante, chargée d'enthousiasme et d'attente. Cette initiative de soirée culturelle, portée par Madame le Ministre, s'inscrit dans la dynamique nationale ayant porté l'année 2025, Année de la Culture. Forte de cette conviction, Madame Oumou SALL SECK a souhaité donner une dimension artistique significative au Salon, afin de rappeler que la culture et l'entrepreneuriat sont deux leviers indissociables du développement.



Démonstration de danse des marionnettes au coucher du soleil

Il convient de rappeler que cette première soirée culturelle du Salon international de l'Entrepreneuriat-AES s'est déroulée en présence d'éminentes personnalités venues honorer l'événement. Ont notamment pris part à la cérémonie : Monsieur le Ministre burkinabé en charge de la Formation professionnelle, accompagné d'une importante délégation ; Monsieur le Ministre nigérien en charge de l'Industrie et du Commerce, également entouré de ses collaborateurs ; ainsi que Sa Majesté le Roi du peuple Saï du Ghana, dont la présence a apporté un éclat particulier à cette rencontre culturelle et entrepreneuriale. Leur participation témoigne de l'intérêt manifeste et croissant porté au renforcement de la coopération culturelle, économique et professionnelle au sein de l'espace AES et au-delà.

Les premiers artistes à entrer en scène étaient les emblématiques humoristes Habib DEMBELÉ dit Guimba National et Kary BOGOBA affectueusement appelé Madou Wôllô. Leur apparition sur scène a instinctivement déclenché une salve d'ovations nourries. Sous la diligence de Madame le Ministre, ces artistes de renom ont présenté un scénario à caractère pédagogique, illustrant la transition du secteur informel vers le secteur formel. La mise en scène a présenté deux personnages dont une tante vendeuse de beignets et son neveu qui suit une formation en entrepreneuriat. L'objectif de cette représentation artistique est de sensibiliser le grand public sur la formalisation des activités génératrices de revenus. Au-delà, le message de ce sketch a visé à encourager l'initiative économique et à rappeler que la création de valeurs est un devoir citoyen.



Habib DEMBELÉ dit Guimba National et Kary BOGOBA sur scène

Leur prestation, centrée sur l'entrepreneuriat, a mêlé humour, poésie et messages de sensibilisation. Par ailleurs, ce scénario visait également à prévenir des risques liés au désœuvrement dont la résultante est l'enrôlement des jeunes dans les mouvements extrémistes. Le public, conquis par la mise en scène, a réagi à chaque passage marquant, notamment durant le scénario autour du thème des beignets, qui a illustré à suffisance le quotidien du malien. La salle du spectacle a longuement vibré lorsque le neveu, dans une approche méthodique, a tenté de convaincre sa tante d'aller vers la formalisation de son activité. Une tentative qui s'est aussitôt heurté à l'hostilité de la tante tenant pour argument qu'en dépit de tout, c'est son activité qui soutenait toute la famille. À travers cette interaction, le message a clairement été véhiculé en ces termes : tout le monde peut entreprendre et chacun a un rôle essentiel dans le développement national.

En dehors de son aspect folklorique, cette scène portait une charge symbolique forte. Elle visait à montrer que la facilité et le désœuvrement, souvent terreau de vulnérabilité et de manipulation, peuvent être évités grâce à l'esprit d'initiative.

Le deuxième tableau de prestation fut porté par Habib DEMBELE dit Guimba National et Jami Sakho sous le titre : « A vous la nuit ». Ce récit s'est déroulé sous les notes de la Cora. Une histoire puisée dans la tradition du peuple DAFING du Mali rappelait la puissance des liens de parenté, d'amitié et de loyauté. Le public a été profondément touché par cette histoire de deux amis unis par un pacte indéfectible, même après la mort de l'un. La salle a réagi avec admiration face à cette démonstration de fidélité absolue, symbole fort de la cohésion sociale.



Habib DEMBELE dit Guimba National et Jami Sakho sur scène

En effet, le spectacle « **À vous la nuit** », porté par l'inimitable Guimba National, est une fresque théâtrale et musicale où l'humour sert d'arme subtile pour interroger les dérives sociales et politiques du Mali contemporain. À travers une galerie de personnages, autorités imbues d'elles-mêmes, citoyens ordinaires débrouillards, fonctionnaires corrom-

pus, jeunes désabusés, l'artiste expose avec finesse les contradictions et les réalités du quotidien malien. Grâce à son talent d'improvisation légendaire, l'artiste dénonce la corruption, l'abus de pouvoir, la défaillance des services publics et les maux qui minent la cohésion sociale. Les rires fusent, mais derrière chaque éclat se cache une satire lucide et mordante qui pousse le public à réfléchir. « À vous la nuit » se révèle ainsi comme une œuvre engagée, divertissante et profondément citoyenne, transformant l'humour en miroir critique de la société malienne et un appel vibrant au changement.

La soirée s'est poursuivie avec la troisième prestation, celle de Afel BOCOUM et son équipe qui ont présenté une série de notes rythmiques et fédératrices :

Au fil du spectacle, un chant en Bobo, intitulé *Siri wé*, dont les sonorités ont fait vibrer l'auditoire ; un hommage musical, à cet autre monument de la musique, Ali Farka TOURE. Et, comme pour réitérer l'adage selon lequel « À tout seigneur, tout honneur » une prestation musicale élogieuse, à titre d'hommages mérités, a été dédiée à l'initiatrice de ces soirées culturelles, Madame Oumou Sall SECK, déclenchant au passage de longues et chaleureuses ovations.

C'est dans une succession de prestations artistiques aussi convaincantes les unes que les autres que le groupe Badéma National a fait son entrée, remarquable par l'interprétation de l'hymne national en bambara, et, qui a suscité une vive émotion collective : le public, dans son ensemble, s'est levé spontanément pour entonner l'hymne à l'unisson. S'en est suivi une note musicale exclusivement dédiée à l'AES, une autre prestation célébrant les vêtements traditionnels communs aux pays de l'AES, et deux morceaux musicaux accentuant l'ambiance ont fait danser la salle entière. C'est par une prestation triomphale de l'illustre groupe Badéma National que les rideaux se sont refermés sur cette première soirée culturelle qui aura marqué en bien les esprits.

L'on retiendra que cette soirée culturelle, qui s'est achevée précisément à 23h31, dans un climat de joie et de satisfaction générale a eu le mérite de créer de l'enthousiasme caractérisé par des ovations du début à la fin, pour saluer non seulement la qualité des prestations mais surtout la profondeur des messages véhiculés.

En somme, cette première soirée culturelle a réussi le pari d'allier divertissement, sensibilisation et valorisation du patrimoine culturel. Elle a renforcé l'unité nationale, célébré les valeurs fondamentales du Mali, et, par ricochet, celles de l'AES que sont le patriotisme, la loyauté, la famille et le travail couronné par l'ancrage de l'esprit d'entrepreneuriat au cœur de la culture.



L'Orchestre Badéma National sur scène

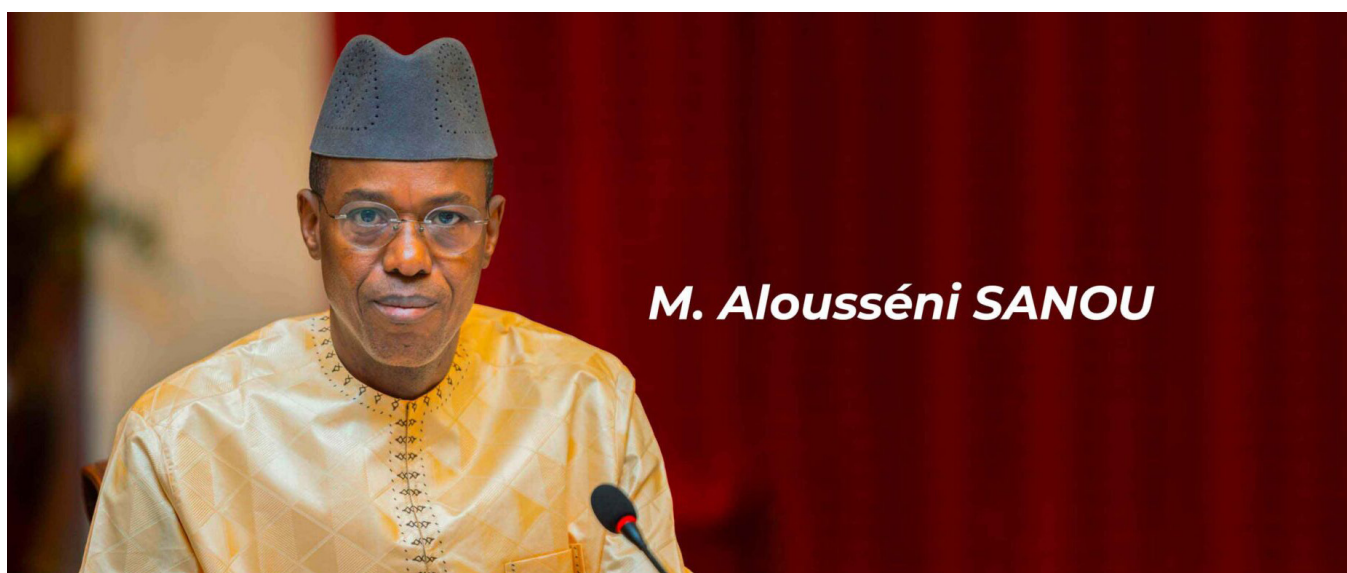


Photo des spectateurs

4. SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DU JOUR II

4.1. Cérémonie inaugurale de haut niveau

La Cérémonie inaugurale de haut niveau, animée par M. Alousséni SANOU, Ministre de l'Économie et des Finances du Mali, Président du comité de développement de la confédération AES, a constitué un moment charnière du Salon, en posant les fondements stratégiques qui orientent aujourd'hui les ambitions de la Confédération AES en matière d'intégration économique et de transformation structurelle.



M. Alousséni SANOU

4.1.1. Synthèse du discours du Ministre de l'Économie et des Finances, M. Alousséni SANOU

M. Alousséni SANOU, personnalité très attendue au Salon International de l'Entrepreneuriat AES, et, non moins Ministre de l'Économie et des Finances du Mali, a prononcé un discours saisissant, illustrant à la fois le bien-fondé de

cette première édition du Salon sur l'entrepreneuriat dans l'espace AES et les grands chantiers de développement savamment entamés dans la zone confédérale.

Après remerciements, hommages et cordiale bienvenue, notamment adressés à ses homologues et hôtes venus du Burkina Faso, du Niger ainsi que Sa Majesté Royale du Ghana, M. Alousseni SANOU, dans son discours introductif de la conférence inaugurale de haut niveau du SIE-AES a dépeint et magnifié le Salon comme un évènement majeur qui consacre l'engagement collectif à bâtir une économie prospère souveraine, intégrée et inclusive.

En sa qualité de président du comité ministériel développement de la confédération, M. Alousséni SANOU, au passage, n'a pas manqué de rappeler la vision éclairée des plus hautes autorités ayant prévalu à la création de l'AES, leur engagement de faire de la zone AES un espace de souveraineté économique, de paix de sécurité et de prospérité partagée à travers la mise en évidence des piliers de la confédération axés sur les trois « D » à savoir Défense, Diplomatie et Développement.



Dans une approche méthodologique, M. le Ministre s'est montré assez explicite sur les innombrables atouts dont regorge l'espace confédéral en dépit de leur situation de pays enclavés ainsi que le rôle prépondérant de l'entrepreneuriat dans la dynamique de développement enclenchée de part et d'autre.

En effet, évoquant les atouts de la confédération AES, il a souligné qu'en tant que pays pauvres continentaux, les 3 pays membres de l'AES conservaient une position géographique et stratégique et regorgeaient d'énormes potentialités économiques en ressources humaines en ressources minérales, en ressources naturelles eau, terre et soleil, en ressources culturelles et archéologiques qui permettent la croissance, le développement économique, social et culturel. Pour étayer son argumentaire, le président du comité ministériel développement de la confédération s'est appuyé sur quelques chiffres assez caractéristiques de la zone commune, et, rendant compte de la superficie qui s'étend à 2.786.338 km² contre une population d'environ 70 millions d'habitants. Aussi, par analogie, il soutient que ces chiffres représentaient environ respectivement 73 pour cent du territoire de l'UEMOA et 50 % de la population.

Capitalisant sur la jeunesse, M. Alousséni SANOU a fait savoir qu'elle était un atout majeur qui insufflait à la confédération dynamisme, la soif de la connaissance et le goût du risque. Et que, par ailleurs, cette population qui est à plus de 60% jeune devait être protégée, bien éduquée et orientée pour qu'elle devienne plus créatrice et opératrice de richesses d'autant plus que les jeunes de moins de 24 ans représentaient près de 60 % de la population de l'AES. En termes d'avantages pour la zone confédérale, M. le Ministre a mis en exergue un autre atout que les pays de l'AES ont en commun dont la zone du Liptako Gourma qui couvre une superficie de 3.370.000 km², soit environ 13% de la superficie des trois pays. Énumérant les potentialités sur lesquelles les pays de l'AES peuvent s'appuyer pour leur essor, il a été fait mention dans les propos de M. le Ministre, couvert géologique favorable à une diversité de substance minière, pétrolière et de carrière, l'or, le diamant, l'uranium, le manganèse, le pétrole, le gaz, le fer, les calcaires, les

phosphates, les gites de cuivre, nickel, le Platine, la gomme, les gisements de zinc, de chlore, de cuivre, des indices de charbon, les terres rares, le lignite et bien d'autres ressources minières qui abondent sur le territoire confédéral. En plus, de ces atouts de poids, se greffent d'autres ressources naturelles telles que les terres cultivables, les eaux, le soleil, le beurre de karité, le néré, la pêche et l'élevage. Se voulant rassurant sur les assises et la bonne santé de l'économie en territoire AES, en dépit des obstacles majeurs relatifs à la crise sécuritaire et aux aléas climatiques, le président du comité ministériel développement de la confédération a évoqué le produit intérieur brut nominal de l'AES qui, selon ses propos, est en croissance et s'établit en moyenne sur les 10 dernières années à 24.700.000.000 de FCFA soit environ 30% du PIB de la zone UEMOA. Par ailleurs, il a indiqué que l'inflation était restée maîtrisée pendant toute la période des 10 dernières années à 3% et que le déficit budgétaire s'était installé à 4,2% en moyenne sur les 10 dernières années malgré des contingences consommatrices de ressources budgétaires susmentionnées. Se voulant incisif et convaincant sur les chiffres, M. Alousséni SANOU a fait cas de la balance des paiements de l'AES estimée en moyenne sur les 10 dernières à 115.000.000.000 de FCFA. S'agissant des avoirs nets extérieurs de l'AES, il a fait savoir leur croissance qui a atteint 2360 milliards de FCFA.

Au passage, le discours inaugural a reconnu toute la pertinence du thème affecté à la conférence de haut niveau du Salon International de l'Entrepreneuriat AES. Et, le Ministre d'argumenter que la création des richesses d'emploi et de revenus étaient les résultats de l'intelligence créatrice des acteurs économiques et particulièrement des entreprises quelles que soient leur taille. Dans le même ordre d'idées il soutient que l'entrepreneuriat était un vecteur essentiel de cohésion sociale et catalyseur de l'intégration au sein de l'espace confédéral AES et de renforcement de la souveraineté des États cadrant nettement avec la vision et le rôle régalien des chefs d'État qui est d'assurer la souveraineté de nos États sur les plans sécuritaire, économique, alimentaire, énergétique, pharmaceutique, digital et faire profiter nos braves populations des énormes potentialités. De cette conviction, il ressort que l'entrepreneuriat, tremplin de souveraineté économique, se constitue en rempart pour parer à la guerre économique se posant en moyen de pression dans un monde en plein repositionnement stratégique. Une conviction renforcée par la réalité selon laquelle, l'entrepreneuriat constitue le facteur clé de réussite dans la souveraineté de l'AES car sans production locale, pas de maîtrise de la croissance économique, pas de développement social, pas d'État fort, pas de confédération forte. L'entrepreneuriat devient aussi, aux dires du Ministre, l'instrument de la croissance et le véritable socle de la vie économique dans la mesure où l'emploi et le bien-être des populations s'en trouvent positivement impactés.

Dans le cadre du développement de la confédération, de nombreuses réalisations ont été acquises et bon nombre de jalons posés. Ainsi, il ressort des propos du ministre en charge du volet développement que la confédération AES a réalisé au cours de cette année beaucoup d'activités tendant à améliorer le cadre de vie des entreprises et des populations en matière de sécurité, d'infrastructures, d'harmonisation de politique, de financement, de sécurité au plan alimentaire, énergétique, sanitaire. Concernant la souveraineté énergétique, M. Alousséni SANOU a précisé la nécessité de mutualiser des moyens financiers pour investir massivement dans le secteur énergétique afin d'assurer l'autonomie énergétique dans l'espace de la confédération, condition sine qua non d'un développement maîtrisé et durable. De toute évidence le discours inaugural a englobé presque tous les secteurs du développement, notamment la communication pour laquelle, la création d'organes de presse confédéral pour contrer les cabales médiatiques orientées contre les États confédérés et lutter contre la désinformation, informer et sensibiliser les populations, renforcer le vivre-ensemble, promouvoir, les activités économiques et sociales dans l'espace AES, les activités culturelles ainsi que les langues.

Par ailleurs, toujours en termes de communication, l'interconnexion des trois pays pour booster le trafic commercial figure en pole position dans les projets avec en vue la création d'une compagnie aérienne à l'effigie AES. À ce sujet, le Ministre a abordé la question de la construction de l'autoroute Bamako Ouaga Niamey et la décision de la réalisation du chemin de fer Bamako, Ouaga, Niamey.

Dans le cadre de la libre circulation des personnes et des biens, il a été envisagé au niveau des douanes, l'élaboration du projet de protocole additionnel qui constitue un document de voyage de la confédération et un document d'identité dont la carte d'identité AES.

Parallèlement à ce projet titanesque orienté vers le développement, l'harmonisation des politiques dans des domaines indispensables tels que l'enseignement supérieur, les collectivités et la création d'une banque commune comme instrument de financement sont à l'ordre du jour.

Aux plans sanitaire et pharmaceutique, le ministre a souligné que des avancées significatives sont à noter dans la mesure où une mutualisation des politiques et des ressources a été envisagée par les trois pays de l'AES.

Pour terminer son allocution, le ministre n'a pas manqué de rappeler et saluer les braves populations de la confédération pour leur résilience, leur confiance en l'avenir, leur courage et leur dignité. Dans le même ordre d'idées, il a témoigné sa reconnaissance aux illustres chefs d'État de la confédération pour leur confiance, à lui accordée pour la mise en œuvre de leur vision.

Quant aux entreprises, le Ministre a tenu à leur rappeler la lourde responsabilité qui est la leur au regard des attentes des populations et des efforts des autorités pour favoriser un meilleur climat des affaires.

Enfin, il a lancé à l'endroit de tous, un vœu cher dont celui de faire de l'entrepreneuriat le ciment de l'indépendance économique, le moteur de la prospérité et le lien vivant d'intégration des États de l'AES.

Par cette allocution structurante, le Ministre SANOU a ainsi donné le ton du Salon pour le panel de haut niveau, en rappelant que l'intégration économique de l'AES ne se limite pas à une ambition institutionnelle, mais constitue une trajectoire stratégique portée par des projets concrets, structurants et porteurs d'avenir pour les populations.



4.1.2. Recommandations issues du discours du Président de la Commission Développement de l'AES.

- Accélérer l'intégration économique et les infrastructures structurantes de l'AES ;
- Refonder profondément le système éducatif pour y intégrer l'esprit entrepreneurial, patriotique et productif ;
- Mutualiser les initiatives économiques et créer des entreprises intégrées au niveau confédéral ;
- Mobiliser davantage les ressources internes pour assurer la souveraineté économique de l'AES.

4.2. Panel de haut niveau sous le thème : « Entrepreneuriat, facteur d'intégration et de développement économique des pays de la confédération AES »

Au cœur des travaux du Salon International de l'Entrepreneuriat – AES, ce panel de haut niveau s'est imposé comme l'un des moments les plus stratégiques et les plus attendus de l'événement. Placé sous la modération éclairée de **Monsieur Moussa Alassane DIALLO**, Ministre de l'Industrie et du Commerce du Mali. Ce rendez-vous d'envergure a réuni autour du présidium des personnalités de premier plan dont les visions croisées traduisent la profondeur du projet confédéral porté par l'AES.

Autour de la table, siégeaient ainsi :

- **Madame Oumou SALL SECK**, Ministre de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Mali, initiatrice et cheville ouvrière de cette première édition du Salon ;
- **Monsieur Boubacar SAVADOGO**, Ministre de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle du Burkina Faso ;
- **Monsieur Abdoulaye SEYDOU**, Ministre du Commerce et de l'Industrie de la République du Niger ;
- **Sa Majesté Royale Drolor Bosso ADAMTEY**, Conseiller d'État du Ghana et éminent représentant de la région du Grand Accra, dont la présence a conféré à ce panel une portée africaine élargie.



Photo des panelistes de haut niveau avec l'orateur principal

La convergence de ces voix ministérielles, royales et institutionnelles a donné à ce panel une profondeur exceptionnelle, à la hauteur des ambitions politiques, économiques et sociales que portent les États de la Confédération AES.

Ce panel fut conçu comme un véritable espace de dialogue stratégique, destiné à dégager les leviers structurants d'un entrepreneuriat sahélien mieux intégré, plus compétitif et orienté vers la création de valeur durable. Les échanges ont permis d'identifier les défis majeurs, d'explorer les opportunités communes et de proposer des pistes d'action pour faire de l'entrepreneuriat un moteur d'intégration économique et de souveraineté collective. La richesse des communications présentées a non seulement nourri les réflexions de cette première édition, mais a également posé les bases d'une vision partagée, celle d'un espace AES où l'entreprise devient un vecteur d'unité, de résilience et de développement.



Photo des panélistes de haut niveau (de gauche à droite : Drolor Bosso ADAMTEY - Oumou SALL SECK - Moussa Alassane DIALLO - M. Boubacar SAVADOGO- Abdoulaye SEYDOU)

4.2.1. Synthèse de l'intervention du Ministre Oumou SALL SECK



Madame, le Ministre a présenté avec clarté l'importance stratégique de l'entrepreneuriat pour le développement et l'intégration régionale au sein de la Confédération AES. À l'entame de ses propos, elle a souligné que l'entrepreneuriat était un moteur essentiel de solidarité, de prospérité et de souveraineté économique, reliant les territoires et stimulant la création de valeur. Malgré une croissance économique de 5,1% en 2024, le Mali fait face à un déficit important en création d'emplois durables, particulièrement en dehors du commerce traditionnel.

Madame Oumou SALL SECK a exposé la vision nationale à long terme « MALI KURA NIETAA SIRA KA BEN SAN 2063 » et la Stratégie Nationale pour l'Émergence et le Développement Durable (SNEDD 2024-2033), qui visent à transformer structurellement l'économie, encourager l'industrialisation, la numérisation et l'innovation. La politique ministérielle cible le développement de la culture entrepreneuriale, l'accès au financement, ainsi que la formation professionnelle adaptée aux besoins du marché, avec une attention particulière aux jeunes et aux femmes. Elle a aussi rappelé les défis majeurs tels que la croissance démographique rapide, l'accès limité au financement et les difficultés de commercialisation, surtout pour les femmes hors de Bamako.

Les initiatives clés incluent le financement de projets pour jeunes entrepreneurs, les formations professionnelles régionales, et des programmes pour l'insertion professionnelle. Enfin, elle a mis en avant l'entrepreneuriat comme un levier structurant pour la cohésion sociale, la souveraineté économique et l'intégration régionale AES, appelant à renforcer cet écosystème pour un développement durable inclusif.

Recommandations phares issues de l'intervention de Madame le Ministre

1. Renforcer la culture entrepreneuriale et adapter la formation professionnelle aux besoins du marché.

La Ministre insiste sur la nécessité d'un changement structurel dans les approches éducatives et professionnelles. Elle recommande de développer une culture entrepreneuriale forte et de réformer la formation professionnelle pour qu'elle soit mieux alignée sur les besoins du marché et les priorités économiques du pays.

2. Améliorer l'accès au financement et structurer un écosystème entrepreneurial inclusif.

Madame le Ministre recommande également de développer des mécanismes de financement accessibles, innovants et adaptés aux réalités locales, notamment pour les entrepreneurs situés hors de Bamako. Elle appelle à la consolidation d'un écosystème complet. Cet effort doit s'inscrire dans la dynamique d'intégration économique de l'AES pour garantir un développement durable et équitable.

4.2.2. Synthèse de l'intervention du Ministre Abdoulaye SEYDOU

Dans son intervention, le Ministre **Abdoulaye** SEYDOU a rappelé avec force que la Confédération AES possédait des atouts uniques et prometteurs, enviés au plan sous régional. Magnifiant la devise de l'AES : « *Un Espace, Un Peuple, Un Destin* », le Ministre reste convaincu qu'elle traduit toute l'essence du projet. D'où l'AES reste une communauté soudée par une ambition commune de souveraineté, de complémentarité et de prospérité partagée.



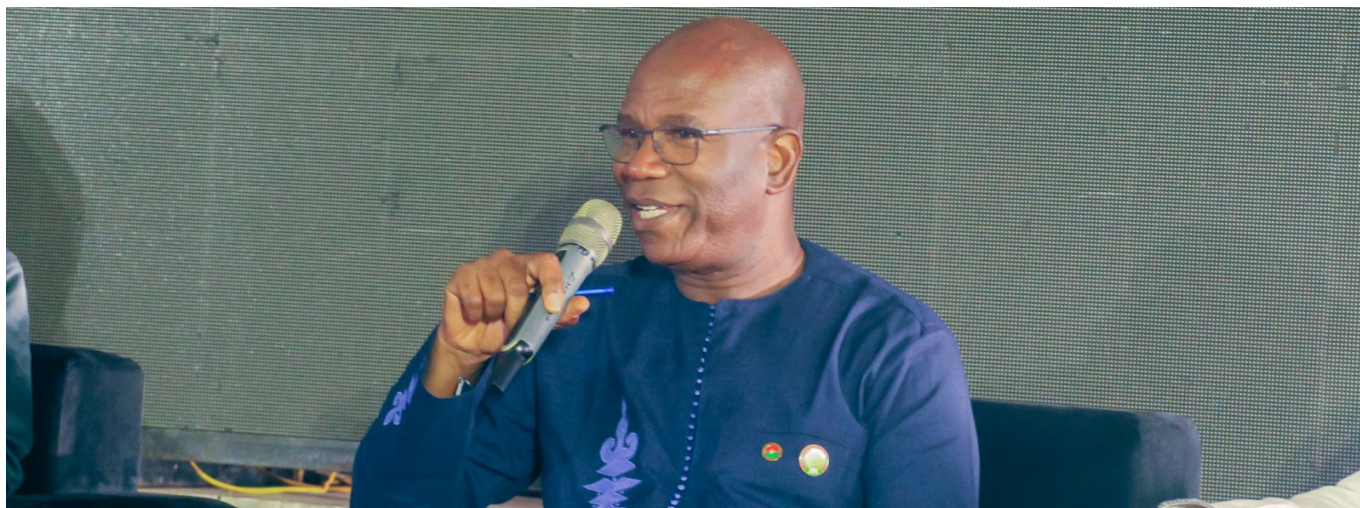
Insistant sur le rôle fondamental de l'entrepreneuriat dans la transformation économique, le Ministre a souligné que celui-ci doit être enseigné dès le plus jeune âge, et surtout dans nos langues nationales, afin d'être accessible, culturellement ancré et valorisé par tous. Selon lui, la refonte des systèmes éducatifs des pays de l'AES devient indispensable : « il faut y intégrer l'entrepreneuriat, la culture du patriotisme et les valeurs structurantes telles que l'unité, l'effort collectif et la responsabilité citoyenne ».

Abordant la question des réformes, il a appelé l'AES à faire preuve d'exemplarité en allant résolument vers des réalisations concrètes et structurantes, en comptant d'abord sur ses propres forces. Le Ministre a proposé l'adoption de projets régionaux basés sur l'actionnariat populaire, permettant aux populations de financer directement les infrastructures stratégiques de la sous-région. Cette approche innovante renforcerait l'appropriation citoyenne et l'autonomisation financière de l'espace confédéral.

Enfin, évoquant la diversité des potentialités naturelles et de capacités de production entre les pays membres, il a plaidé pour une application rigoureuse du principe des avantages comparatifs : chaque État doit se spécialiser dans les biens et secteurs où il est le plus performant. Confiant dans la vision des Chefs d'État de l'AES, le Ministre a exhorté les jeunes à croire en ce projet continental, affirmant que malgré les défis actuels, l'AES représente l'avenir de l'Afrique toute entière. Deux recommandations phares ressortent des propos du Ministre Abdoulaye SEYDOU :

- i. **Refonte éducative intégrant l'entrepreneuriat et les valeurs civiques**
- ii. **Réalisation rapide de projets régionaux structurants financés par l'actionnariat populaire**

4.2.3. Synthèse de l'intervention du Ministre M. Boubacar SAVADOGO



L'intervention du Ministre Boubacar SAVADOGO s'est inscrite dans la continuité directe des orientations posées par son prédécesseur, tout en apportant un éclairage pragmatique sur les défis et les opportunités liés à l'employabilité des jeunes au sein de l'AES. Avec lucidité, il a rappelé que les entrepreneurs de la région doivent impérativement gagner en compétitivité pour s'imposer sur le marché sous-régional.

Selon lui, cette ambition est parfaitement réalisable car l'AES dispose d'une population exceptionnellement jeune, représentant près de 90 % de la future main-d'œuvre. Les dynamiques démographiques imposent une réalité incontournable ; plus de 10 millions de jeunes devront accéder à un emploi dans les prochaines années, ce qui exige des solutions massives, rapides et structurées. À cet égard, il a salué les grands chantiers engagés par les Chefs d'État de l'AES (construction d'autoroutes, de chemins de fer reliant les capitales, mise en place d'agropoles et de pôles économiques), autant de projets capables d'absorber des milliers d'emplois et de transformer durablement le paysage économique sahélien.

Le Ministre Boubacar SAVADOGO a également évoqué la contribution des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP), dont le rôle dépasse aujourd'hui les missions de sécurité. Ils sont pleinement mobilisés dans les chantiers agricoles et dans les actions productives structurantes. Il a présenté plusieurs initiatives emblématiques du Burkina Faso à savoir, i) projets communautaires, ii) nationalisation progressive des mines et iii) implantation d'unités textiles destinées à habiller les forces de défense. Pour lui, la réussite de ces projets repose sur un élément central, la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée.

Or, le constat est préoccupant au regard de l'exemple du Burkina Faso ; seulement 5 % des jeunes burkinabè sont inscrits dans l'enseignement technique et professionnel, alors que le pays vise 60 % d'ici 2050. C'est pourquoi le Burkina Faso a lancé un système d'enseignement polyvalent, destiné à accélérer la qualification de la jeunesse et à renforcer l'employabilité.

Sur le plan entrepreneurial, il a insisté sur la nécessité d'un accès élargi au financement. Dans cette perspective, le Burkina Faso a entrepris de fédérer plusieurs fonds nationaux en un mécanisme unique, afin d'accroître leur impact et de mieux soutenir les initiatives des jeunes entrepreneurs. Il a également proposé un modèle de financement communautaire à l'échelle de l'AES, fondé sur la solidarité régionale et l'engagement collectif.

Enfin, le Ministre SAVADOGO a souligné l'importance d'un changement profond des mentalités. Il a présenté l'expérience burkinabè de l'immersion patriotique, un programme destiné aux jeunes bacheliers, qui sera bientôt élargi aux titulaires du BEPC, visant à renforcer le civisme, le patriotisme et la compréhension du rôle de chacun dans la défense et la construction de la Nation. Pour lui, cette initiative pourrait être étendue à l'ensemble des pays de l'AES, afin de consolider un esprit commun et une conscience collective indispensables au développement. Trois recommandations découlent de l'intervention du ministre Boubacar SAWADOGO :

- Promouvoir un changement de mentalités à l'échelle de l'AES ;
- Développer une main-d'œuvre qualifiée pour les grands projets structurants ;
- Renforcer massivement la formation technique et professionnelle.

4.2.4. Synthèse de l'intervention de Sa Majesté Royale Bosso Drolor ADAMTEY



À l'introduction de ses propos, Sa Majesté Royale a tenu à exprimer, avec solennité et gratitude, ses salutations ainsi que ses vives félicitations à Madame la Ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, ainsi qu'à l'ensemble des ministres de la Confédération AES, pour l'organisation réussie de cet événement historique. Selon lui, ce rassemblement dépasse largement le cadre d'une simple rencontre institutionnelle : il est le signe d'un tournant stratégique pour le continent africain.

Bosso Drolor ADAMTEY a rappelé que cette mobilisation collective de plusieurs États pour promouvoir l'entrepreneuriat dans un espace unifié constitue un signal fort adressé à la jeunesse sahélienne. La présence massive des jeunes à ce panel démontre, selon lui, que l'avenir est déjà en marche et que les pays de l'AES peuvent être fiers de cette dynamique. Il a affirmé que « l'avenir de l'Afrique se jouait désormais dans l'espace AES, et que cette transformation commence à Bamako », ville symbole de ce nouveau continental.

Sa Majesté a ensuite lancé un appel vibrant à la jeunesse africaine, l'invitant à un véritable éveil de conscience. Il a rappelé que « la dignité des peuples de l'AES n'est pas négociable », quelles que soient les oppositions ou tentatives d'affaiblissement venant de l'extérieur. Avec force, il a assuré que « l'AES ne sera pas cassé », réaffirmant la solidité et l'unité des États membres.

Un plaidoyer pour la mobilisation du secteur privé et des élites africaines

Abordant la question du développement économique, l'hôte de marque a exhorté les milliardaires africains à soutenir activement les économies de l'AES. Il a annoncé la création prochaine de banques destinées à renforcer l'écosystème financier régional. Selon lui, l'entrepreneuriat ne doit pas être réduit à la rédaction de plans d'affaires ; il doit être une force créatrice permettant de faire émerger des innovations inédites capables d'inspirer tout un continent.

Il affirme avoir été profondément marqué par la vision portée par Madame le Ministre Oumou Sall SECK en charge de l'entrepreneuriat, qui démontre à suffisance que « l'Afrique peut ». Cette conviction constitue pour lui une source d'espoir et de motivation.

Un message direct aux jeunes du Sahel et d'Afrique

En tant que Conseiller d'État du Président de la République du Ghana, Sa Majesté a partagé une réflexion clé : « Il existe une différence fondamentale entre richesse et fortune ». Une richesse se consomme, une fortune se construit sur plusieurs générations. Il a rappelé aux jeunes que tout ce que les Chefs d'État entreprennent aujourd'hui n'est

pas pour ceux qui gouvernent, mais pour leurs descendants et pour la jeunesse africaine. Il a interpellé les jeunes sur leurs responsabilités, soulignant que la prospérité ne peut être atteinte en restant “collé au téléphone toute la nuit”. Le développement exige discipline, engagement et volonté.

Entrepreneuriat et souveraineté : un lien indissociable

Pour Sa Majesté le Roi, Drolor Bosso ADAMTEY « l’entrepreneuriat est intimement lié à la souveraineté », car aucun pays sahélien, malgré sa jeunesse dynamique, ne peut prospérer seul. Il a insisté sur la nécessité de surmonter les divisions créées par des intérêts politiques extérieurs, et de se rappeler qu’avant ces influences, les peuples de la région formaient une seule entité unie par l’histoire, la culture et le sang. Il s’est réjoui que les pays de l’AES aient compris cela, en adoptant une démarche intégrée et solidaire pour bâtir un avenir commun.

Le soutien du Ghana à la vision de l’AES

En tant que représentant du Ghana, il a souligné la formation qu’il a reçue sur les liens historiques et culturels profonds entre le Ghana et les pays de l’AES. Il a affirmé que le Président ghanéen apprécie et soutient pleinement la vision de l’AES, et qu’il se tient résolument aux côtés de ses pairs sahéliens.

Les questions essentielles à résoudre pour libérer le potentiel entrepreneurial

Avant de conclure, Sa Majesté a invité les participants à s’interroger collectivement sur certains défis fondamentaux :

- Pourquoi laisser les talents fuir alors qu’ils peuvent contribuer au développement local ?
- Pourquoi continuer à exporter des matières premières au lieu de les transformer localement pour créer davantage de valeur ?
- Pourquoi une femme entrepreneure à Ouagadougou doit-elle encore faire face à des barrières sociales injustifiées ?

Les solutions proposées par Sa Majesté Royale

Pour répondre à ces défis, le Roi a formulé des orientations majeures :

- Se doter de leaders authentiques, visionnaires et courageux, capables d’incarner la souveraineté économique ;
- Renforcer l’écosystème financier régional à travers de nouvelles banques, des ressources publiques mieux orientées et des investissements privés structurants ;
- Créer une chaîne de valeur régionale, fondée sur les avantages comparatifs de chaque pays membre de l’AES ;
- Encourager la résilience, pousser les jeunes à donner le meilleur d’eux-mêmes, et les amener à s’approprier la vision de la région et leur propre avenir.

En conclusion, le Roi a lancé un message saisissant en ces termes : « Le monde ne doit plus douter de l’Afrique, et l’Afrique ne doutera plus jamais d’elle-même ». Il a ainsi donné une dimension forte, inspirante et souveraine à son intervention, qui s’inscrit pleinement dans la vision transformatrice portée par la Confédération AES.

4.2.5. Synthèse du Modérateur sur les Interventions Ministérielles et Royales

Monsieur Moussa Alassane DIALLO, Ministre de l’Industrie et du Commerce, modérateur du panel de haut niveau consacré au thème : « Entrepreneuriat, facteur d’intégration et de développement économique des pays de la Confédération AES » a offert une convergence forte de visions, mettant en lumière un même impératif : bâtir un espace AES souverain, économiquement intégré et porté par sa jeunesse.

Pour le modérateur, dans son intervention, le Ministre Mme Oumou SALL SECK a rappelé l’importance stratégique de l’entrepreneuriat comme pilier de la transformation économique, de la cohésion sociale et de la souveraineté nationale. Elle a souligné la nécessité d’un écosystème entrepreneurial renforcé, capable de répondre aux défis démographiques, de stimuler l’innovation, d’améliorer l’accès au financement et d’encourager l’entrepreneuriat féminin. Sa vision s’inscrit dans le cadre de *Mali Kura 2063* et de la *SNEDD 2024-2033*, qui positionnent l’entrepreneuriat comme

moteur de développement durable et inclusif dans l'espace AES.

Il conclut que M. le Ministre, représentant du Niger a mis l'accent sur la puissance unificatrice de l'AES et sur la nécessité de bâtir un modèle éducatif enraciné dans les langues nationales. Selon lui, l'enseignement de l'entrepreneuriat dès le bas âge et la promotion du patriotisme constituent des fondations essentielles pour construire une économie souveraine. Il appelle également les États à montrer l'exemple à travers des projets structurants financés par l'actionnariat populaire.

Le Ministre Boubacar SAWADOGO a insisté sur l'urgence de rendre les jeunes plus compétitifs dans un contexte de pression démographique croissante. Il a mis en avant les chantiers structurants engagés par son pays

Le modérateur trouve que le Roi a livré un message de portée historique, rappelant que l'avenir de l'Afrique se joue dans l'espace AES. Il a salué la mobilisation exceptionnelle de la jeunesse et appelé à une union sacrée entre les peuples sahéliens. Pour lui, l'entrepreneuriat est un acte de souveraineté et un instrument de dignité. Il a exhorté les États à renforcer le leadership, consolider l'écosystème financier, créer des chaînes de valeur régionale basées sur les avantages comparatifs et surtout, encourager la jeunesse à croire en sa capacité à transformer le Sahel. Son plaidoyer appelle à freiner un exode massif des talents et à valoriser la transformation locale des matières premières.

Le modérateur ouvre ainsi une liste de question

- Une participante du Niger fait un témoignage sur le courage des femmes en matière d'entrepreneuriat. Elle promet de transmettre les messages issus de ce salon à ses collègues femme une fois arrivée au Niger.
- Un entrepreneur agricole venu de Kayes demande aux panelistes ce qu'il faut pour qu'un jeune porteur de projet soit compétitif.
- Une contribution de taille est faite par la vice-présidente de l'association CAFO. Elle montre que l'exode rural et le chômage des enfants est un véritable problème. C'est pourquoi nous sommes engagés dans la vision des Chefs d'Etats de l'AES tout en demandant leur appui.

Contribution de la participante du Niger : le courage des femmes entrepreneurs

Les panelistes ont vivement salué avec force le témoignage de la participante du Niger, qui a rappelé la détermination et la résilience des femmes sahéliennes. Ils ont réaffirmé que l'entrepreneuriat féminin constitue une priorité dans l'architecture économique de l'AES.

Selon les intervenants, les femmes représentent aujourd'hui un vivier essentiel de créativité et de dynamisme économique, mais elles demeurent confrontées à des obstacles structurels : accès limité aux financements, faible mobilité, contraintes culturelles et manque d'accompagnement adapté.

Dans leurs réponses, les panelistes ont insisté sur trois points stratégiques :

- La nécessité de renforcer les mécanismes d'appui spécifiquement dédiés aux femmes (formations, financements adaptés, mentorat).
- L'importance de la coopération régionale pour faire circuler les bonnes pratiques afin qu'une femme du Niger puisse bénéficier des expériences réussies au Mali ou au Burkina Faso.
- La valorisation des femmes comme actrices majeures des chaînes de valeur locales et transfrontalières dans l'espace AES.

La contribution de la participante a été saluée comme un symbole de l'esprit d'intégration prôné par la Confédération AES.

Réponses apportées à la question d'un entrepreneur agricole de Kayes : que faut-il pour qu'un jeune soit compétitif ?

Les panélistes ont répondu de manière unanime : la compétitivité d'un jeune entrepreneur ne repose pas d'abord sur le financement, mais sur la préparation, la compétence et la structuration.

Trois piliers ont été particulièrement soulignés :

- Des compétences techniques solides, adaptées aux réalités du secteur (agriculture, agro-industrie, transformation). La formation pratique est un levier déterminant.
- Une connaissance exacte de son marché, incluant les besoins des consommateurs, la concurrence et les opportunités locales et régionales.
- Une discipline entrepreneuriale, fondée sur la rigueur, l'organisation, la gestion financière et la capacité à apprendre continuellement.

Les panélistes ont également encouragé les jeunes à intégrer les chaînes de valeur régionale de l'AES, afin de bénéficier d'un marché de plus de 70 millions de consommateurs.

Réaction des panélistes sur l'intervention de la vice-présidente de la CAFO : exode rural et chômage des jeunes

La problématique soulevée par la vice-présidente de la CAFO a rencontré un écho particulier. Les panelistes ont rappelé que l'exode rural et le chômage massif des jeunes constituent l'un des défis les plus critiques pour l'AES.

Ils ont insisté sur le fait que l'exode rural est la conséquence directe du manque d'opportunités économiques dans les zones rurales. Les politiques d'entrepreneuriat doivent donc prioriser les secteurs ruraux (agriculture, agro-transformation, artisanat, énergie, services communautaires). Le développement d'infrastructures régionales (routes, marchés, centres de formation, pôles agricoles) permettra de retenir les jeunes dans leurs localités d'origine.

Les panélistes ont conclu en réaffirmant leur engagement à soutenir les initiatives visant à donner un avenir économique aux jeunes ruraux, conformément à la vision des Chefs d'État de l'AES.

Les interventions du public ont révélé un profond désir d'engagement, d'intégration et de transformation. Les panelistes ont répondu avec une vision commune : le renforcement du capital humain, la structuration de l'écosystème entrepreneurial et l'intégration économique régionale sont les leviers majeurs pour bâtir un avenir souverain et prospère pour la jeunesse de l'AES.

Les quatre interventions ont convergé sur un point essentiel, « l'entrepreneuriat est désormais le socle de la souveraineté, de l'intégration économique et de la prospérité durable dans les pays de la Confédération AES ».

Les ministres et Sa Majesté ont unanimement insisté sur la formation, l'unité, la confiance dans la jeunesse, l'investissement endogène et la mise en place de politiques ambitieuses et cohérentes pour transformer durablement l'économie sahélienne. Ce panel a ainsi confirmé que l'AES dispose non seulement de la vision, mais aussi de la détermination collective pour bâtir un nouvel horizon économique africain.

Mots de fin des panelistes

Après que le modérateur de ce panel hautement stratégique ait donné la parole pour exprimer les mots de clôture, Madame le ministre Oumou SALL SECK a remercié les jeunes et leur a demandé de continuer à s'adresser aux structures d'accompagnement des jeunes pour d'éventuelles réponses à leurs préoccupations. Pour le ministre Abdoulaye SEYDOU du Niger, il faut soutenir les jeunes, « Soldat, nous le sommes » Un peuple, un espace, un destin. Quant au ministre SAVADOGO, il a demandé aux jeunes de comprendre le phénomène de l'innovation qui détruit au fur et à mesure les anciens. Il faut s'attendre à des chocs internes et résister. Pour le Roi, il précise qu'il ne faut pas compter sur l'extérieur.

Le modérateur a félicité l'ensemble des ministres, les participants, ce qui met fin à ce panel de haut niveau.

4.2.6. Recommandations issues des interventions du panel de haut niveau :

1. Mettre en place des projets communs de la Confédération AES sur financement populaire dans le secteur énergétique, textile, agricole et de transport ;
2. Mutualiser les investissements des projets à travers la mobilisation des fonds dans les pays de la Confédération ;

3. Fusionner les différents fonds pour en faire une entité viable et performante de fonds d'investissements ;
4. Favoriser les échanges économiques interafricains ;
5. Créer une chaîne de valeur régionale ;
6. Investir et valoriser dans le développement des talents des jeunes africains en privilégiant le consommateur local.

4.3. Projection du film « *Bo Doussé* »

Dans le cadre du Salon International de l'Entrepreneuriat AES, la projection du film documentaire « *Bo Doussé* », réalisé par le cinéaste malien Souleymane Assétou DIAKITÉ, a constitué un moment fort, à la fois culturel, éducatif et politiquement symbolique. Cette œuvre met en lumière le parcours exceptionnel de M. Saïd Iboun Karamoko MINHTE, dit « Doussé », natif de Bougouni, dont l'histoire incarne les valeurs de résilience, d'ingéniosité et de dignité que le Mali souhaite promouvoir auprès de sa jeunesse.

Directeur régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle à Bougouni, Souleymane Assétou DIAKITÉ, également réalisateur du film, offre à travers ce documentaire une contribution remarquable à la vision nationale de l'entrepreneuriat. Le film retrace la trajectoire de Doussé, ancien migrant contraint à l'engagement mercenaire en Libye, puis revenu au pays où il a reconstruit sa vie en embrassant courageusement les métiers souvent dévalorisés dont la vidange de latrines et du ramassage des ordures. Armé au départ de moyens rudimentaires, il a progressivement bâti une activité digne, créatrice de revenus et utile à sa communauté.

La projection de « *Bo Doussé* » au sein du Salon trouve toute sa pertinence dans les objectifs stratégiques de la Confédération AES : valoriser l'initiative privée, promouvoir l'inclusion économique, encourager l'entrepreneuriat de survie et de transformation, et redonner à la jeunesse le sens de l'effort, de la créativité et du travail. L'histoire de Doussé démontre qu'un emploi digne peut naître même dans des secteurs oubliés, pour peu que la volonté, l'innovation et le sens du service communautaire soient présents.

En outre, ce film renforce l'appel lancé par les chefs d'État de l'AES, et notamment par Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'État, qui a fait de l'année 2025 l'« Année de la Culture ». À travers ce documentaire, la culture devient un instrument de sensibilisation, d'éducation citoyenne et d'encouragement à l'entrepreneuriat. La salle comble et l'émotion palpable lors de la projection, en présence de nombreux jeunes, témoignent de la puissance mobilisatrice de l'image dans la construction d'un récit national positif.

L'exemple de Doussé constitue un repère pour la jeunesse à travers le message clé qu'il transmet « le travail demeure la seule voie vers un développement durable ». Sa prise de parole fait écho au message central du Salon : encourager les jeunes à devenir acteurs de leur destin et piliers du développement territorial.

À la fin de la projection, le public a exprimé une vive émotion mêlée d'admiration et de fierté. La salle, largement composée de jeunes, a salué par des applaudissements nourris la force du message porté par *Bo Doussé*. Nombreux spectateurs ont affirmé s'être reconnus dans le parcours de résilience présenté, voyant en Doussé une source d'inspiration et de motivation. Des échanges spontanés ont émergé, témoignant d'une prise de conscience collective sur la dignité du travail et les possibilités d'entreprendre malgré les difficultés. L'œuvre a ainsi profondément touché le public et renforcé son engagement envers les valeurs du Salon.

Ainsi, la projection de « *Bo Doussé* » s'inscrit pleinement dans la dynamique du Salon International de l'Entrepreneuriat AES, en démontrant par l'exemple que l'esprit entrepreneurial peut naître dans les réalités les plus modestes et contribuer, à travers le travail, à la souveraineté économique, à la cohésion sociale et à l'émergence d'un Mali résolument tourné vers l'avenir.



Photo prise pendant la projection du film « Bô Doussé »

4.4. Synthèse du PANEL 1 : « Aperçu de l'écosystème entrepreneurial dans les pays de la Confédération AES » (Formation, qualification, renforcement des compétences, expertise, appropriation, choix des équipements, maintenance, services après-vente)

Modératrice : Madame Gakou Salamata FOFANA, ancienne ministre du Logement, des Affaires foncières et de l'Urbanisme du Mali.

Panelistes :

- **M. Modibo KADJOKE**, ancien ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle ;
- **Mme. Kadiatou TAO**, Cheffe d'entreprise dans le secteur du Génie électrique, Burkina Faso
- **M. Mamadou SIDIBE**, Président de Mali Start up, Mali ;
- **M. Oudou BENGALY**, Directeur général d'Agri-Vision Sahel, Mali.



Photo des intervenants du 1er panel

L'objectif de ce panel 1 était d'évaluer les composantes non financières de l'écosystème entrepreneurial dans les États de la Confédération AES et proposer des stratégies de renforcement durables et intégrées.

Le premier panel du Salon International de l'Entrepreneuriat AES a réuni quatre intervenants majeurs, issus de milieux institutionnels, entrepreneuriaux et associatifs. Tous ont mis en lumière un point essentiel, les obstacles majeurs à l'entrepreneuriat dans l'espace AES sont principalement , et leur prise en charge constitue une condition indispensable pour renforcer l'écosystème entrepreneurial sahélien.

4.4.1. Intervention de Monsieur Modibo KADJOKÉ, Ancien Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle – Mali

Monsieur KADJOKÉ a rappelé que l'entrepreneuriat n'est pas un phénomène nouveau et qu'il est inscrit dans l'histoire économique des peuples sahéliens. Pour lui, la réussite entrepreneuriale ne dépend pas uniquement du niveau d'instruction, mais surtout de la préparation personnelle, des compétences pratiques et de la discipline individuelle.

Il a déconstruit une idée fortement répandue chez les jeunes : « **le financement n'est pas l'obstacle principal** ». Les véritables difficultés résident dans l'insuffisance de formation adaptée, la méconnaissance des marchés, l'absence de gestion rigoureuse et le manque d'éducation financière. Il souligne que la réussite d'un entrepreneur repose sur la capacité à se structurer, à comprendre les réalités du terrain et à adopter une mentalité de long terme. Il termine ses propos par la formulation de quelques recommandations

- Renforcer les formations pratiques adaptées aux besoins du marché.
- Mettre en place un accompagnement structuré et continu.
- Développer l'éducation financière des jeunes.
- Promouvoir la discipline, la gestion rigoureuse et la vision stratégique.

4.4.2. Intervention de Madame Kadiatou TAO, Cheffe d'entreprise – Génie électrique, Burkina Faso

Madame TAO, s'inscrivant dans la même dynamique que son Co panéliste a partagé une expérience concrète de terrain. Selon elle, ce n'est ni le manque d'argent ni le matériel qui freinent l'entrepreneur débutant, mais surtout « le manque de préparation, de rigueur et d'anticipation ».

Elle a insisté sur la nécessité pour les jeunes d'avoir une vision structurée avant de se lancer. Beaucoup d'entre eux entreprennent sans étude de marché, sans plan opérationnel et sans formation technique suffisante. Elle a également mis en avant l'importance de l'accès à des équipements fiables pour améliorer la qualité des prestations.

Recommandations de Mme TAO

- Revoir les approches de formation pour les rendre plus pratiques et adaptées ;
- Former les jeunes à la discipline, à la rigueur et à l'état d'esprit entrepreneurial ;
- Encourager la réalisation d'études de marché ;
- Faciliter l'accès à des équipements techniques de qualité.

4.4.3. Intervention de Monsieur Mamadou SIDIBÉ, Président de Mali Start-up – Mali

Monsieur SIDIBÉ pour sa part a mis l'accent sur « la connaissance de soi » comme fondement de l'entrepreneuriat. Beaucoup de jeunes, selon lui, recherchent des financements avant même de clarifier leur projet ou d'évaluer leur potentiel. Il a relevé une méconnaissance inquiétante des procédures administratives, des obligations légales et des dispositifs d'appui existants. Il regrette que les programmes de formation manquent de continuité. Selon lui, les jeunes apprennent des notions mais ne disposent pas d'un cadre pour les mettre en pratique. Il formule un certain nombre de recommandations pour ce fait :

- Intégrer la connaissance de soi dans les programmes de formation ;
- Simplifier les procédures administratives et sensibiliser les jeunes ;
- Assurer un suivi post-formation solide et durable ;
- Structurer des parcours entrepreneuriaux complets, de l'idée à la mise en marché.

4.4.4. Intervention de Monsieur Oudou BENGALY, Directeur général Agri-Vision Sahel – Mali

Dans ses propos, Monsieur BENGALY a apporté un éclairage précieux sur les réalités du secteur agroalimentaire, soulignant les opportunités considérables dans les chaînes de valeur agricole. Toutefois, il note que les jeunes entrepreneurs ne sont souvent pas suffisamment préparés pour les saisir, faute de formation adaptée ou d'informations fiables.

Il déplore que certains dispositifs publics soient conçus sans consultation des acteurs concernés, ce qui limite leur efficacité. Pour lui, le renforcement des capacités doit être spécifique, territorial et ancré dans les besoins réels des producteurs et transformateurs. Il formule quatre recommandations :

- Concevoir les programmes en consultation directe avec les bénéficiaires ;
- Assurer un accompagnement durable, adapté aux réalités du terrain ;
- Renforcer l'accès à l'information dans les secteurs agricoles ;
- Encourager la conception de projets réalistes avant la recherche de financement.

4.4.5. Synthèse de la modératrice, Madame Gakou Salamata FOFANA

Faisant une synthèse des propos, elle trouve que les quatre panélistes convergent sur un constat majeur : « le renforcement de l'écosystème entrepreneurial de l'AES passe d'abord par la prise en charge des besoins non financiers ». La formation, la qualification professionnelle, l'accès à l'information, la discipline entrepreneuriale, la connaissance de soi, la préparation technique et le suivi post-formation constituent des piliers incontournables pour faire émerger une génération d'entrepreneurs autonomes, innovants et capables de transformer durablement les économies sahéliennes.

Selon elle, ce panel a posé les bases d'un discours nouveau, centré sur l'humain, les compétences et la structuration, comme leviers essentiels pour bâtir une économie régionale résiliente et compétitive.

4.4.6. Questions–Réponses issues des échanges du panel

« Pourquoi dit-on que le financement n'est pas notre principal problème alors que beaucoup d'entre nous manquent d'argent pour démarrer ? »

Réponse combinée des panélistes (KADJOKÉ & TAO & SIDIBÉ) :

Le financement n'est réellement utile que si le projet est clair, bien structuré et techniquement maîtrisé. Beaucoup de jeunes échouent même après avoir obtenu de l'argent parce qu'ils n'ont pas étudié leur marché, ne maîtrisent pas leur métier, ou ne disposent pas des compétences nécessaires pour gérer une entreprise. Ce qui manque d'abord, ce sont : une formation pratique, une discipline entrepreneuriale, une éducation financière, et une vision solide.

Une fois ces bases installées, le financement devient plus facile à obtenir et surtout, plus utile.

« Que faire lorsque l'on a une idée mais que l'on ne sait pas par où commencer ? »

Réponse de Mamadou SIDIBÉ :

Avant toute chose, il faut commencer par se connaître soi-même : ses capacités, ses limites, ses forces. Ensuite, il faut clarifier son idée : quel besoin réel répond-elle ? Quelle valeur apporte-t-elle ? L'étape suivante est de faire une petite étude de marché, même simple. Puis, il faut chercher un accompagnement (structures publiques, incubateurs, centres d'appui). L'erreur la plus fréquente est de demander un financement trop tôt : il faut d'abord structurer son idée, puis la tester à petite échelle, avant de chercher des fonds.

Ces échanges illustrent la ligne directrice du panel à savoir, les défis majeurs de l'entrepreneuriat dans l'AES ne sont pas financiers, mais humains, techniques et structurels. Les jeunes doivent être mieux formés, mieux accompagnés et mieux connectés aux réalités du marché pour bâtir un entrepreneuriat sahélien robuste et innovant.

Au terme des différentes interventions, la modératrice a ouvert une nouvelle séquence d'échanges afin de permettre au public d'approfondir les réflexions. Trois grandes questions ont ainsi été soumises aux panélistes, qui y ont répondu avec précision et esprit constructif.

Quels sont les obstacles non financiers qui freinent l'entrepreneuriat dans la Confédération AES ?

À cette question centrale, les panelistes ont livré un diagnostic unanime et structuré. Selon eux, les difficultés rencontrées par les jeunes entrepreneurs ne se limitent pas au financement, mais trouvent leurs racines dans un ensemble de contraintes structurelles.

Ils ont évoqué d'abord l'inadéquation entre la formation et les besoins réels du marché, ainsi que l'insuffisance des compétences techniques et managériales. Plusieurs intervenants ont souligné que les moyens alloués à la formation restent faibles, ce qui limite la qualité des enseignements et des apprentissages pratiques.

Les panélistes ont également regretté le manque de synergie entre les acteurs de l'entrepreneuriat, caractérisé par une multitude d'initiatives dispersées, non coordonnées, parfois redondantes, et donc faiblement efficaces. À cela s'ajoute le déficit d'infrastructures de soutien (routes, électricité, internet), indispensables à la compétitivité des entreprises modernes.

Enfin, ils ont insisté sur l'inadaptation du cadre réglementaire et fiscal, l'insuffisance des fonds d'amorçage, ainsi que le poids des normes sociales, parfois dissuasives pour les jeunes voulant entreprendre.

Est-il possible de créer un Conseil de l'Entrepreneuriat de la Confédération AES ?

Les panélistes ont répondu avec optimisme et vision stratégique. Ils ont affirmé qu'une coopération régionale renforcée ne nécessite pas toujours de grands budgets, mais exige avant tout une vision partagée, une volonté politique forte et une coordination efficace.

Ils ont proposé plusieurs pistes concrètes :

- Mutualiser les ressources de formation, de mentorat et les compétences disponibles dans les trois pays ;
- Mettre en place des programmes d'échanges d'entrepreneurs, de techniciens et de formateurs ;
- Harmoniser les pratiques d'acquisition, d'utilisation et de maintenance des équipements ;
- Standardiser les bonnes pratiques entrepreneuriales au sein de l'AES et encourager les collaborations transfrontalières ;
- Créer un Observatoire Régional de l'Écosystème Entrepreneurial AES (ORS-AES), dédié à la collecte de données, à la veille stratégique et à l'évaluation des politiques d'appui.

Selon les panelistes, ces actions préfigurent dans la mise en place d'un Conseil de l'Entrepreneuriat de l'AES, organe stratégique et moteur d'un écosystème harmonisé et compétitif.

Quelles sont les erreurs les plus courantes commises par les jeunes entrepreneurs ?

Les intervenants ont souligné que de nombreux jeunes se lancent dans l'entrepreneuriat sans engagement réel, souvent portés par l'impatience. Ils manquent parfois de *mindset* entrepreneurial, de discipline et de résilience. Ils se précipitent sans avoir acquis les compétences nécessaires, sans étude de marché, sans préparation stratégique et sans maîtrise du secteur dans lequel ils souhaitent investir.

Pour les panelistes, la clé réside dans l'apprentissage progressif, la clarification des objectifs, l'acquisition de compétences solides et un accompagnement structuré. La réussite entrepreneuriale, ont-ils rappelé, repose moins sur l'accès au financement que sur la préparation, la discipline et la vision à long terme.

4.4.7. Recommandations issues des interventions du panel 1

1. Créer de véritables plateformes régionales de formation et de qualification ;
2. Structurer l'accompagnement entrepreneurial sur le long terme avec des parcours de 6 à 24 ans ;
3. Associer systématiquement équipement, contrat de maintenance et formation ;
4. Intégrer la maintenance, la qualité et la gestion des équipements dans les modèles économiques ;

5. Créer un Observatoire (conseil) Régional de l'écosystème entrepreneurial AES (ORE-AES) ;
6. Harmoniser les bonnes pratiques dans l'espace AES et encourager les collaborations transfrontalières.

4.5. PANEL 2 : « L'entrepreneuriat, moteur clé du développement économique et de création d'emplois dans l'espace AES : quelle approche pour la création massive d'entreprises dans les secteurs clés de l'économie ? »

Modératrice : Mme Nana ADJOUBI, Conseillère Technique, chargée de l'entrepreneuriat à la Présidence de la République du Niger.

Panélistes :

- **M. Amadaou SYLLA**, PDG de SAFALIM-Mali ;
- **M. Yannick KOUSSOUBE**, Coordinateur du projet d'appui à l'emploi des jeunes et de développement des compétences en milieu rural, Burkina Faso ;
- **M. Ibrahim Léo LAM**, écrivain, consultant ;
- **M. Abdoul Kader SIBIBE**, Directeur Général de l'Agence Nigérienne de Promotion des Exportations (ANIPEX).

L'objectif de ce panel était d'analyser le rôle de l'entrepreneuriat comme levier central du développement économique et de la création d'emplois dans la Confédération AES, et définir les approches les plus efficaces pour favoriser la naissance et la croissance d'entreprises performantes.

4.5.1. Synthèse des interventions du panel 2

La thématique issue de ce panel a suscité un engouement certain auprès des panélistes et un intérêt particulier de la part des participants. Par conséquent, il en est résulté des discussions franches, productives et prolifiques en recommandations.

M. SYLLA, PDG de SONALIM, soutient de raisonner en termes de chaîne de valeurs et que le produit agricole localement produit ne soit pas exporté en l'état mais plutôt transformé par les industries. A titre d'illustration, il suggère que les mangues produites dans l'espace confédéral soient transformées en jus de mangue. Et, que cela nécessite l'intervention de grandes entreprises dans les secteurs clés tels que les mines et les télécommunications dans la mesure où, dit-il, nos pays ont la volonté d'asseoir leur souveraineté sur les ressources naturelles. Par exemple que l'or du Mali ne doit pas être transporté en l'état, l'or du Burkina Faso pareil. Par conséquent, il impose la condition selon laquelle la transformation de ces matières premières sur place demanderait de gros investissements au-delà des PME. Et que pour cette raison évidente, les nationaux devraient penser à créer de grandes entreprises capables d'exploiter ces secteurs en question.

Évoquant les points faibles des entreprises dans les pays de l'AES, M. SYLLA a soulevé la question de la transmission d'entreprise en terme successoral. Selon lui, il n'y a presque pas de transmission d'entreprise du fait que les entreprises meurent avec leur promoteur ; une situation assez préjudiciable car ailleurs, à ses dires, des entreprises vivent 200, 300, voire 400 ans, et, que, les conditions pour assurer ce genre de transmission devaient être créées. Enfin, il a abordé une question relative aux gouvernants de l'AES. Pour lui, l'espace confédéral est un bel outil d'inspiration économique forte qui devait avoir les mêmes convergences à savoir disposer des mêmes législations, en commerce, en investissement, en fiscalité, en d'autres termes, aller vers l'intégration économique dans un bref délai car celle de la CEDEAO et l'UEMOA est inachevée. À la question de savoir comment créer des emplois, M. SYLLA a fait savoir que cela dépendait de la réalisation de certaines procédures de l'AES, dans le temps, en la matière. Et que personnellement il comptait étendre son marché au-delà du Mali.

Réagissant sur la même question, M. Yannick KOUSSOUBE qui dit partager entièrement l'exposé de M. SYLLA, demande de s'inscrire dans une logique de chaîne de valeurs pour nous permettre de transformer de façon structurée notre économie et de créer des emplois. Par ailleurs, il propose de voir comment imbriquer les différents secteurs d'activités au sein de l'AES, qui sont presque les mêmes, pour aller vers l'industrialisation pour laquelle les pays de l'AES sont en retard. Enfin, pour mettre en exergue la problématique de la promotion des locaux, il a paraphrasé la

pensée de feu Thomas SANKARA selon laquelle nous devons produire ce que nous consommons et consommer ce que nous produisons.

Dans le prolongement des débats, sur une autre question, relative à l'emploi et au développement en milieu rural, M. YANNICK a partagé l'expérience du Burkina Faso en la matière avec les panélistes et le grand public en ces termes : « Au Burkina Faso, nous avons ce que nous appelons l'offensive agro-pastorale et halieutique, un système permettant de mettre des intrants à la disposition des producteurs dans l'ensemble des régions du pays grâce au leadership du Capitaine TRAORÉ. Nous avons amené les populations à créer eux-mêmes des emplois. Pour ce faire, nous avons créé l'agence pour la promotion de l'entrepreneuriat communautaire qui a permis à chaque burkinabè de devenir actionnaire de l'entreprise peu importe sa bourse mais à condition qu'il investisse. Cela a permis de mettre en place un certain nombre d'entreprises sans un financement extérieur. Beaucoup de Burkinabès y ont souscrit et cela a permis de créer des usines de transformation. A titre d'illustration, il laissa entendre qu'avant, les ghanéens venaient acheter la tomate au Burkina Faso à vil prix mais ce système y a mis fin. Le système a permis de valoriser les produits locaux dans le domaine de la cotonnade. Les officiels burkinabés s'habillent en cotonnade et cela a été vulgarisé dans les écoles avec les tenues scolaires ; cela a freiné l'afflux de tissus chez nous. Par conséquent, les femmes productrices et transformatrices n'ont plus de difficultés à écouler ce qu'elles produisent et cela favorise la création d'emploi. Dans le cadre de l'AES, seul nous avons des initiatives mais ensemble nous avons un marché. »

Sur le même sujet, M. Ibrahima THIERO a reconnu que le problème de l'emploi était récurrent en dépit des talents cachés et des opportunités dont disposent nos États. Faisant la promotion des femmes, il a demandé aux autorités de les encourager à aller plus loin dans la fabrication de savon par exemple, de mettre les jeunes à contribution dans leurs différentes compétences et contrôler l'importation des produits étrangers au profit des produits locaux. Il demande aux populations d'accompagner les autorités dans tout ce qu'ils font pour nos communautés. Aussi, il a demandé d'arrêter de compter sur l'extérieur et de capitaliser sur nos propres forces.

Aux questions suivantes : « Qu'est-ce qu'il faut réajuster dans les politiques dans l'espace AES pour aller à la création de l'emploi ? Donner quelques pistes de solutions de stratégies en matière de création d'emplois ?

Monsieur THIERO a d'abord montré toute son admiration pour Thomas SANKARA tout en attribuant les stratégies entrepreneuriales actuelles des autorités du Burkina Faso à Thomas SANKARA. Énumérant les difficultés, il a mis en relief la complexité de la définition même de l'entrepreneuriat perçu par les jeunes comme une situation impliquant costume, cravate, bureau, bureaucratie qui effraie le jeune écolier qui aura de la peine à y trouver ses marques. Eu égard à cela, THIERO demande de redéfinir le système éducatif et créer des systèmes adaptés à nos réalités pour permettre aux enfants de comprendre en fonction de l'enseignement du terroir. Pour ce faire, il a fait un certain nombre de recommandations dont : insuffler une vision, des orientations, un leadership aux enfants et leur permettre de se mettre au service de leur communauté ; casser le système et le refaire ; passer de la théorie à la pratique pure et dure, en faisant des stages rentables ; encourager les consultations citoyennes par les dirigeants pour un développement endogène.

M. KADER, dans sa réaction sur la question, a également abordé la question des chaînes de valeurs clés dans les pays de l'AES. A ce sujet il a fait savoir que les pays de l'AES sont importateurs par excellence. Il a justifié cette réalité par le fait que nous donnons plus d'importance aux produits d'ailleurs. Aussi, il a suggéré qu'il serait opportun d'amener les productions locales à être compétitives, à être agressives sur le marché mondial à travers la proposition des produits à fort potentiel. Dans sa thèse, il soutient que l'entrepreneuriat agricole reste la solution pour le salut des pays de l'AES. Pour ce faire, il a demandé de développer l'agro-business pour les jeunes étudiants car il n'y a pas assez de formation dans les domaines des mines et les télécommunications. Il a également rappelé que les pays de l'AES consomment 80% d'importation.

Au cours de ce panel, l'épineuse question de l'emploi a été libellée en ces termes :

Comment créer une entreprise qui peut marcher ?

A cette préoccupation, M. SYLLA a réagi à travers ces propos :

« Toute la problématique de nos pays réside dans la célèbre pensée de Thomas SANKARA, selon laquelle nous devons produire ce que nous consommons et consommer ce que nous produisons, et, il a renchéri qu'il faut changer la

façon de produire et la façon de consommer. Par ailleurs, il a mentionné le protectionnisme en matière commerciale et a ajouté qu'il ne s'agit pas d'une attitude abusive. Pour étayer ses propos, il a fait référence au slogan des États-Unis d'Amérique traduisant l'exaltation du protectionnisme « American first ». En somme, M. SYLLA demande de freiner les importations par les productions locales.

Sur la même problématique de la création de l'emploi, M. SIDIBE a reformulé la question à son compte en ces termes : **quelles stratégies de développement, comment créer assez d'emplois dans cette situation de résilience ?**

Capitalisant sur le secteur rural, il a déclaré que c'était le seul moyen à exploiter pour créer des emplois et que l'État devait créer des conditions en milieu rural pour mettre les terres à la disposition des citoyens. Une approche selon lui qui pourrait régler la question de l'immigration. Il a mis un accent particulier sur la valorisation du secteur rural. Pour juguler la question des importations massives, il recommande que nous devons travailler intelligemment en s'interrogeant sur les stratégies de vente de nos produits locaux. Pour satisfaire cette exigence il suggère de créer des chaînes de valeurs à fort potentiel sur les marchés. Par ailleurs, il appelle à trouver des solutions pour limiter les pertes sur ce que nous produisons beaucoup.

Dans ses recommandations, en matière de création d'emploi, M. Amadou SYLLA s'est adressé à la fois aux jeunes, aux États et aux opérateurs économiques.

Aux jeunes entrepreneurs, il a expliqué la nécessité de faire la transmission de l'entreprise pour la pérennité. Il a dépeint l'entrepreneuriat comme une activité résidant dans le comportement et qui ne s'acquiert pas à l'école. Parlant des jeunes entrepreneurs, il s'est montré critique à leur égard en les traitant d'être très pressés. Aussi, il leur a recommandé de se lancer sans complexe pour la simple raison qu'il n'y a pas de sot métier. Enfin, en guise de conseil, il a déconseillé de s'abstenir de dépenser plus qu'on gagne.

Dans sa réaction, M. KOUSSOUBE Yannick a insisté sur le renforcement de la coopération entre les États membres de l'AES. Dans son argumentaire, il fait savoir que l'avenir appartenait aux jeunes et que les entrepreneurs devraient leur accorder leur confiance.

M. Ibrahima THIERO, sur la question, s'est montré dissuasif quant à critiquer l'État, se battre contre l'État ou s'immiscer dans la politique nationale. Il exhorte plutôt les citoyens à apporter leur contribution pour aider l'État. Il demande de ne pas se laisser détourner de sa vocation. Il a encouragé les femmes à se battre pour imposer leur style au nom de leur esprit créatif.

Pour terminer, il a réitéré son soutien indéfectible à l'AES.

Sur la même problématique, un autre intervenant du panel a incité les jeunes à ne pas sombrer dans le complexe et qu'ils doivent apprendre de leurs erreurs pour devenir de bons entrepreneurs. En d'autres termes, accepter l'échec comme tremplin pour atteindre le succès dans le domaine entrepreneurial. Il leur a, par ailleurs, recommandé de rester réalistes et humbles et intégrer la recherche-développement pour être. À l'endroit des institutions, il a suggéré une collaboration étroite pour la fluidité des affaires et la rentabilité.

Ayant épuisé les points prévus, le panel a débouché sur une séance de question-réponses.

À ce niveau, la parole a été donnée à deux intervenants.

La première intervention est venue de mademoiselle Amsetou DICKO, journaliste communicante, bientôt thérapeute communautaire.

Sa première question a été formulée en ces termes : « Dans les secteurs clés évoqués, quelle opportunité transfrontalière entre le Burkina Faso, le Mali, le Niger pourrait être créée pour permettre aux jeunes d'entreprendre à l'échelle de l'AES ? »

Sa seconde question est ainsi libellée : « Que faire pour permettre aux jeunes entrepreneurs de produire certains biens sur place plutôt que de les importer ? »

Parallèlement à ses questions, elle a trouvé regrettable que l'AES consomme 80% d'importation dans la mesure où les trois pays disposent de terres fertiles, d'une richesse animale immense, de l'énergie naturelle à l'échelle mondiale et une jeunesse nombreuse et dynamique.

Quant au second intervenant, il a formulé une contribution et une recommandation.

- Il fait savoir qu'au niveau des États, les politiques doivent être cohérentes et harmonisées pour une collaboration plus efficiente. Poursuivant son plaidoyer, il a souhaité que les politiques pour les jeunes pour les emplois et pour l'entrepreneuriat soient harmonisées et que les structures soient crédibles, transparentes avec une bonne gouvernance. En plus, il recommande que les jeunes s'engagent maintenant avec la vision des dirigeants, développer le secteur de l'artisanat et régler le problème de stage en sensibilisant les jeunes qui refusent d'aller dans les entreprises modestes telles que les boutiques pour apprendre au profit des grandes entreprises. Pour cette raison, il suggère de repenser notre système éducatif. En termes d'innovation et de modèle dans le changement de mentalités, M. Oumarou IBRAHIMA a prôné et encouragé la consommation des productions locales. Pour cela, il a étayé son argumentaire en prenant pour illustration le secteur de la cotonnade qui devrait être développé pour permettre la création massive d'emplois. Il a demandé par exemple d'interdire l'importation de tissus pendant une dizaine d'années afin de permettre aux produits locaux d'être consommés. Prenant l'exemple du Niger, qui produit l'oignon, il a reconnu qu'en 50 ans il n'existe aucune unité de production alors que le secteur fait vivre 1.200.000 personnes. Face à cette réalité, il a séance tenante demandé à M. SYLLA de venir investir au Niger. Enfin, il a vivement plaidé pour une harmonisation des réglementations commerciales.
- Réagissant à Amsétou DICKO, M. SYLLA a recommandé de booster les compétences le plus loin possible en harmonisant les codes de commerce dans les trois pays. Aussi, il recommande de choisir le pays qui offre le plus d'opportunités, de s'enraciner dans un secteur et gérer sans gaspiller.

4.5.2. Recommandations issues des interventions

1. Mettre en place des stratégies pour mobiliser les ressources internes pour le financement des projets ;
2. Mutualiser les initiatives de création d'entreprises ;
3. Refonder le système éducatif en intégrant l'esprit entrepreneurial et patriotique ;
4. Mettre en cohérence les politiques publiques dans les secteurs de l'éducation et de l'économie ;
5. Accélérer l'intégration économique de la Confédération des Etats du Sahel.

4.6. Visite du centre de formation professionnelle de Sénou

Dans le cadre des activités officielles de la première édition du Salon International de l'Entrepreneuriat, les délégations ministérielles en charge de l'Entrepreneuriat, de l'Emploi et de la Formation professionnelle des pays membres de la Confédération AES ont effectué, au lendemain de l'ouverture du Salon, une visite technique au Centre de Formation Professionnelle de Sénou (CFP Sénou). Cette immersion sur le terrain avait pour objectif de permettre aux ministres et à leurs délégations d'apprécier, de manière concrète, l'état d'avancement des infrastructures nationales de formation professionnelle et d'évaluer leur potentiel en matière de formation qualifiante, d'insertion et de promotion de l'entrepreneuriat technique.



Photo des apprenants dans l'atelier mécanique des engins lourds

Accueillies par les responsables du Centre, les délégations ont découvert un établissement moderne, conçu selon les standards internationaux et doté d'équipements de dernière génération. Le CFP Sénou se positionne aujourd'hui comme un pôle d'excellence dans le domaine des métiers du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), grâce à ses 11 filières spécialisées, couvrant notamment la mécanique auto et engin lourds, l'énergie photovoltaïque, la menuiserie bois et métallique, la taille et la pose de pierre, la plomberie, l'électricité bâtiment, ainsi que d'autres métiers techniques indispensables au développement des infrastructures du pays.

À travers un parcours guidé minutieusement orchestré par les encadreurs du centre, les délégations ont pu visiter les ateliers, les salles de démonstration, les blocs pédagogiques et les zones d'apprentissage pratique. Chaque étape du circuit a permis de constater la parfaite adéquation entre les équipements installés et les besoins actuels du marché de l'emploi, marquant ainsi la volonté du Mali de renforcer son capital humain dans des secteurs structurants.

L'un des moments forts de la visite fut la démonstration en taille et pose de pierre, réalisée par une cohorte de jeunes en formation. Ceux-ci ont présenté une technologie japonaise-malienne de pavage, combinant précision, rapidité et durabilité. Cette activité a particulièrement retenu l'attention des délégations, en ce qu'elle illustre l'intégration des innovations techniques dans les cursus de formation professionnelle et ouvre la voie à la modernisation des métiers traditionnels.

Les officiels ont également salué la capacité d'accueil du centre, qui peut recevoir jusqu'à 350 apprenants, offrant ainsi une réponse adaptée à la demande croissante de formation qualifiante exprimée par la jeunesse. Cette capacité, couplée à la diversité des filières et à la qualité des équipements, positionne le CFP Sénou comme un acteur clé de l'écosystème de l'emploi, de l'insertion et de l'entrepreneuriat technique.



Photo des apprenants en démonstration de pose de pierres taillées pour le pavage

Cette visite des ministres et de leurs délégations au CFP Sénou a été marquée par une satisfaction unanime. Tous ont reconnu le caractère stratégique de ce dispositif ultramoderne, tant pour la montée en compétences des jeunes que pour le développement d'un entrepreneuriat technique compétitif dans l'espace AES. Cette visite renforce l'engagement des États membres à soutenir et à valoriser les centres de formation professionnelle comme piliers de la transformation économique et de la création d'emplois durables.



Photo des apprenants dans l'atelier de plomberie

4.7. Soirée d'animation culturelle

La deuxième soirée culturelle du Salon international de l'Entrepreneuriat-AES s'est tenue dans la continuité de la première, poursuivant la vision portée par Madame la Ministre dans le cadre de l'Année de la Culture 2025. Au-delà de cette célébration nationale, la démarche vise à mettre en exergue la place centrale de l'entrepreneuriat culturel, secteur à fort potentiel et encore insuffisamment valorisé, alors même qu'il génère un volume significatif d'emplois directs et indirects.

Cette soirée a été marquée par la présence officielle des délégations ministérielles du Burkina Faso et du Niger, ainsi que par l'ensemble de l'équipe du ministère, entourant Madame la Ministre. Le programme artistique a été assuré par trois grandes figures de la scène malienne : l'Orchestre Badéma National, Samba Touré, et M'Bouillé Koité.

4.7.1. Prestation de l'Orchestre Badéma National

Le premier passage a été assuré par l'Orchestre Badéma National, dont les prestations ont été particulièrement appréciées par le public.

Leur premier titre, interprété en langue bwa, illustre l'importance du rôle complémentaire des deux parents dans l'éducation de l'enfant. À travers le refrain « *mon enfant tais-toi, ta mère arrive* », le groupe met en lumière une scène de vie quotidienne empreinte de tendresse parentale.

Le second air musical rend hommage aux valeurs traditionnelles et a été porté par un artiste en situation de handicap visuel, témoignant de l'engagement inclusif du groupe. La dernière chanson est un appel à la paix et à la cohésion au sein de l'espace AES.

4.7.2. Prestation de Samba TOURÉ

L'artiste international Samba TOURÉ a ensuite occupé la scène. Il a partagé avec le public son retour au Mali après un séjour au Maroc, évoquant ce moment comme une réponse à « l'appel du Mali ». À travers ses quatre chansons, il a revisité avec émotion l'héritage musical dont du regretté Ali Farka Touré, avec une interprétation fidèle de l'un de ses titres emblématiques. Il a également dédié une note musicale à Madame la ministre de l'Entrepreneuriat national et de la Formation professionnelle, saluant ses actions en faveur de la jeunesse et du développement.



Artiste Samba TOURE sur scène

4.7.3. Prestation de M'Bouillé KOITE

La soirée s'est conclue avec la prestation de KOITE jeune artiste talentueux qui s'inscrit dans la continuité de la tradition musicale familiale. Il a ouvert son passage par une interprétation magistrale de l'Hymne national du Mali à la guitare, suscitant un profond respect dans le public qui s'est levé spontanément. Combinant musique traditionnelle et instruments modernes, il a su créer une atmosphère festive et fédératrice. Il a ensuite dédié un titre aux ministres en charge de l'entrepreneuriat et de l'emploi des pays de l'AES, avant de clôturer par une chanson célébrant l'unité des pays membres de l'AES.

Cette deuxième soirée culturelle a permis de renforcer la synergie entre promotion de l'entrepreneuriat, valorisation culturelle, et affirmation de l'identité AES. Par la diversité des prestations et la qualité des messages véhiculés, elle a confirmé le rôle stratégique de la culture comme moteur de développement économique, social et communautaire.



M'Bouillé KOITE sur scène

5. SYNTHÈSE DES TRAVAUX DU JOUR III

La troisième journée du Salon International de l'Entrepreneuriat de l'AES a constitué un moment d'approfondissement des réflexions stratégiques amorcées lors des panels de haut niveau et des activités techniques des jours précédents. Placée sous le sceau de l'analyse critique et de la recherche de solutions opérationnelles, cette journée a permis d'examiner de manière ciblée les obstacles structurels et conjoncturels qui freinent encore l'essor de l'entrepreneuriat au sein de la Confédération AES, tout en identifiant les leviers d'action pouvant accélérer l'intégration économique et la création d'emplois durables.

Les experts, panélistes, institutionnels et entrepreneurs qui se sont relayés ont mis en lumière les défis spécifiques rencontrés par les jeunes et les femmes dans leurs parcours entrepreneuriaux. Le Jour III a également été l'occasion d'engager un dialogue constructif autour du Partenariat Public-Privé (PPP), perçu comme un outil stratégique pour stimuler l'investissement productif dans les secteurs clés des économies sahéliennes. Cette journée, dense et riche en contributions, a dégagé des recommandations concrètes destinées à guider les politiques publiques et à renforcer l'écosystème entrepreneurial dans tout l'espace AES. Elle constitue ainsi une étape déterminante dans la consolidation d'une dynamique régionale fondée sur l'innovation, la coopération et la souveraineté économique.

5.1. PANEL 4 : « Les obstacles au développement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes : quelles solutions pour l'essor de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans les pays de la Confédération AES ? ».

Modérateur : M. Oumarou IBRAHIMA, Directeur Général Entrepreneuriat des jeunes du Niger.

Panelistes :

- **M. Fousseini DOUMBIA**, Expert facilitateur FACEJ 2 ;
- **M. Moussa Hubert OUOLOGUEM**, Vice-président de l'association des incubateurs ;
- **M. Mohamed KEITA**, PDG Zira Capital.
- **M. El Maazouze SAMAKE**, Président de l'association des jeunes pour la promotion de l'entrepreneuriat au Mali ;



Photo des panélistes

Ce panel avait pour objectif d'analyser les obstacles structurels, institutionnels et socioculturels qui freinent l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, puis proposer des solutions concrètes pour leur intégration pleine et durable dans l'économie.

5.1.1. Synthèse des propos de M. Fousseini DOUMBIA

Au sein de ce panel consacré aux défis et perspectives de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, M. Fousseini DOUMBIA, économiste et expert reconnu du développement des PME/PMI, a livré une intervention d'une grande profondeur analytique, nourrie par plus de vingt ans d'expériences au Mali et en Afrique de l'Ouest. Titulaire d'un Master en Gestion et Management des Entreprises, il a bâti sa carrière au cœur des programmes de développement soutenus par des institutions internationales telles que la Coopération danoise, la Banque mondiale, la Coopération française et de la Coopération suisse.

Grâce à ce parcours riche et varié, M. Doumbia a acquis une compréhension fine des dynamiques entrepreneuriales dans les contextes sahélien et ouest-africain. Son intervention s'est articulée autour de trois grands axes : **la réalité des obstacles, les conditions de l'essor entrepreneurial, et les leviers d'action pour les États de l'AES.**

Avec une grande lucidité, il a rappelé que les jeunes et les femmes entrepreneurs se heurtent moins au manque de financement, souvent mis en avant, qu'à une série d'obstacles structurels, invisibles et profondément enracinés. Il a souligné la faiblesse des formations adaptées, le déficit d'accompagnement professionnel, l'absence d'outils de gestion modernes et l'insuffisante structuration des filières productives. Pour lui, le véritable défi n'est pas seulement d'aider les jeunes à créer leurs entreprises, mais de les préparer à gérer durablement, à innover et à intégrer des chaînes de valeurs compétitives.

Fort de son expérience dans la conception de plans d'affaires, la structuration d'unités économiques rurales et l'accompagnement d'entreprises en croissance, M. Doumbia a insisté sur la nécessité d'offrir aux entrepreneurs des solutions concrètes :

- des programmes de formation professionnalisants, centrés sur les compétences pratiques ;
- des outils de gestion informatisés, adaptés aux réalités des PME sahéliennes ;
- des mécanismes d'accompagnement stratégique, permettant d'assurer la viabilité et la montée en compétences des entreprises ;
- une meilleure articulation entre les politiques publiques et les besoins réels des jeunes et des femmes.

Il a également insisté sur l'importance de la structuration des filières agricoles, secteur qui représente un vivier majeur de création d'emplois pour la jeunesse de l'AES. Selon lui, sans une meilleure coordination entre les acteurs, un renforcement du conseil agricole et une valorisation des produits locaux, les initiatives entrepreneuriales resteront fragiles.

Au terme de son intervention, M. Fousseini DOUMBIA a lancé un appel vibrant à la Confédération AES : « **faire du développement des compétences, de l'accompagnement de proximité et de la structuration économique des secteurs porteurs des priorités absolues** ». Pour lui, l'avenir de l'entrepreneuriat dans l'espace AES dépendra de la capacité collective à créer un environnement protecteur, stimulant et propice à l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes et de femmes entrepreneurs, capables de transformer durablement l'économie sahélienne.

5.1.2. Intervention de M. Moussa Hubert OUOLOGUEM

L'intervention de M. Moussa Hubert OUOLOGUEM, Directeur du Groupe Xpertpro et Vice-président de l'Association des Incubateurs, a apporté un éclairage pragmatique et profondément ancré dans les réalités du terrain sur les défis que rencontrent les jeunes et les femmes dans leurs parcours entrepreneuriaux. Son propos, salué par le public, a mis en évidence cinq obstacles majeurs qui freinent l'essor de l'entrepreneuriat dans l'espace AES, ainsi que des pistes de solutions fondées sur l'expérience directe des acteurs du secteur.

D'abord, il a insisté sur la « **barrière de l'accès au financement** », première difficulté évoquée par les jeunes et les femmes entrepreneurs. Faute de garanties, de maturité financière ou d'antécédents bancaires solides, la majorité ne peut compter que sur des ressources informelles « le *love money* », provenant de leur famille ou de proches. Il a rappelé avec réalisme que « les banques ne sont pas des œuvres sociales » : elles financent des projets structurés, portés par des entrepreneurs préparés. D'où l'urgence, selon lui, de renforcer les capacités des jeunes avant de les orienter vers les institutions financières.

Le panéliste a également mis en lumière les limites du « **système éducatif actuel** », qui demeure largement déconnecté des exigences de l'entrepreneuriat moderne. Il a plaidé pour une refonte profonde des curricula afin d'introduire l'esprit entrepreneurial dès le plus jeune âge, en développant la créativité, la résolution de problèmes, le leadership et la confiance en soi. Pour lui, cette réforme est indispensable si l'on veut former les futurs bâtisseurs économiques de l'AES.

Un autre point central de son intervention a été le manque criard « **d'infrastructures essentielles** ». Les routes insuffisantes, les difficultés d'accès à un internet fiable ou encore la faiblesse des réseaux logistiques freinent lourdement l'initiative privée. « Sans infrastructures, aucune entreprise ne peut prospérer », a-t-il martelé, invitant les autorités à faire de leur développement une priorité absolue.

Monsieur Moussa H OUOLOGUEM a également attiré l'attention sur « **l'étroitesse des marchés nationaux** ». Avec des économies fragmentées et des populations relativement limitées, les opportunités locales sont réduites. Il a ainsi encouragé la Confédération AES à accélérer la mobilité des personnes, des biens et des services, afin de transformer

l'espace AES en un marché unifié, dynamique et favorable à la croissance des entreprises.

Enfin, il a souligné que « **le passage à l'action des autorités** » est la condition sine qua non pour lever durablement ces obstacles. « Les recommandations ne suffisent pas », a-t-il rappelé : il faut maintenant agir, exécuter les politiques, suivre les engagements et assurer une véritable mise en œuvre.

En conclusion, M. OUOLOGUEM a élargi la réflexion en évoquant la situation des personnes vivant avec un handicap. Il a montré que celles-ci peuvent transformer leurs propres défis en opportunités entrepreneuriales, en concevant des solutions adaptées à leurs besoins quotidiens.

À travers cette intervention claire et structurée, le panéliste a mis en exergue les réformes nécessaires pour faire de l'AES un espace où les jeunes et les femmes peuvent entreprendre avec confiance, appui et perspective d'avenir.

5.1.3. Intervention de M. Mohamed KEITA

L'intervention de M. Mohamed KEITA, Co-fondateur et Directeur Général, s'est inscrite dans une dynamique résolument tournée vers l'avenir et a profondément marqué l'assistance. Devant un public majoritairement composé de jeunes étudiants – futurs cadres, futurs créateurs d'entreprises et potentiels leaders de la Confédération AES – le panéliste a salué l'enthousiasme, la curiosité et l'énergie contagieuse de cette jeunesse désireuse de s'engager sur la voie de l'entrepreneuriat.

M. KEITA a expliqué que le débat n'était pas seulement théorique ; il était profondément ancré dans les réalités du Sahel, un espace exigeant où entreprendre suppose de naviguer entre incertitudes, contraintes structurelles et opportunités émergentes. Aux côtés des autres intervenants, il a pris soin de partager une expérience nourrie par des années de gestion entrepreneuriale, d'accompagnement de start-up et de développement de projets dans un environnement souvent fragile, mais rempli de potentiel.

Dans son exposé, il a mis en lumière plusieurs fondamentaux incontournables pour espérer bâtir un tissu entrepreneurial solide et durable dans l'espace AES.

Tout d'abord, il a insisté sur l'importance du capital humain. Selon lui, aucune politique de développement ou initiative entrepreneuriale ne peut prospérer sans un investissement massif et intelligent dans les ressources humaines. La qualité de la formation, la montée en compétences, la culture professionnelle et le développement des talents constituent, pour lui, les pierres angulaires de l'émergence économique.

Il a ensuite abordé la nécessité pour tout entrepreneur, jeune ou femme, d'assurer une adéquation réelle entre le produit ou le service proposé et les besoins du marché. Le succès entrepreneurial ne repose pas uniquement sur une idée pertinente, mais sur une proposition de valeur claire, utile, compétitive et capable de répondre à une demande concrète. Cette exigence nécessite de l'étude, de l'observation et une compréhension approfondie des dynamiques économiques locales.

M. KEITA a également rappelé que le développement des entreprises ne peut se concevoir sans un cadre réglementaire adapté, protecteur et incitatif. Il a insisté sur la nécessité d'harmoniser les règles, de simplifier les procédures, et de réduire les obstacles administratifs afin d'encourager l'innovation, d'attirer l'investissement et de sécuriser l'action entrepreneuriale.

Enfin, il a souligné l'importance stratégique des infrastructures (routes, énergie, connectivité numérique, logistique) qui constituent le socle indispensable à la compétitivité des entreprises. Sans infrastructures fiables, les entrepreneurs du Sahel resteront confrontés à des coûts élevés, des retards chroniques et une faible capacité de croissance.

Son intervention s'est conclue par un appel à la responsabilité collective : celle de créer un environnement où chaque jeune et chaque femme de la Confédération AES peut transformer une ambition en entreprise, une idée en impact, et un rêve en richesse partagée. Il a réaffirmé sa conviction que « **le Mali et l'ensemble de la Confédération AES disposent d'un potentiel remarquable** », pour peu que l'on s'engage résolument dans la construction des conditions permettant l'éclosion d'un entrepreneuriat souverain, innovant et durable.

5.1.4. Résumé de l'intervention de M. El Maazouze SAMAKE

L'intervention de M. El Maazouze SAMAKE, éleveur de chèvres de race nigérienne et entrepreneur reconnu dans le secteur agro-pastoral, a apporté un éclairage particulièrement concret sur les défis quotidiens auxquels font face les jeunes entrepreneurs au sein de l'espace AES. Son témoignage, ancré dans la réalité du terrain, a permis de rappeler que l'essor de l'entrepreneuriat exige non seulement des réformes institutionnelles, mais aussi une transformation des pratiques et des mentalités.

Dans un premier temps, M. SAMAKE a dénoncé la lourdeur administrative, qu'il considère comme l'un des obstacles majeurs au développement entrepreneurial. Selon lui, la complexité des procédures de création et de formalisation des entreprises décourage de nombreux jeunes porteurs de projets et retarde la mise en œuvre d'initiatives pourtant viables. Il a ensuite mis en exergue les tracasseries routières, fréquentes sur les axes de transport entre les pays de l'AES, qui perturbent les chaînes d'approvisionnement, augmentent les coûts logistiques et fragilisent la compétitivité des petites entreprises, en particulier celles opérant dans l'agro-pastoralisme. Enfin, M. SAMAKE a insisté sur la nécessité d'un changement profond de mentalité chez les jeunes. Il a appelé à promouvoir une culture de responsabilité, d'innovation et d'audace, soulignant que l'entrepreneuriat ne peut prospérer sans l'engagement personnel, la rigueur et l'esprit d'initiative.

Son intervention, saluée par l'auditoire par des applaudissements, a constitué un plaidoyer fort en faveur d'un environnement entrepreneurial assaini, mieux encadré et propice à l'émergence de nouvelles générations d'entrepreneurs dans les pays de la Confédération AES.

5.1.5. Séance d'échanges avec le public

La séance de questions-réponses qui a suivi les exposés des panélistes a transformé la salle en un véritable forum citoyen, vibrant, spontané et profondément humain. Guidé avec maîtrise et finesse par le modérateur, M. Oumarou IBRAHIMA, cet échange a permis de mettre en lumière les préoccupations concrètes du public, un public jeune, dynamique, composé d'étudiants, de femmes entrepreneures, de porteurs de projets et d'acteurs de l'écosystème entrepreneurial venus des trois pays de la Confédération AES.

Dès l'ouverture du débat, l'atmosphère est devenue participative. Les mains se levaient à tour de rôle, les regards brillaient d'espoir et de détermination, et la parole circulait avec fluidité, traduisant une soif collective de solutions et de changement.

« Comment dépasser cette lourdeur administrative tant indexée par les panélistes ? »

« Nous voulons entreprendre, mais les procédures prennent des semaines, parfois des mois. Comment avancer dans ces conditions ? » La salle a approuvé d'un murmure collectif.

M. Fousseini DOUMBIA a pris la parole et a reconnu ce problème structurel puis rappeler que la solution passe par une digitalisation massive des services publics, un allègement des démarches et surtout la mise en place effective d'un véritable guichet unique. Selon lui : « Un entrepreneur ne peut pas perdre six mois dans les formalités. Cela compromet la vie du projet. »

M. Mohamed KEITA, dans un ton complémentaire, a insisté sur l'urgence d'harmoniser les cadres administratifs entre les trois pays de l'AES, afin de fluidifier la circulation des produits, des entreprises et des investissements.

« Comment accéder au financement quand on n'a pas de garanties ? » « On nous demande de résister, mais sans financement, comment transformer nos idées ? »

M. Moussa Hubert OUOLOGUEM a répondu avec sincérité. Il a rappelé que les banques financent les projets solides, pas les intentions. Il a exhorté les jeunes à se préparer et à s'engager sans compter sur ces banques. Il va jusqu'à encourager les jeunes à vendre des biens matériels et se lancer dans l'entrepreneuriat. Les banques viendront après au regard de votre percé et courage. Il conseil aux jeunes d'élaborer de bons business plans, intégrer des incubateurs et tester leurs idées avant d'approcher les banques. « La préparation est votre première garantie », a-t-il martelé.

Pour sa part, M. DOUMBIA a ajouté qu'un Fonds de garantie public AES serait indispensable pour soutenir les jeunes et les femmes entrepreneurs dans l'accès au crédit.

« **Comment surmonter les tracasseries routières ?** » « Vous avez parlé des tracasseries. Comment les surmonter concrètement quand on transporte du bétail ? »

Le panéliste a répondu sans détour, avec une authenticité qui a touché l'assistance :

« Tant que nos corridors ne seront pas sécurisés, harmonisés et débarrassés des obstacles, nous continuerons à perdre du temps et de l'argent. C'est une question de volonté politique. »

Ce propos franc a déclenché un tonnerre d'applaudissements.

Moment d'émotion : l'engagement spontané de M. SAMAKE

L'un des moments les plus marquants fut l'intervention d'une jeune femme en situation de handicap, passionnée par l'élevage mais dépourvue de moyens. Touché, M. SAMAKE s'est levé : « Je m'engage à lui offrir cent (100) poussins, et à l'accompagner techniquement pendant deux mois. Son handicap ne doit pas être un frein à son avenir. »

La salle s'est levée, saluant par une longue ovation ce geste de solidarité exemplaire, symbole de la philosophie même du Salon, « un entrepreneuriat sahélien solidaire, inclusif et profondément humain ».

En clôturant les échanges, M. Oumarou IBRAHIMA a salué la qualité des interventions, l'engagement du public et la profondeur des contributions. Il a résumé :

- la nécessité d'un environnement institutionnel plus souple ;
- la modernisation des infrastructures ;
- la mobilisation des financements adaptés ;
- l'intégration économique comme moteur de transformation ;
- l'implication active des jeunes et des femmes.

Il a qualifié cette séance d'« illustration vivante de l'esprit entrepreneurial sahélien, solidaire, résilient et déterminé à bâtir l'avenir de la Confédération AES ».

5.1.6. Recommandations issues des interventions :

1. développer les compétences techniques des jeunes et des femmes ;
2. braver les préjugés et les obstacles sociaux ;
3. investir massivement dans les infrastructures de développement ;
4. adapter le financement aux besoins des entrepreneurs ;
5. unifier les fonds de financement des projets ;
6. harmoniser les agences de normalisation et de certification des produits de la Confédération AES ;
7. accélérer les règles communes fiscales, douanières et de la libre circulation des biens et de services ;
8. lever la barrière linguistique.

5.2. PANEL 5: « Partenariat Public Privé, outil de création d'entreprise dans les secteurs stratégiques de l'économie des pays de la Confédération AES »

Modérateur : M. Drissa GUINDO, Secrétaire Général /MENEFP

Panelistes :

- **Mme Zeinabou Baba DIALLO**, Directrice Générale Institut Africain de Management du Mali ;
- **M. Ousseini MAGAJI**, Vice-président en charge de l'emploi et de la formation du Conseil national du Patronat du Niger ;
- **M. Oumar GUINDO**, Directeur Général de Toguna Agro Industries du Mali ;
- **M. Issa Hassimi DIALLO**, Coordinateur du Partenariat Public Privé du Mali, à la Primature du Mali

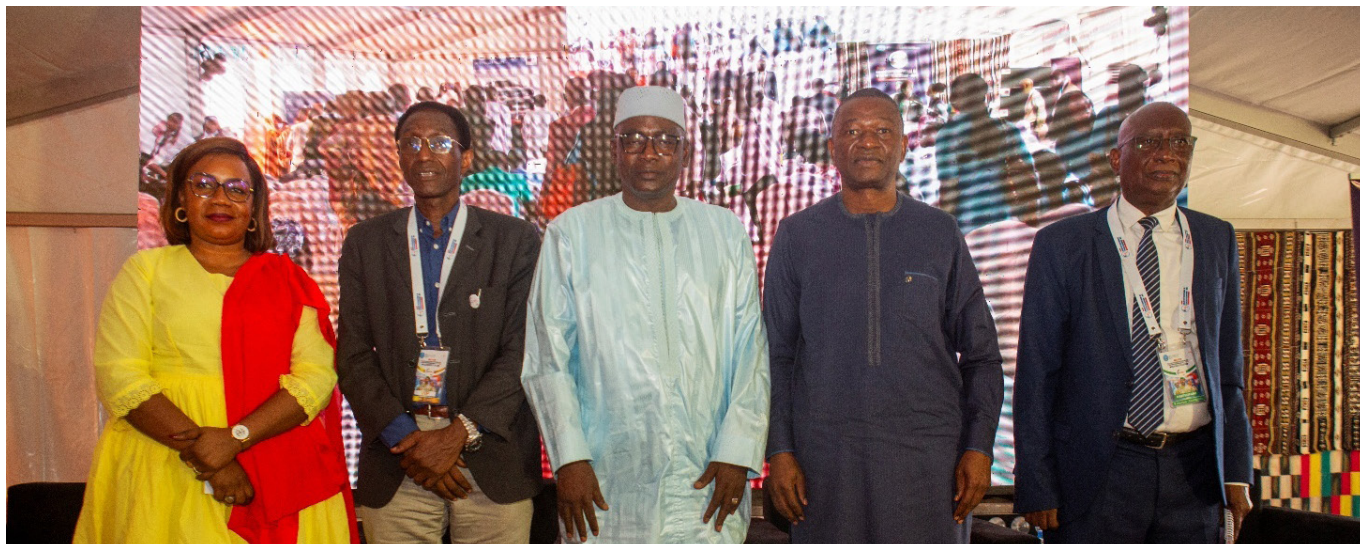


Photo panel 5 (gauche à droite : Zeinabou - MACADJI - D.GUINDO - O.GUINDO - DIALLO)

À la suite des échanges particulièrement riches du Panel 4 consacrés aux obstacles au développement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, le Panel 5 est venu prolonger la réflexion en abordant une dimension stratégique essentielle : le rôle du Partenariat Public-Privé (PPP) dans la création d'entreprises et la structuration des secteurs porteurs au sein des pays de la Confédération AES.

Modéré par M. Drissa GUINDO, Secrétaire général du Ministère de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, ce panel a réuni des acteurs de référence du monde universitaire, patronal et industriel. Autour de la table figuraient Mme Zeinabou Baba DIALLO, Directrice générale de l'Institut Africain de Management du Mali, M. Ousseini MAGAJI, Vice-président du Conseil national du Patronat du Niger, M. Oumar GUINDO, Directeur général de Toguna Agro Industries, et M. Issa Hassimi DIALLO, Coordinateur du Partenariat Public-Privé du Mali à la Primature.

Ce panel avait pour finalité de mettre en lumière les synergies possibles entre l'État et le secteur privé, d'identifier des modèles de PPP innovants et de montrer comment ces mécanismes peuvent devenir des leviers puissants de transformation économique, d'industrialisation et de création massive d'emplois dans l'espace AES. Par la diversité de leurs expériences et la complémentarité de leurs perspectives, les panélistes ont jeté un regard stratégique sur les opportunités qu'offre le PPP pour bâtir un entrepreneuriat compétitif, souverain et durable.

5.2.1. Résumé de l'intervention de M. Issa Hassimi DIALLO, Coordonnateur de l'Unité de Partenariat Public-Privé (UPPP), Primature-Mali

Lors de son intervention au panel consacré au thème « Le Partenariat Public-Privé, outil de création d'entreprises dans les secteurs stratégiques de l'économie des pays de la Confédération AES », M. Issa Hassimi DIALLO a rappelé l'importance décisive du PPP dans la transformation économique des États sahéliens. Il a exprimé sa gratitude au Ministère de l'Entrepreneuriat national pour l'invitation, soulignant la pertinence de ce panel dans un contexte où l'AES ambitionne de bâtir un modèle économique résilient, intégré et souverain.

Le PPP : un levier structurant de développement

M. DIALLO a d'abord replacé le Partenariat Public-Privé dans son cadre général : un outil de collaboration stratégique entre l'État et le secteur privé permettant la réalisation d'infrastructures et de services publics essentiels. Il a insisté sur deux caractéristiques fondamentales du PPP :

- la prise de risque et de responsabilité par le partenaire privé,
- la rémunération basée sur la performance ou l'usage, ce qui confère à ce modèle une exigence de qualité et d'efficacité.

Il a rappelé que la loi malienne (Loi n°2016-061) distingue deux grandes familles de PPP : les concessions et les partenariats à paiement public, tous considérés comme des contrats administratifs.

Atouts mais aussi complexité du modèle Partenariat Public-Privé (PPP)

Selon lui, le PPP n'est ni un outil magique ni une solution universelle. Il offre de grands avantages : mobilisation des investissements privés, transfert d'expertise, innovation, rapidité d'exécution. Mais il comporte aussi des défis majeurs :

- contrats complexes,
- durées pouvant atteindre 30 ans,
- engagements financiers lourds pour l'État.

D'où la nécessité d'un cadre rigoureux et d'une expertise nationale forte.

Le rôle stratégique de l'Unité Partenariat Public-Privé

M. DIALLO a présenté les missions essentielles de l'Unité Partenariat Public-Privé, organe expert chargé de garantir que l'État reste protégé et que chaque Partenariat Public-Privé soit conçu selon les standards internationaux :

- assistance aux ministères dans l'identification et la préparation des projets ;
- validation des évaluations préalables ;
- appui à la rédaction des dossiers d'appel à concurrence ;
- participation à toutes les étapes de passation ;
- avis technique sur les projets de contrats ;
- suivi-évaluation de l'exécution des PPP.

Il a souligné que cette expertise est indispensable pour permettre à l'État de tirer pleinement profit du partenariat privé, notamment à travers la création de **sociétés dédiées** (SPV), considérées comme une bonne pratique internationale. En effet le SPV (*Special Purpose Vehicle*) est une entité juridique (société ad hoc) créée spécifiquement pour réaliser un projet financier unique, isoler des risques ou détenir des actifs. Il permet aux investisseurs de mutualiser leurs capitaux pour des opportunités ciblées et simplifie la gouvernance des entreprises en regroupant plusieurs investisseurs en un seul actionnaire.

Une opportunité historique pour la Confédération AES

Pour M. DIALLO, l'AES offre une occasion unique de repenser l'intégration régionale. Dans cet espace en quête de souveraineté économique, l'approche PPP permettrait :

- de mutualiser les compétences du secteur privé sahélien ;
- de lancer des projets structurants transfrontaliers ;
- d'améliorer le cadre de vie des populations ;
- de dynamiser l'emploi et la création d'entreprises.

Il a insisté sur le fait que les PPP constituent une **source innovante de financement**, essentielle à un moment où les pays de l'AES veulent s'appuyer davantage sur leurs propres ressources.

Alignement avec la vision nationale et les projets structurants

En conclusion, M. DIALLO a rappelé que la Vision « **Mali Kura jɛtaasira ka bɛn san 2063 ma** » et la **SNEDD 2024-2033** prévoient (11) projets structurants prioritaires, dont le projet **YELEN KURA** consacré à l'électrification du pays, particulièrement adapté à une mise en œuvre en PPP.

Son intervention s'est ainsi inscrite dans une dynamique de modernisation, de rigueur et de souveraineté, en soulignant que le PPP, bien encadré, peut devenir un levier majeur de développement pour les pays de l'AES.

5.2.2. Résumé de l'intervention de Mme Zeinabou Baba DIALLO

Madame Zeinabou commence par remercier l'ensemble des ministres, les distingués panélistes, les entrepreneurs, les étudiant(e)s et tous les invités présents. Voici une synthèse de sa prise de parole :

« C'est avec une profonde fierté que je prends la parole aujourd'hui, au nom du Patronat malien, et en tant que Directrice Générale de l'IAM Bamako, pour porter la voix du secteur de l'éducation. Si nous sommes réunis ici, ce n'est pas pour un simple exercice académique. Le thème qui nous rassemble dépasse largement le cadre d'une conférence : il constitue la véritable boussole de notre souveraineté économique. Le Partenariat Public-Privé, que beaucoup réduisent encore à un mécanisme de financement, doit être compris pour ce qu'il est réellement un levier stratégique, un catalyseur de transformation, et le futur moteur de l'incubation de nos entreprises locales. Mieux encore, il est destiné à devenir l'un des piliers de notre indépendance économique au Sahel.

En tant que porte-parole du secteur privé, je le dis avec clarté que « l'investissement est prêt ». Le capital nécessaire pour bâtir les grandes lignes de l'AES telles les routes, les dépôts de carburant stratégiques, les hôpitaux existent à mon avis. Mais cet argent est timidement mobilisé. Pourquoi ? Parce que le véritable défi du PPP n'est pas de trouver le financement, mais de bâtir la confiance ».

Mme Zeinabou Baba DIALLO a livré un message fort sur la place stratégique du Partenariat Public-Privé dans l'avenir économique de l'AES. Avec l'autorité de la cheffe d'entreprise et la vision de l'éducatrice, elle a rappelé que le PPP ne doit pas être considéré comme un simple mécanisme de financement, mais comme le levier principal de construction de la souveraineté économique sahélienne.

Elle a affirmé que le secteur privé est prêt : les capitaux existent, la volonté d'investir aussi. Cependant, l'investissement reste « timide » faute d'un climat de confiance suffisamment solide. Pour elle, le défi prioritaire n'est pas l'argent, mais la « **sécurisation des règles du jeu** », indispensable pour libérer l'initiative et accélérer les projets structurants de l'AES.

Mme DIALLO a ainsi appelé à une harmonisation juridique entre les États sahéliens, mais aussi à une réforme urgente de la loi malienne sur les PPP. S'appuyant sur une étude conduite par le CNPM, elle a présenté certaines recommandations concrètes du document à savoir : i) rendre les procédures plus simples et accessibles aux PME, ii) renforcer l'Unité PPP par des expertises sectorielles, et ii) clarifier les garanties publiques pour rassurer les investisseurs locaux.

L'un des points centraux de son intervention a été la nécessité d'un « **PPP véritablement inclusif** », capable d'intégrer les petites et moyennes entreprises dans les grands projets nationaux. Elle a proposé un modèle innovant fondé sur la « Clause d'Intégration d'Entreprises Locales (CIEL) », permettant de faire de la sous-traitance, du transfert de compétences et de la sécurisation de trésorerie des leviers de montée en puissance des acteurs locaux.

À travers ses mots, Mme DIALLO a livré un plaidoyer puissant, celui d'un Partenariat Public-Privé réinventé, accessible, souverain et capable d'ancrer durablement le développement économique au sein des pays de l'AES. Son intervention s'est inscrite dans la dynamique du Salon en rappelant que l'intégration économique, l'investissement local et la confiance mutuelle sont indispensables pour bâtir l'avenir du Sahel.

Elle a souligné que le secteur privé dispose du capital nécessaire pour accompagner les projets structurants de l'AES (infrastructures, énergie, santé), mais que la faiblesse actuelle réside moins dans le financement que dans le déficit de confiance entre public et privé. Son intervention visait ainsi trois objectifs majeurs :

1. Renforcer la sécurité juridique des investisseurs,
2. Créer un cadre de gouvernance plus efficace,
3. Rendre le PPP inclusif au bénéfice des PME locales.

Au cours de son intervention, Mme Zeinabou Baba DIALLO, également enseignante dans l'enseignement supérieur, a tenu à rappeler avec force le rôle stratégique du capital humain dans la construction de la souveraineté économique de l'AES. Elle a insisté sur le devoir sacré qui incombe aux institutions académiques, il s'agit de la préparation d'une nouvelle génération de décideurs, de managers, de juristes et d'ingénieurs capables de maîtriser pleinement l'ingénierie financière et la structuration des PPP adaptés aux réalités sahéliennes. Pour elle, aucune transformation durable n'est possible sans une élite intellectuelle techniquement armée et formée localement.

Elle a présenté l'engagement des Établissements Privés d'Enseignement Supérieur (EPES) autour de trois axes majeurs de formation :

1. **Le Mastère Spécialisé PPP**, destiné à former des cadres publics et privés capables de mener et négocier les projets structurants sans dépendance extérieure, en garantissant un équilibre contractuel et technique dans les PPP de l'AES.
2. **Le Certificat en Cybersécurité AES**, conçu pour renforcer la souveraineté numérique des États en sécurisant les infrastructures critiques (énergie, transport, finance) et en dotant la jeunesse de compétences stratégiques aujourd'hui indispensables.
3. **La Chaire AES-PPP pour l'innovation entrepreneuriale**, pensée comme un véritable laboratoire d'études et d'expérimentation. Cette chaire permettra à la fois de produire des études de faisabilité indépendantes et d'incuber des « PPP-Startups », entreprises locales destinées à devenir des sous-traitants innovants et essentiels dans les grands projets régionaux.

Pour Mme DIALLO cette dynamique académique constitue l'un des fondements de l'autonomie économique et de l'innovation au sein de l'espace AES.

Elle formule des recommandations clés fondées sur les conclusions d'une étude du CNPM sur la loi PPP du Mali, dont elle a exposé les réformes prioritaires :

- simplifier des procédures et meilleure valorisation des offres spontanées des PME ;
- renforcer de l'Unité PPP par le recrutement d'experts sectoriels (TIC, énergie, agronomie) ;
- clarifier des garanties publiques afin de sécuriser les investisseurs et faciliter l'accès au financement bancaire.

Elle a également insisté sur la nécessité d'un « PPP inclusif », adossé à une Clause d'Intégration d'Entreprises Locales (CIEL), garantissant la participation effective des PME nationales dans les contrats stratégiques. Trois mécanismes concrets ont été proposés :

- gestion déléguée de proximité pour confier aux PME locales l'entretien des infrastructures de dernière proximité ;
- transfert de compétences et mentorat technique obligatoires pour les grands adjudicataires ;
- sécurisation de la trésorerie des PME via des mécanismes de financement par facture garantis par les contrats PPP.

Pour terminer, Mme Zeinabou Baba DIALLO a réaffirmé la disponibilité du secteur privé à investir massivement, mais a conditionné ce déploiement à un cadre institutionnel plus lisible, plus rapide et plus protecteur. Elle a ainsi appelé l'État à agir avec diligence pour lever les barrières juridiques et administratives, afin que le PPP devienne un véritable levier de transformation économique dans la Confédération AES.

5.2.3. Résumé de l'intervention de M. Oumar GUINDO

Prenant la parole avec l'assurance d'un acteur clé du secteur privé, M. Oumar GUINDO, Directeur du Groupe TOGUNA, a recentré le débat sur l'un des leviers les plus structurants pour l'avenir économique de la Confédération AES « la nécessité d'un cadre juridique commun et harmonisé en matière de Partenariat Public-Privé (PPP) ». Selon lui, l'absence de convergence normative entre les États constitue aujourd'hui un frein majeur à la mobilisation du secteur privé, alors même que l'AES dispose d'un potentiel économique exceptionnel et d'un espace géographique considérable offrant d'immenses opportunités d'intégration productive.

Pour M. GUINDO, le PPP n'est pas seulement un outil de financement. Il est désormais un instrument stratégique, au cœur de la transformation et de la modernisation des infrastructures dans les pays de l'AES. Il a souligné avec force que le PPP doit être considéré comme un mécanisme de développement national et régional, capable d'attirer des capitaux privés dans des secteurs stratégiques tels que l'énergie, les infrastructures routières et ferroviaires, ou encore le transport des hydrocarbures.

À ce titre, il a présenté l'un des projets les plus ambitieux pour l'avenir de l'AES « la construction d'un pipeline transfrontalier reliant les trois pays membres », un projet qui favoriserait non seulement la sécurisation énergétique mais aussi la réduction des coûts logistiques, la souveraineté énergétique et la compétitivité industrielle. Selon lui, une telle infrastructure est réalisable avec l'appui d'experts du secteur pétrolier et grâce à un cadre PPP bien structuré.

Abordant la question du financement de ces projets d'envergure, M. GUINDO s'est réjoui de l'initiative portée par les

Chefs d'État visant à créer une Banque d'Investissement de la Confédération AES. Il a insisté sur le fait que cette institution financière serait un tournant majeur, un outil décisif pour soutenir les projets structurants et rassurer les investisseurs privés. « *Pour nous, industriels, c'est une excellente nouvelle. Nous sommes prêts à apporter notre contribution au développement de l'AES* », a-t-il affirmé avec conviction.

Toutefois, il a rappelé que la réussite de ces ambitions régionales dépendra de la capacité des États à créer un environnement de confiance. Pour cela, il appelle à une synergie d'action renforcée entre les Unités PPP nationales et les Conseils Nationaux du Patronat, afin de combler le fossé qui persiste souvent entre le secteur public et le secteur privé. Selon lui, seule une collaboration étroite, structurée et permanente pourra accélérer la mise en œuvre des projets et garantir l'efficacité des investissements.

En conclusion, M. GUINDO a lancé un véritable cri de cœur « les États de l'AES doivent capitaliser sur leur unité nouvelle, mobiliser leurs ressources internes et structurer un cadre PPP solide et partagé ». C'est à cette condition que les grands projets comme le pipeline, les infrastructures énergétiques ou les chantiers d'intégration régionale, pourront voir le jour et transformer durablement l'espace AES en un pôle économique souverain, attractif et compétitif.

5.2.4. Résumé de l'intervention de M. Issa Hassimi DIALLO

A travers une projection PowerPoint, M DIALLO a décrit le partenariat public privé en ces points.

Lors de son intervention, M. Ousseini MAGAJI a offert une analyse claire et stratégique du rôle du Partenariat Public-Privé (PPP) dans la transformation économique des pays de la Confédération AES. Son exposé, articulé autour de quatre axes, a permis de mettre en lumière l'importance du PPP comme moteur de création d'entreprises, de modernisation des infrastructures et de renforcement des capacités nationales.

Il a d'abord rappelé la définition même du PPP, présenté comme une collaboration structurée entre l'État et le secteur privé en vue de réaliser des projets d'envergure ou de fournir des services essentiels. Dans le contexte sahélien, marqué par des besoins croissants en infrastructures et en services, le PPP apparaît selon lui comme un levier incontournable, particulièrement dans des secteurs stratégiques tels que l'agriculture et l'agro-industrie, l'énergie, les infrastructures routières et ferroviaires, le numérique ou encore le tourisme.

Développant son propos, M. MAGAJI a mis en évidence les nombreux avantages que procure ce mécanisme pour la création d'entreprises. Le PPP permet en effet de mobiliser des ressources financières et techniques importantes, souvent hors de portée des seuls États. Il favorise également l'innovation en donnant accès aux technologies, méthodes et expertises du secteur privé. Par ailleurs, le partage des risques entre parties publiques et privées renforce la viabilité des projets à long terme. Il a également insisté sur la dimension formative des PPP : en travaillant étroitement avec les entreprises privées, les administrations publiques voient leurs compétences renforcées, ce qui contribue à une montée en expertise au niveau national et régional.

Cependant, l'intervenant a souligné plusieurs défis majeurs auxquels les pays de l'AES doivent faire face pour maximiser le potentiel du PPP. Il a évoqué l'absence ou l'insuffisance de cadres juridiques clairs, rendant difficile la mise en œuvre de projets fiables. Le manque de confiance entre secteur public et secteur privé constitue aussi un frein, aggravé par des procédures encore opaques. Enfin, les capacités institutionnelles limitées empêchent parfois une supervision adéquate des projets.

Pour répondre à ces défis, M. MAGAJI a formulé un ensemble de pistes destinées à renforcer durablement l'architecture juridique et institutionnelle des PPP au sein de la Confédération AES. Il a recommandé l'élaboration de lois spécifiques et complètes, encadrant les droits et obligations des parties. Il a également insisté sur la nécessité de former les agents publics et les opérateurs privés aux exigences juridiques, financières et techniques des PPP. La transparence est apparue comme une exigence centrale : la mise en place d'appels d'offres ouverts, de critères d'évaluation clairs et de mécanismes de communication fiables est indispensable pour restaurer la confiance entre les acteurs. Il a aussi évoqué la protection des intérêts publics, notamment en veillant à l'accès équitable des communautés rurales et des petits producteurs aux bénéfices des projets. Enfin, il a plaidé pour une meilleure accessibilité de l'information, condition essentielle pour garantir la participation citoyenne et la reddition des comptes.

En conclusion, l'intervention de M. MAGAJI a mis en exergue le rôle stratégique des PPP dans la construction d'un espace AES souverain, dynamique et économiquement intégré. Ses recommandations s'inscrivent pleinement dans

la vision d'un entrepreneuriat structuré, innovant et fondé sur des partenariats équilibrés entre État, secteur privé et communautés.

5.2.5. Recommandations issues des interventions du panel 5 :

1. **Simplifier la procédure de passation** et rendre les **offres spontanées** des PME plus attractives ;
2. **Renforcer l'Unité PPP (UPP)** en recrutant des experts sectoriels (TIC, Agronomie, Énergie) pour des montages plus intelligents ;
3. **Clarifier les garanties publiques** pour sécuriser les investisseurs et faciliter l'accès au financement bancaire local ;
4. Harmoniser les cadres juridiques de l'AES : mettre en place une sécurité contractuelle sans faille, commune à nos trois nations ;
5. Prioriser les sous-traitants locaux et leur réserver certains projets est vital.

5.3. PANEL 3 : « Problématique du financement de l'entrepreneuriat dans les États de l'AES, enjeux et perspectives. »

Modératrice : Mme Esthel Jacqueline KABORE, conseillère technique, ministère des Sports de la Jeunesse et de l'Emploi du Burkina FASO

Panelistes :

- **M. Aliou SAMAKE**, Expert PME de l'UGP/PAFEEM ;
- **M. Joel TOE**, Directeur des Etudes et des opérations du Fonds Faso KUNA WILI du Burkina Faso ;
- **Monsieur Tidiani A. TALL**, Directeur général de CAECE-JIGISEME.

Ce panel avait pour objectif d'analyser les défis liés au financement de l'entrepreneuriat dans les États de l'AES et de proposer des solutions concrètes pour un accès élargi, durable et équitable aux ressources financières.

Les échanges dirigés par la modératrice **Mme Esthel Jacqueline KABORE** ont permis d'aborder les points suivants :



Photo panel 3 (gauche à droite : SAMAKE-TOE-Estel-TALL)

5.3.1. Résumé de l'intervention de M. Aliou SAMAKE

Lors de son intervention, M. Aliou SAMAKE, Expert PME au sein de l'UGP/PAFEEM, a présenté une analyse structurée et pragmatique de la question du financement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) dans l'es-

pace AES. Son exposé s'est articulé autour du dispositif innovant mis en place par le Gouvernement du Mali, avec l'appui de la Banque mondiale, à travers le Projet de Promotion de l'Accès au Financement, de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi (PAFEEM).

Dès l'introduction, il a rappelé le rôle central du financement dans l'éclosion et la survie des entreprises. Conçu pour répondre aux défis de l'inclusion financière et du développement de l'entrepreneuriat, le PAFEEM bénéficie d'un financement global de 60 millions de dollars, dont une part importante est consacrée à la promotion des MPME.

La Garantie Partielle de Portefeuille : un instrument au cœur de l'inclusion financière

M. Samaké a mis en avant la sous-composante phare du projet : la Garantie Partielle de Portefeuille (GPP), logée au Fonds de Garantie pour le Secteur Privé (FGSP-SA). Il s'agit d'un mécanisme discret, une « garantie silencieuse » qui sécurise les crédits accordés aux MPME, sans que les bénéficiaires n'en soient informés afin d'éviter tout risque de non-remboursement.

La GPP vise à partager le risque avec les banques et IMF, afin de lever leurs hésitations à financer les MPME jugées risquées. Grâce à cette innovation, le Mali a enregistré en seulement trois ans des résultats particulièrement encourageants :

- 10 institutions financières ont adhéré au mécanisme (5 banques et 5 IMF) ;
- 8 015 MPME financées, dont une proportion remarquable de dirigeantes femmes (plus de 35 %) ;
- 52,8 milliards FCFA de financement mobilisés via les institutions financières partenaires ;
- 524 MPME déjà formées dans la gestion, l'hygiène alimentaire, la finance, le plan d'affaires et la gouvernance interne.

Selon M. Samaké, la Garantie Partielle de Portefeuille (GPP) ne se limite pas à améliorer l'accès au crédit : elle contribue aussi à renforcer les capacités techniques des MPME, afin d'assurer leur viabilité et leur croissance.

Une dynamique régionale en construction au sein de l'AES

Il a rappelé que le mécanisme est déjà utilisé également au Burkina Faso (SOFIGIB) et au Niger (SAHFI). Cette convergence offre une opportunité unique : « la mutualisation des fonds de garantie dans l'espace AES pour augmenter la capacité d'intervention, réduire les coûts et sécuriser davantage de projets entrepreneuriaux ».

M. Samaké a insisté sur la pertinence de cette dynamique, d'autant que les trois États partagent déjà des institutions communes comme la BCEAO, les plateformes professionnelles du secteur financier et un environnement réglementaire harmonisé.

Renforcer la confiance et structurer l'avenir

En clôture, il a réaffirmé que l'objectif principal du PAFEEM est d'offrir un financement rapide, sécurisé et mieux adapté aux réalités des MPME, notamment dans un contexte marqué par les crises sécuritaires, économiques et sanitaires. La GPP constitue un levier stratégique pour stimuler l'entrepreneuriat, créer des emplois et soutenir la transformation économique dans l'espace AES.

Il a enfin salué la collaboration fructueuse entre le Gouvernement, le Fonds de Garantie pour le Secteur Privé et les partenaires techniques, appelant à la poursuite de la mutualisation régionale pour renforcer le financement des Micros-Petites et Moyenne Entreprises (MPME), en faire un pilier de souveraineté économique et accompagner les ambitions des jeunes entrepreneurs sahéliens.

5.3.2. Résumé de l'intervention de M. Joel TOE

Dans son intervention, M. Joël TOE a dressé un tableau lucide et engagé de la question du financement entrepreneurial au sein des États de l'AES, rappelant que l'absence de financement demeure l'une des principales causes d'échec des projets portés par les jeunes. Selon lui, cette difficulté n'est pas nouvelle : elle constitue depuis des années un frein structurel à la création d'entreprises viables et durables.

Pour étayer son argumentaire, il a évoqué l'exemple du Burkina Faso, pays qui, depuis plus de deux décennies, avait

mis en place plusieurs fonds de financement destinés à soutenir les initiatives des jeunes. Toutefois, ces dispositifs présentaient de nombreuses insuffisances : dispersion des mécanismes, faible efficacité, manque de coordination et impact limité sur l'emploi. C'est pourquoi, avec l'avènement de la Révolution, les autorités burkinabè ont pris une décision stratégique majeure : fusionner plusieurs de ces fonds pour créer un instrument unique, plus robuste, plus cohérent et aligné sur la vision nationale. C'est ainsi qu'est né le Fonds Faso Kunawili (FKW), présenté par M. TOE comme un modèle inspirant pour l'ensemble de la Confédération AES.

Le Fonds FKW s'inscrit dans une dynamique de résilience économique et sociale, avec pour ambition de transformer en profondeur l'écosystème entrepreneurial burkinabè. Sa stratégie repose sur quatre leviers complémentaires :

- augmenter l'offre de crédit,
- renforcer les capacités des promoteurs,
- assurer un suivi rigoureux des projets financés,
- améliorer la gouvernance par des outils modernes de planification et de gestion.

Selon M. TOE, le Fonds a lancé une véritable révolution dans la manière de financer les initiatives économiques. Ce n'est plus seulement un guichet de crédit, c'est une institution proactive, qui accompagne, supervise et oriente les entrepreneurs tout au long de leur parcours. Le suivi du financement constitue désormais la force motrice de sa mission, garantissant que les projets soutenus arrivent à maturité.

Le panéliste a également insisté sur une innovation majeure, la tranche d'âge des bénéficiaires, élargie de 15 à 64 ans, permettant d'inclure non seulement les jeunes, mais aussi les adultes porteurs de projets productifs et adaptés aux besoins de leurs communautés.

Le Fonds propose un éventail riche de produits ciblés, permettant d'accompagner des profils variés :

- Prêt Installation Jeunes Professionnels Libéraux,
- Prêt Jeunes Talents Révélés,
- Prêt Femmes Battantes,
- Prêt Solidarité Communautaire,
- Prêts Jeunes Entrepreneurs de Métiers,
- Prêt d'Entrepreneuriat Juvénile de Résilience,
- Prêt Appui à l'Économie Informelle,
- Prêt Entrepreneuriat des Handicapés,
- Crédit Entrepreneuriat Retour de la Diaspora, en plus des mécanismes de préfinancement de marchés, cofinancement, et financement d'études et de formations professionnelles.

À travers ce dispositif, le Fonds Faso Kunawili poursuit une mission claire, contribuer à la création et à la consolidation d'emplois pour les jeunes et les femmes, soutenir les PME/PMI, les coopératives et les acteurs de l'économie informelle, et favoriser leur intégration dans la dynamique nationale d'émergence.

M. TOE conclut que le modèle FKW constitue une voie stratégique que les pays de l'AES gagneraient à adapter ou à s'approprier. Il illustre la possibilité de bâtir des mécanismes financiers souverains, performants et inclusifs, au service de la stabilité sociale, de la dignité des populations et de l'essor économique du Sahel.

5.3.3. Résumé de l'intervention de Monsieur Tidiani A. TALL,

Prenant la parole avec l'assurance de celle qui connaît profondément les dynamiques du financement en Afrique de l'Ouest, Monsieur TALL a retracé avec force et clarté l'histoire et l'évolution de la Caisse CAECE-JIGISEME dont il est le directeur. Il a rappelé que cette institution, créée en 1996, est née d'une vision simple mais ambitieuse : offrir un soutien financier concret aux petites entreprises, souvent laissées en marge des circuits bancaires traditionnels. À ses débuts, la Caisse accordait des crédits modestes de l'ordre de 500 000 FCFA. Aujourd'hui, près de trois décennies plus tard, elle est devenue un acteur majeur capable d'octroyer des financements allant jusqu'à 120 millions de FCFA, témoignant d'une montée en puissance remarquable et d'une confiance accrue dans l'économie nationale.

Monsieur TALL a insisté sur un constat fondamental, « le financement demeure le nerf vital de l'entrepreneuriat ». La

grande majorité des porteurs de projets, particulièrement les jeunes, ne dispose pas des ressources nécessaires pour transformer leurs idées en entreprises viables. Cette réalité est encore plus évidente dans l'espace de l'Alliance des États du Sahel (AES), où, malgré les potentialités immenses, l'accès au financement reste un défi constant.

Il a également dressé un bilan lucide des obstacles qui freinent l'élan entrepreneurial. Au Mali, comme dans la quasi-totalité des pays de l'AES, la première barrière est le déficit d'information. Alors même que le pays compte 106 institutions de microfinance, 14 banques et plusieurs autres structures d'accompagnement, l'information ne circule pas correctement. De ce fait, des jeunes dynamiques, porteurs de projets solides et souvent innovants, restent dans l'ombre des dispositifs existants faute d'en connaître les mécanismes. Selon lui, « nous disposons des instruments, mais ils n'atteignent pas suffisamment ceux qui en ont le plus besoin ».

Au-delà de l'information, un autre obstacle majeur persiste : la question des garanties, qui demeure un frein massif à l'accès aux crédits. Beaucoup de jeunes, n'ayant pas d'actifs à offrir en garantie, voient leurs ambitions compromises avant même d'avoir pu défendre la viabilité de leurs idées.

Monsieur TALL a cependant souligné que des solutions existent et méritent d'être davantage valorisées. Les institutions de microfinance, plus souples que les banques classiques, proposent divers mécanismes adaptés aux réalités des entrepreneurs. Toutefois, il a déploré que ces dispositifs restent sous-utilisés, faute d'une communication efficace et d'une stratégie d'information structurée.

Il a conclu en lançant un appel appuyé pour libérer pleinement le potentiel entrepreneurial dans l'espace AES ; il est impératif de renforcer la circulation de l'information, d'améliorer les dispositifs d'accompagnement et de faciliter l'accès au financement. Selon lui, « la jeunesse a le potentiel, les structures existent, mais le lien entre les deux reste à consolider ».

5.3.4. Session Questions-Réponses

La phase d'échanges du panel a été féconde, révélant un fort engagement des participants et une volonté collective de trouver des solutions innovantes aux défis du financement entrepreneurial dans l'espace AES. Plusieurs contributeurs, issus de différents pays, ont partagé des réflexions stratégiques et des propositions opérationnelles.

Le premier intervenant, venu du Niger, a insisté sur l'importance de mettre en avant les fonds d'investissement agricoles, en rappelant l'exemple d'un dispositif national au Niger de 150 millions doté de garanties silencieuses. Selon lui, ce type de mécanisme doit être davantage valorisé, car il permettrait d'accompagner durablement les jeunes agri-preneurs et de stabiliser les exploitations agricoles dans la Confédération AES.

Il a également souligné que les fonds d'investissement en infrastructures sont essentiels pour offrir aux jeunes un cadre favorable à l'entrepreneuriat, car ils créent des opportunités concrètes dans des domaines tels que l'énergie, l'eau, les routes rurales ou les chaînes logistiques. Pour cet intervenant, la question centrale demeure toutefois celle des « fonds dormants », immobilisés dans les institutions bancaires sans bénéficier à l'économie réelle. Il a plaidé pour que ces ressources inutilisées soient rapatriées dans les caisses des États afin de financer des projets innovants et relancer l'activité économique :

« Nos fonds dorment dans les banques. Ils doivent revenir aux États pour financer les projets qui transforment la jeunesse et stimulent la croissance. »

Un autre participant a rappelé que, malgré l'existence de nombreux fonds thématiques dans l'espace AES, l'un des défis majeurs reste la méconnaissance de ces dispositifs. Selon lui, les jeunes entrepreneurs doivent d'abord disposer d'un outil clair, un répertoire exhaustif des fonds, leurs critères, leurs procédures et leurs avantages, afin de comprendre les réalités de chaque instrument financier. Pour lui, la clé réside dans l'identification, la compréhension et l'appropriation de ces mécanismes avant même de solliciter un financement.

Dans le domaine agricole, un autre contributeur a insisté sur la nécessité de créer des fonds dédiés à l'aménagement et à l'installation des jeunes, accompagnés d'un dispositif de suivi continu. Il a rappelé que le problème n'est pas uniquement d'attribuer un financement, mais surtout de soutenir les entrepreneurs dans la durée, en leur offrant un encadrement technique et un suivi rapproché jusqu'à la maturation des projets :

« Le suivi manque aux jeunes. C'est ce suivi qui fait la différence entre un projet qui réussit et un projet qui échoue. »

Enfin, un intervenant a proposé la mise en place d'un mécanisme public de circulation de l'information, sous forme de plateforme numérique unique regroupant l'ensemble des fonds, guichets, banques et instruments financiers disponibles dans l'espace AES. Cette plateforme permettrait également de faciliter la finance digitale, de simplifier l'accès à l'information et de réduire les obstacles administratifs qui freinent l'entrepreneuriat.

5.3.5. Les recommandations issues des interventions sont les suivantes :

1. harmoniser les lois au niveau de l'AES ;
2. créer un fonds commun de financement des PME-PMI de la Confédération AES ;
3. mettre en place une synergie d'action de financement durable pour les projets agricoles;
4. créer une association des établissements bancaires et financiers de l'AES.

6. DEROULE DES ACTIVITÉS PARALLÈLES AUX PANELS

Au-delà des panels de haut niveau et des échanges institutionnels qui ont rythmé les quatre journées du Salon International de l'Entrepreneuriat -AES 2025, un ensemble d'activités parallèles a conféré à l'évènement une dimension pratique, opérationnelle et profondément inclusive. Ces actions, organisées en marge du programme officiel, ont constitué des espaces de démonstration, d'apprentissage, de compétition et de services, renforçant ainsi le caractère multidimensionnel et innovant du Salon.

L'un des pôles les plus dynamiques a été l'**Espace de Formation de l'APEJ**, conçu comme un véritable laboratoire d'acquisition de compétences. Près de six cents jeunes y ont bénéficié de modules intensifs en leadership, esprit entrepreneurial, élaboration de projets, employabilité et techniques d'innovation. Animé par des formateurs, entrepreneurs et experts issus de l'écosystème sahélien, cet espace a permis de traduire en actes la vision d'un entrepreneuriat **fondé sur le savoir, le savoir-faire et le savoir-être**.

Parallèlement, le **Concours de Plans d'Affaires**, dont la phase de présélection s'est déroulée avant le Salon et la finale en direct sur le site, a offert une tribune exceptionnelle à la créativité et au potentiel entrepreneurial des jeunes et des femmes. Avec près de mille inscriptions et plus de deux cents dossiers reçus, ce concours a révélé des projets innovants, valorisé l'excellence et récompensé les initiatives créatrices d'emplois durables dans l'espace AES.

Le Salon a également abrité une diversité d'activités logistiques et opérationnelles essentielles à son bon déroulement et à son attractivité. Les espaces de **restauration**, tenus par des entrepreneurs locaux, ont mis en valeur la richesse culinaire du Mali et des pays de l'AES. Le dispositif de **santé et de premiers secours**, appuyé par des professionnels qualifiés, a garanti la sécurité sanitaire des milliers de participants. De même, les unités dédiées à la **sécurité**, mobilisées sur l'ensemble du site, ont assuré un environnement stable et rassurant, indispensable au succès d'un événement de cette envergure.

Enfin, le Salon a servi de plateforme de visibilité grâce à un dispositif médiatique renforcé : **interviews, reportages, enregistrements d'émissions télévisées**, capsules audiovisuelles, interventions en direct... autant d'outils qui ont donné un écho national et sous-régional aux messages portés par l'évènement.

Ces activités parallèles, complémentaires des sessions scientifiques et institutionnelles, ont contribué à faire du SIE-AES 2025 bien plus qu'un Salon, une expérience immersive, un lieu d'apprentissage actif et un catalyseur concret d'opportunités pour la jeunesse sahélienne.

6.1. Synthèse des Activités de l'Espace de Formation

6.1.1. Contexte et justification des Formations pendant le Salon

Organisé sous la présidence malienne de l'Alliance des États du Sahel (AES), le Salon International de l'Entrepreneuriat 2025 a constitué une étape majeure dans la promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation au sein de l'espace sahélien. Dans ce cadre, l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ) a été mandatée pour concevoir et animer l'Espace de Formation, un dispositif stratégique dédié au renforcement des capacités des jeunes en matière d'entrepreneuriat, de leadership et d'employabilité.

Conçu comme un espace structuré d'apprentissage, l'Espace de Formation reposait sur deux salles pleinement opérationnelles, chacune dotée de 50 places, destinées à accueillir des sessions continues de formation, d'échanges et de partages d'expériences. Il s'inscrit directement dans les orientations du Ministère de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, qui fait de la modernisation des compétences, de l'éducation entrepreneuriale et de l'insertion professionnelle des jeunes un levier majeur de la politique nationale de l'emploi.

À travers une programmation dense, diversifiée et adaptée aux besoins de la jeunesse sahélienne, l'Espace de Formation a visé à transmettre des connaissances pratiques, des outils opérationnels et des attitudes citoyennes favorisant l'initiative entrepreneuriale et la réussite professionnelle.

6.1.2. Objectifs institutionnels

L'Espace de Formation répondait à des objectifs stratégiques clairement définis, à savoir :

- promouvoir la culture entrepreneuriale et citoyenne auprès des étudiants, élèves et jeunes professionnels ;
- renforcer les compétences clés liées au leadership, à l'innovation, à la création d'entreprise et à l'employabilité ;
- faciliter l'accès à l'information sur les dispositifs publics d'accompagnement, d'orientation et de financement ;
- créer un cadre d'échanges interactifs entre jeunes, formateurs, entrepreneurs et institutions ;
- valoriser l'expertise et les dispositifs de l'APEJ, tout en renforçant sa visibilité dans l'écosystème entrepreneurial national et sous-régional.

6.1.3. Organisation générale et méthodologie

Les activités se sont déroulées sur deux journées conformément au programme validé par le Comité d'Organisation du SIE-AES. Grâce au fonctionnement simultané des deux salles et à un système de rotation par thématique, les participants ont pu assister successivement à plusieurs modules. Cette méthodologie a permis d'accroître la couverture thématique et d'optimiser la participation.

Au total, près de **600 jeunes** issus d'écoles secondaires, lycées, universités publiques et privées, centres de formation professionnelle et instituts spécialisés ont été accueillis. La forte affluence témoigne de l'intérêt accru de la jeunesse pour l'entrepreneuriat, l'innovation et l'insertion professionnelle.

La coordination générale a été assurée par le Chef du Département Entrepreneuriat Jeunesse (DEJ) de l'APEJ, en étroite collaboration avec l'ANPE pour les modules d'employabilité.

6.1.4. Déroulement des activités de formation du Jour 1 – Mercredi 19 novembre 2025

Thème : Esprit entrepreneurial et découverte d'opportunités

La première journée s'est ouverte par deux messages institutionnels forts. Le Directeur Général Adjoint de l'APEJ a rappelé le rôle central de l'engagement citoyen et de la participation active des jeunes dans le développement socio-économique. Simultanément, le Chef du DEJ a insisté sur l'éthique, la discipline, la résilience et le leadership, considérés comme des piliers essentiels de toute démarche entrepreneuriale.

Les sessions de la matinée ont permis d'aborder les notions fondamentales de l'entrepreneuriat, de mettre en lumière la résilience et les opportunités offertes par l'espace AES, et d'accompagner les jeunes dans l'identification d'idées innovantes et dans la compréhension des qualités d'un entrepreneur performant.

L'après-midi a été marqué par deux interventions majeures : un échange enrichissant avec l'entrepreneur agroalimentaire **Mohamed Ahmed SIDIBÉ**, et une présentation axée sur l'économie verte autour du modèle « **Mamali Moringa** ». Ces contributions ont permis d'ancrer les enseignements dans des réalités concrètes et d'illustrer le potentiel de la transformation locale et de l'économie durable.



Photo lors de la formation des étudiants

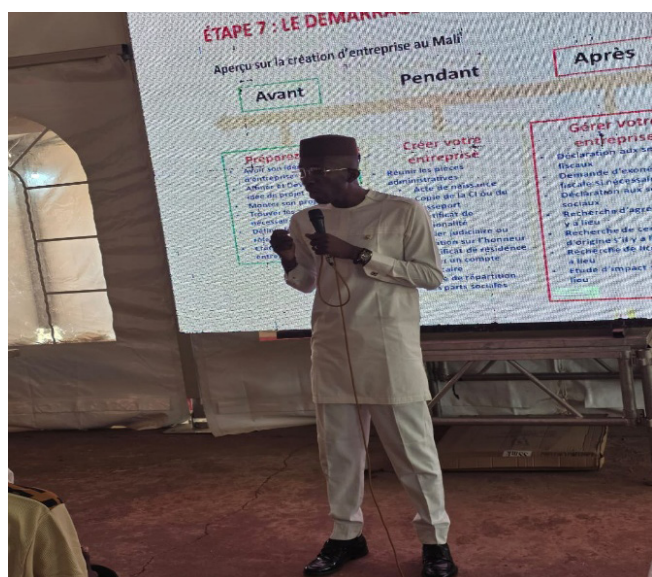
6.1.5. Déroulement de la formation Jour 2 – Jeudi 20 novembre 2025

Thème : Leadership, innovation et passage à l'action

La deuxième journée a débuté par un module citoyen abordant les notions de responsabilité, d'intégrité et de civisme, animé conjointement par la formatrice en citoyenneté de l'APEJ et le Chef du DEJ.

La matinée a ensuite été consacrée à la transformation de l'idée en projet, à l'entrepreneuriat en milieu éducatif, présenté par **Ibrahim Léo LAM**, à l'élaboration du Business Model et du plan d'actions, ainsi qu'à la recherche de financement et aux dispositifs d'accès aux fonds.

L'après-midi a été entièrement dédié à l'employabilité. Les experts de l'ANPE ont animé une session très opérationnelle sur la rédaction de CV, la préparation aux entretiens, les bons comportements professionnels, les stratégies de prospection et l'utilisation des plateformes numériques d'emploi. Ce module a suscité une participation très active et un intérêt marqué de la part des jeunes.





Photos prises dans la salle de formation

6.1.6. Acteurs mobilisés

Les sessions ont été animées par des formateurs, experts et entrepreneurs de haut niveau, parmi lesquels : **Mahamadou Sanssi BAH** (Spécialiste Entrepreneuriat), **Lassana TOURE** (Formateur et spécialiste en résilience entrepreneuriale), **Fadima N'Diaye** (Formatrice en citoyenneté, entrepreneuriat et innovation), **Ibrahim Léo LAM** (Entrepreneuriat en milieu éducatif), **Moussa Huber MAIGA** (Entrepreneur et coach en développement personnel), **Mohamed Ahmed SIDIBÉ** (Entrepreneur dans Agro-alimentaire), **Sakalé TRAORÉ « Mamali Moringa »** ainsi que **Adama OUATTARA** et **Isiaka TANGARA** experts de l'ANPE (Employabilité et technique de recherche d'emploi).

Leur expertise a largement contribué à la qualité pédagogique et à la pertinence des échanges.



Photos prises dans la salle de formation

6.1.7. Principales observations

Les activités ont révélé un intérêt particulièrement soutenu des jeunes pour les thématiques liées à l'entrepreneuriat, au leadership et à l'employabilité. Les interventions d'entrepreneurs ont bénéficié d'une forte adhésion, notamment celles portant sur le financement, l'économie verte et la transformation locale.

Plusieurs établissements éducatifs ont exprimé leur souhait d'engager des partenariats avec l'APEJ afin de bénéficier de formations complémentaires. Par ailleurs, les jeunes ont sollicité des informations supplémentaires sur les dispositifs d'accompagnement, de financement et de stages.

6.1.8. Contraintes rencontrées

Les principales contraintes observées concernent :

- la saturation des salles, en raison d'un afflux supérieur aux capacités ;
- le déficit initial en eau potable, rapidement corrigé ;
- l'insuffisance de supports pédagogiques ;
- la forte demande d'accompagnement post-salon, révélant la nécessité d'un dispositif structuré de suivi.

6.1.9. Conclusion et recommandations

L'Espace de Formation du Salon AES 2025 s'est imposé comme un succès majeur. Il a permis de toucher un large public jeune, de renforcer la culture entrepreneuriale, et de valoriser l'expertise institutionnelle de l'APEJ. Par son organisation, la qualité de ses contenus et la mobilisation des acteurs, il a solidifié la position du Mali en tant que moteur de l'innovation, de la formation et de l'entrepreneuriat dans l'espace AES.

Recommandations

- renforcer les capacités logistiques et matérielles des futures éditions ;
- mettre en place un mécanisme structuré de suivi et de mentorat post-salon ;
- produire davantage de supports pédagogiques adaptés ;
- établir des partenariats durables avec les établissements éducatifs ;
- lancer un programme dédié « AES Jeunes Entrepreneurs » pour accompagner l'innovation sahélienne.

6.2. Rapport synthétique du concours de plan d'affaires

Dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat et du développement des initiatives économiques innovantes, le Ministère de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle a inclus le Concours de Plan d'Affaires comme programme important de la première édition du Salon International de l'Entrepreneuriat-AES 2025.

Ce concours, placé sous le thème « Entrepreneuriat innovant et création d'emplois durables », vise à stimuler la créativité entrepreneuriale, à accompagner les porteurs de projets à fort potentiel de croissance et à favoriser la création d'emplois durables.

Il a été ouvert aux jeunes entrepreneurs, hommes et femmes ou en situation de handicap, âgés de 18 à 40 ans et aux start-ups, micro-entreprises et PME innovantes de moins de cinq (05) ans.

Il visait les objectifs suivants :

- identifier et soutenir les meilleurs projets entrepreneuriaux ;
- promouvoir la culture de l'entrepreneuriat et de l'innovation ;
- renforcer les capacités des jeunes et des femmes en matière de gestion d'entreprise ;
- faciliter l'accès au financement pour les porteurs de projets viables.

Pour être éligible, le candidat devait :

- être de nationalité malienne ou ressortissant de l'AES résident au Mali ;
- présenter un projet de création ou de développement d'entreprise dans un secteur productif (agroalimentaire, services, industrie, TIC, artisanat, environnement, etc.) ;
- soumettre un plan d'affaires, conformément au canevas validé par la Sous-commission organisation du concours de plans d'affaire.

Il a été également demandé aux postulants de fournir :

- une fiche synthétique du projet (2 pages maximum) ;
- une copie d'une pièce d'identité valide du porteur principal de projet (Carte d'identité nationale ou Passeport) et ;

- une copie du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) si l'entreprise existe déjà.

Le concours a été officiellement lancé le mardi 18 octobre 2025, après validation de l'Appel à projet et du Canevas de Plan d'affaires par la sous-commission et mis sur le site web du Salon : www.sie-mali.com avec des indications pour postuler, notamment l'inscription pour postuler au concours, le téléchargement et l'envoi du canevas renseigné à l'adresse mail : competitions@sie-mali.com.

La sous-commission chargée de l'organisation du concours a élaboré, validé et mis sur le site web du Salon, le Règlement intérieur du concours et la Procédure de gestion des contestations et réclamation afin de garantir la transparence, l'équité et l'impartialité de la procédure de sélection, assurant aux candidats un droit de recours clair et encadré.

Durant la date d'ouverture de dépôt des Plans d'affaire, le 18 octobre 2025 et la date limite de soumission le mercredi 12 novembre 2025, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (999) postulants se sont inscrits sur le site web et deux cent huit (208) Plans d'affaire ont été envoyés à l'adresse mail créée à cet effet.

La sélection des Plans d'affaire a été faite en deux phases, suivie tout au long du processus par un Huissier, Maître Issiaka TRAORE du Cabinet Duralex de Maître Mahamadou Tomini DIAKITE.

La première phase dite phase de présélection s'est tenue du 10 au 14 novembre 2025 dans la salle de réunion du Ministère de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle avec les membres de la commission que sont :

- Monsieur Boucary TOGO, Conseiller Technique, Président de la sous-commission ;
- Monsieur Moussa SANGARE, Fonds d'Appui à la Formation professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) ;
- Monsieur Bouraïma TRAORE, Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ) ;
- Monsieur Alassane Jean GAUDEN, Agence pour la Promotion des Investissement (API-Mali) ;
- Monsieur Makono COULIBALY, Deuxième Projet de Formation Professionnelle, Insertion et Appui à l'Entrepreneuriat des Jeunes ruraux (FIER II) ;
- Madame Mariam SIDIBE, Organisation des Jeunes Patrons (OJEP), et
- Monsieur Cheick Oumar TOURE et Mahamadou SANOGO, Emploi et Moi.



Le président de la sous-commission du concours de plan d'affaires

Elle a consisté à analyser, noter et classer les Plans d'affaire par les sept (07) membres de la sous-commission ci-dessus cités de sorte à présélectionner les dix (10) meilleurs selon les critères ci-après :

- l'innovation et l'originalité notées à 20 points ;
- la faisabilité technique et la viabilité financière, notées à 40 points ;
- l'impact et la création d'emplois durables, notés à 20 points ;

- la capacité de gestion et la qualité du document, notées à 15 points et
- l'inclusivité (Plans d'affaire présentés par les femmes et les Personnes en situation de handicap ou l'équipe comporte une femme ou une personne en situation de handicap), notée sur 05 points.

La note totale des critères est de cent (100) points. La commission, après délibération, a retenu les Plans d'affaire suivants pour la deuxième phase :

1- Kama Entreprise, présenté par Monsieur Aly KEITA intervenant dans l'agroalimentaire, notamment l'industrialisation et le renforcement de la production de poulet cuisiné et divers produits en conserve, avec 77 points sur 100 ;

2-BioChar Mali porté par Monsieur Drissa TOURE intervenant dans le domaine l'écologie et la protection de l'environnement à travers la valorisation des déchets agricoles en charbon organique (Biochar) pour des sols fertiles et une agriculture durable, avec 75 points sur 100 ;

3- AGRO MA, porté par Monsieur Abdoulaye Hama MAIGA, œuvrant dans le domaine de la transformation agroalimentaire (Transformation d'œufs en poudre fine), avec 71 points sur 100 ;

4- Belle Femme Cosmétique Chez FATY-MOUL, portée par Madame Fatoumata Moulaye DIALLO intervenant dans la cosmétique (Renforcement des capacités de transformation des produits locaux en savon « Savon Moringa », avec 69 points sur 100 ;

5- SOJA MALI FASO (SOMAF), porté par Mesdames Fanta TRAORE et Maïmouna ZIDA œuvrant dans le domaine de l'agroalimentaire (Transformation du Soja en lait végétal et viande végétale), avec 65 points sur 100 ;

6- ANW KA, avec comme promotrice Madame Rokia Siaka KANTE, œuvrant dans le domaine de la transformation agroalimentaire (Production et commercialisation de farine infantile localement enrichie sous la marque RIZOLAC, avec 64 points sur 100 ;

7- Eco Solution, porté par Monsieur Mamadou OUATTARA, intervenant dans le domaine de l'écologie et la gestion des déchets à travers la collecte, le tri, le recyclage et la valorisation des déchets solides à Bamako, avec 64 points sur 100 ;

8- Fiba-Holding, porté par Monsieur Abbi SAMBA intervenant dans le domaine agricole (Production de banane plantain), avec 62 points sur 100 ;

9- KODOL, porté par Madame Aïssata SALL et Monsieur Abdoulaye SALL, intervenant dans le domaine des nouvelles technologies pour le développement de l'élevage (Conception de collier intelligent pour la gestion durable du bétail au Mali), avec 62 points sur 100 ;

10- MAMA FACTORY porté par Madame Yasmina FASKOYE, intervenant dans le domaine de l'agroalimentaire (Production et commercialisation de sauces stabilisées), avec 62 points sur 100.

Les promoteurs de ces dix Plans d'affaire retenus ont été tous informés le samedi 15 novembre 2025 et ont été invités à transmettre à l'adresse mail Competitions@sie-mali.com la présentation Powerpoint de leur plan d'affaires pour la deuxième phase de sélection devant se tenir le mercredi 19 novembre 2025 à 09 heures sur le site du Salon au Stade du 26 mars.

La deuxième phase ou la Sélection Finale a consisté pour chaque finaliste retenu à la première phase à faire une présentation orale de son Plan d'affaires devant un Jury issu des banques et établissements financiers, de l'écosystème entrepreneurial et un agent du Fonds Faso Kunawili du Burkina Faso. Les cinq (05) membres du jury choisis sont :

- Madame DIARRA Assoumou DIANE, Cadre à la Banque Malienne de Solidarité (BMS S.A), Présidente ;
- Monsieur Daouda Sory DEMBELE, Consult Step, Membre ;
- Monsieur Hamidou DICKO, Fonds de Garantie du Secteur Privé (FGSP), Membre ;
- Monsieur Fousseyni DOUMBIA, Agent de FACEJ II, Membre,
- Monsieur Joel TOE, Fonds Faso Kunawili du Burkina Faso.



Photo des membres du jury de la phase finale du concours avec un candidat

Cette phase tenue le mercredi 19 novembre 2025 en marge du Salon dans la salle de presse du Stade du 26 mars, a consisté à évaluer directement les qualités entrepreneuriales du porteur de projet, la robustesse de son plan d'affaires face à la critique et sa capacité à convaincre les investisseurs et les partenaires.

À l'issue de cette phase, cinq (05) plans d'affaire devaient être sélectionnés pour être primés à la clôture du salon. Les critères retenus portent sur :

- leadership et la force de conviction du porteur du projet, notamment sa capacité à inspirer confiance dans son équipe et sa vision, la maîtrise de soi, la posture, le charisme la clarté et l'assurance dans la réponse aux questions difficiles, notée à 40 points ;
- la robustesse stratégique et la défense de son plan d'affaires. Elle porte sur la pertinence et la cohérence des réponses aux questions critiques sur la faisabilité financière, la gestion des risques et la stratégie d'accès au marché, preuve de la connaissance approfondie du secteur, noté à 40 points ;
- le potentiel d'impact et de croissance à l'espace AES. Il s'agit d'évaluer la capacité du projet à changer d'échelle et à s'étendre au-delà du Mali (espace AES) et le réalisme de l'impact socio-économique et environnemental, noté à 20 points ;
- la qualité de la communication et le respect du format du plan d'affaires. Elle porte sur l'efficacité du support visuel (clarté, professionnalisme), impact du Pitch (capacité de synthèse) et strict respect des 10 minutes imparties, notée à 10 points.

La note totale des critères est de cent (100) points.

Le jury, après délibération, a retenu Cinq (05) Plans d'affaire ainsi qu'il suit :

- 1^{er} -**ANW KA de Madame Rokia Siaka KANTE** avec 78,4 points sur 100 ;
- 2^{ème} -**Belle Femme Cosmétique chez FATY-MOUL de Madame Fatoumata Moulaye DIALLO** avec 70,8 points sur 100 ;
- 3^{ème} -**KODOL de Madame Aïssata SALL et Monsieur Abdoulaye SALL** avec 69,2 points sur 100 ;
- 4^{ème} - **Fiba-Holding de Monsieur Abbi SAMBA** avec 65,4 points sur 100 ;
- 5^{ème} -**Eco Solution de Monsieur Mamadou OUATTARA** avec 63 points sur 100.

La cérémonie de clôture de la première édition du Salon International de l'Entrepreneuriat AES, le 21 novembre 2025 a été le cadre pour la proclamation des résultats par Maître Issiaka TRAORE, Huissier, conformément à la délibération du jury par ordre décroissant.

Aux termes de ce Concours de Plans d'affaire, les recommandations suivantes peuvent être formulées :

1. responsabilité une structure du Ministère de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle (Direction nationale de l'Emploi et l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes) pour le suivi des plans d'action primés à travers un mécanisme et des outils adaptés;

2. former les porteurs de projets sur les modules de l'entrepreneuriat ;
3. accompagner les projets durant six (06) mois afin qu'ils atteignent une croissance souhaitée, notamment les procédures de certification et d'obtention de brevet ;
4. accorder des facilités et exonérations fiscales aux porteurs de projet ;
5. faciliter l'accès au crédit pour la croissance des projets.

6.3. Réalisation d'interviews

La commission d'organisation a mis en place un dispositif d'enregistrement des activités du salon en réalisant simultanément des interviews.

A ce titre, l'équipe technique dédiée à cette tâche a pris en compte toutes les cérémonies, les conférences, les panels et les soirées culturelles.

Les entretiens ont été menés avec les personnes suivantes : les panélistes, les modérateurs, les exposants et les responsables des stands, les délégations du Burkina Faso et du Niger, les partenaires (Groupe Toguna, BNDA, FACEJ, FIER, etc.), les étudiants et les visiteurs. En tout une quinzaine d'interviews ont été réalisées par jour, soit 40 interviews.

Les éléments de questions ont porté plus généralement sur : les motivations des participants, la quintessence des communications, les impressions sur le panel.

6.4. Volet sécurité

Le volet sécurité a été assuré par plusieurs unités à travers le plan de sécurisation du site, des délégations officielles (hôtels), lors des navettes et sur place : veille et garde durant une semaine, fouille à l'accès, ronde, etc. Le contact sur ce plan a été assuré par la Direction générale de la Police, les unités spéciales et la gendarmerie. Aucun incident sécuritaire n'a été signalé tout au long de l'évènement.

6.5. Enregistrement d'émissions télévisées

Deux émissions télévisées ont été enregistrées sur le site du Salon International de l'Entrepreneuriat -AES. Ci-dessous les images :

- Image d'illustration de l'enregistrement de l'émission Actu Hebdo de l'ORTM avec le ministre de l'Entrepreneuriat



- Image d'illustration de l'enregistrement de l'émission « Question d'actualité » avec les ministres en charge de l'entrepreneuriat de l'AES



6.6. Visite de la délégation au Palais Présidentiel

Koulouba / le 20 Novembre 2025 / #AES

1ère édition du Salon international de l'entrepreneuriat à Bamako, le Général d'Armée Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, reçoit la délégation ministérielle de l'AES à Koulouba.



Le Président de la Transition et Président de la Confédération des États du Sahel (AES), Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA, a accordé, ce jeudi 20 novembre 2025, une audience à une délégation ministérielle de la Confédération. C'était en marge du premier Salon international de l'entrepreneuriat de l'AES qui se tient à Bamako du 18 au 21 novembre.

La délégation, conduite par Mme Oumou Sall SECK, Ministre de l'Entrepreneuriat, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, comprenait des responsables venus du Burkina Faso, du Niger et du Ghana, dont surtout le Ministre burkinabè de l'Enseignement secondaire, de la Formation technique et professionnelle, Dr Aboubakar SAVADOGO; le Ministre nigérien de l'Industrie et du Commerce, M. Abdoulaye SEYDOU; ainsi que Sa Majesté Royale Drolor Bosso ADAMTEY I, membre du Conseil d'État du Ghana.

À leur sortie d'audience, Mme Oumou SALL SECK a expliqué que la rencontre avait pour objectif de faire le point sur les activités du 1er Salon International de l'entrepreneuriat de l'AES, organisé à Bamako dans le cadre de la présidence malienne de la Confédération. « Cette audience nous a permis de présenter au Président de la Transition les avancées du Salon, mais aussi de partager avec lui la dynamique commune que nous menons dans le cadre de notre Confédération », a-t-elle déclaré.

Selon ses précisions, le Salon International de l'Entrepreneuriat de l'AES est une plateforme d'échanges et de coopération économique entre les trois pays membres (le Mali, le Burkina Faso et le Niger), avec l'appui du Ghana.

Mme Oumou SALL SECK est également revenue sur le rôle de l'entrepreneuriat dans le développement de la région. « L'entrepreneuriat reste aujourd'hui une opportunité immense pour booster nos économies, créer un écosystème commun, valoriser nos ressources et offrir un avenir meilleur à nos jeunes ». Elle a aussi salué le leadership et la vision des trois Chefs d'État de l'AES, dont la volonté politique, selon elle, « trace une voie claire vers une intégration économique et sociale durable ».



Photo prise lors des remerciements au Président de la Transition à la sortie d'audience

Le Salon, qui réunit des entrepreneurs, experts et acteurs économiques venus de l'ensemble du Sahel et des régions du Mali, jette les bases d'un marché commun sahélien, fondé sur la valorisation des ressources locales et la mutualisation des compétences. « Nous comptons sur nos propres intelligences, nos compétences et nos ressources pour changer les choses dans notre espace confédéral », a affirmé Mme Oumou SALL SECK.

La délégation a transmis les salutations des présidents du Burkina Faso, du Niger et du Ghana au Président de la Transition, Son Excellence Le Général d'Armée Assimi GOÏTA.

A son tour, le Président de la Transition leur a transmis ses salutations fraternelles et cordiales pour ses homologues du Burkina Faso, du Niger et du Ghana. Il a aussi salué les différentes délégations présentes ainsi que l'initiative du Salon International de l'Entrepreneuriat de l'AES. Il a souligné que cette rencontre constituait une occasion privilégiée pour dresser un véritable diagnostic de la situation de l'entrepreneuriat dans l'espace de la Confédération et d'identifier les leviers de transformation. Le Chef de l'État a également mis l'accent sur la nécessité d'une décolonisation des esprits.

S'adressant particulièrement à la jeunesse, le Président Assimi GOÏTA a rappelé que l'entrepreneuriat exige de la patience, de la persévérance et de la créativité, car il repose sur la transformation d'une idée en un projet concret. Le Président de la Confédération des Etats du Sahel a aussi souligné que l'autonomie et l'initiative personnelle sont au cœur de la réussite économique. Enfin, le Chef de l'État a invité les participants à accorder une attention particulière aux enjeux géopolitiques qui traversent la région et a indiqué que la création de la banque d'investissement confédérale, sera une bouffée d'oxygène pour le développement de l'entrepreneuriat dans l'espace AES.

6.7. L'organisation de la restauration

1. Contexte et objectif

Du 18 au 21 novembre 2025, le Stade du 26 Mars s'est transformé en une véritable ruche entrepreneuriale à l'occasion du Salon International de l'Entrepreneuriat de l'AES. Parmi les espaces les plus visités et les plus appréciés figurait

sans conteste le volet restauration, conçu comme une vitrine des talents culinaires maliens.

L'objectif de cet espace dépassait la simple vente de repas :

- mettre au-devant de la scène les entrepreneurs du secteur culinaire,
- promouvoir l'innovation gastronomique locale,
- offrir aux milliers de visiteurs une expérience gustative authentique, fidèle à l'année 2025 proclamée Année de la Culture.

Ainsi, le volet restauration s'est imposé comme un élément essentiel de l'ambiance du salon, mêlant saveurs, créativité et découverte.

2. Participation des restaurateurs

Un ensemble varié et dynamique de restaurateurs a été sélectionné, parmi lesquels :

- IDENA PRESTATIONS ;
- AJFEV – Association des Jeunes Femmes Entrepreneuses pour le Vert,
- LA VIEILLE MARMITE,
- MASSAN TRAITEUR,
- ... et d'autres acteurs engagés du secteur culinaire.

Chacune de ces structures est arrivée avec son identité, son style et son histoire. Au-delà du service, elles se sont présentées comme de véritables entrepreneuses et entrepreneurs, porteurs d'un savoir-faire qu'ils ont mis en scène avec passion.

Les prestations offraient :

- des cuisines traditionnelles réinventées,
- des grillades appréciées du grand public,
- des snacks modernisés,
- des thés et jus locaux naturels,
- des plats patrimoniaux transmis de génération en génération.

Tous ont respecté avec rigueur les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire, un point régulièrement salué par les visiteurs.

3. Déroulement et fonctionnement des stands

Durant les quatre jours du salon, les stands de restauration ont connu une affluence continue, avec des pics impressionnants aux heures de déjeuner et de pause. Les restaurateurs, parfois débordés mais toujours souriants, ont su maintenir un service chaleureux et professionnel.

Les éléments marquants :

- Une fréquentation très élevée,
- Des stands joliment décorés, reflétant l'âme culinaire de chaque structure,
- Des visiteurs enthousiastes, attirés par les arômes, les animations culinaires et la variété des plats proposés à des coûts supportables,
- Une atmosphère conviviale, où la cuisine devenait un espace de rencontre, d'échanges et parfois même de débat culinaire.

L'afflux constant de clients a démontré l'appétit du public pour la cuisine locale, mais également l'importance d'intégrer pleinement le secteur alimentaire dans la vision entrepreneuriale de l'AES.

4. Apports et impacts

Ce volet restauration a produit des résultats concrets et appréciables :

- Une visibilité accrue pour les restaurateurs, certains ayant été approchés par des institutions et des entreprises pour d'éventuels partenariats,
- Une rentabilité immédiate, avec des ventes importantes, notamment lors des événements en soirée (témoignage des restauratrices),
- Une valorisation de la gastronomie malienne, perçue comme un patrimoine culturel fort et un levier de développement économique local.
- Un public satisfait, ravi de pouvoir consommer sur place des plats accessibles, authentiques et variés.

Témoignage d'un visiteur

Un participant, visiblement ému après avoir dégusté un plat traditionnel, a confié :

« Ce salon nous rappelle que notre cuisine est un trésor. Chaque plat ici raconte notre histoire. Je suis fier de voir nos jeunes restauratrices porter si haut les saveurs du Mali. »

Ce témoignage illustre la manière dont la gastronomie a contribué à l'ambiance culturelle du salon et renforcé le sentiment d'appartenance communautaire.

5. Difficultés rencontrées

Malgré son succès, le volet restauration a été confronté à quelques défis :

- Un espace parfois trop étroit, rendant la circulation difficile lors des fortes affluences,
- Le coût des stands, jugé élevé par certains restaurateurs malgré le prix social appliqué,
- Des défis logistiques, tels que la gestion des déchets, l'approvisionnement en eau et la signalisation,
- Une visibilité limitée pour quelques stands situés en périphérie.

Ces obstacles n'ont pas entamé la motivation ni la qualité du service des restaurateurs.

6. Recommandations

Pour améliorer et renforcer ce volet lors des prochaines éditions, il est recommandé de :

1. Mettre gratuitement à disposition les stands, ou opter pour une tarification plus accessible afin de soutenir particulièrement les jeunes restauratrices et restaurateurs.
2. Optimiser la visibilité des stands, grâce à une signalisation limpide, des banderoles et des illustrations culinaires attractives.
3. Élargir et réaménager l'espace restauration, afin de mieux absorber l'afflux de visiteurs.
4. Renforcer la logistique, notamment sur la gestion des déchets, l'eau, l'éclairage et la sécurité sanitaire.

7. Conclusion

Le volet restauration du Salon international de l'Entrepreneuriat AES 2025 a constitué l'un des moments les plus vibrants et appréciés de l'événement. Il a révélé le talent des entrepreneurs culinaires, a séduit un public venu en masse et a magnifié la cuisine malienne, élément central de notre identité et de notre patrimoine culturel.

Face à l'enthousiasme des visiteurs et à la volonté des restaurateurs de revenir, ce volet apparaît comme une composante essentielle à préserver et à renforcer dans les prochaines éditions du Salon AES.



Gauche à droite : Le Ministre Oumou SALL SECK et Madame Keita Oumou Oumar Koda Touré, Chargée de Mission au Ministère de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Présidente de la sous-commission Restauration

6.8. Point sur le volet santé

Dans le cadre du Salon International de l'Entrepreneuriat de l'AES, tenu du 18 au 21 novembre 2025 sur l'esplanade du Stade du 26 Mars, un dispositif sanitaire permanent a été déployé afin de garantir la sécurité médicale de l'ensemble des participants, exposants, officiels et visiteurs. Conformément aux exigences des autorités, ce dispositif visait à assurer un environnement pleinement sécurisé et répondant aux standards requis pour un événement de grande affluence.

La Commission Santé, placée sous la supervision du Dr Oumar Harber CISSE, Chargé de mission au Ministère de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, était composée d'une équipe opérationnelle issue du Centre de Santé Communautaire de Yirimadio. Deux médecins et un infirmier étaient mobilisés en permanence, assurant une présence continue sur le site durant les quatre jours du Salon. L'équipe disposait d'un espace infirmerie équipé et d'un kit complet de premiers secours permettant une prise en charge rapide et efficace.

Tout au long de l'événement, l'équipe sanitaire a assuré plusieurs consultations médicales, accomplies principalement dans l'espace dédié. Huit cas ont été pris en charge, parmi lesquels trois cas de gastro-entérite, rapidement stabilisés puis référés au CSCoM de Yirimadio pour un suivi complémentaire. Quatre cas de paludisme simple ont été confirmés et traités immédiatement sur place, grâce aux médicaments fournis gracieusement par l'équipe conformément aux directives ministérielles. Un cas d'accident de la voie publique a également été enregistré ; la victime a été stabilisée avant d'être orientée vers une structure spécialisée.

La prise en charge a été assurée avec diligence et professionnalisme, incluant des soins immédiats, l'administration des traitements nécessaires et la référence des cas nécessitant un suivi additionnel. Les patients orientés vers le CSCoM ont tous bénéficié d'une prise en charge satisfaisante, confirmant la bonne articulation du dispositif sanitaire mis en place avec les structures de santé locales.

Le bilan général du volet santé est largement positif. Aucun incident majeur ni situation critique n'a été recensé. L'efficacité du dispositif, la réactivité du personnel, la disponibilité du matériel médical et la bonne coordination avec les structures environnantes ont permis d'assurer la tranquillité sanitaire du Salon. En perspective des prochaines éditions, la Commission Santé recommande de renforcer le poste médical avancé, notamment en prévoyant un matériel de stabilisation plus conséquent et une équipe élargie lors des heures de forte affluence.

6.9. Mobilisation des universités publiques au SIE-AES

Présentation générale de la mission de mobilisation des étudiants des universités publiques

Dans le cadre du Salon International de l'Entrepreneuriat-AES (SIE-AES), la commission « Mobilisation des universités publiques » a été chargée de réunir, coordonner et accompagner la participation des étudiants issus des principales institutions d'enseignement supérieur du Mali. L'objectif était de garantir une représentation significative des jeunes universitaires, futurs acteurs du développement et de l'entrepreneuriat sahélien.

Sous la coordination de M. Alassane KONATÉ et du Dr Abdoulaye N'Tigui KONARÉ, un total de 250 étudiants a été mobilisé, provenant de huit grandes structures publiques d'enseignement supérieur :

- Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FSEG) ;
- Faculté de Droit Privé (FDPRI) ;
- Faculté de Droit Public (FDPU) ;
- Faculté des Sciences d'Histoire et de Géographie (FHG) ;
- Faculté des Sciences Administratives et Politiques (FSAP) ;
- Faculté des Sciences Techniques (FST) ;
- Institut Universitaire de Gestion (IUG) ;
- École d'Ingénierie ENI-ABT.

Cette participation diversifiée a permis d'assurer une présence représentative des différentes disciplines universitaires, renforçant ainsi la portée académique du Salon.

Stratégie et actions de mobilisation

La mobilisation a suivi une démarche progressive et structurée.

■ Prise de contact avec les points focaux universitaires

Les responsables ont d'abord rencontré les points focaux dans chaque institut pour leur présenter le SIE-AES, ses objectifs et les attentes vis-à-vis de la mobilisation des étudiants.

■ Réunion de briefing à la Maison de l'Entrepreneuriat de la FSEG

Une rencontre en présentiel a réuni l'ensemble des points focaux afin de clarifier les rôles, les responsabilités et les modalités pratiques de l'activité. Ce moment d'échanges a permis d'assurer l'adhésion et la compréhension de tous.

■ Création d'un groupe WhatsApp de coordination

Pour atteindre rapidement un large public, un groupe WhatsApp a été mis en place. Il s'est révélé déterminant, permettant une diffusion efficace des informations et une mobilisation massive des étudiants.

■ Effet de dynamisation grâce au message vidéo de Madame la Ministre

La vidéo de Madame la Ministre de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, invitant les jeunes à s'inscrire et à participer au concours de business plans, a eu un impact significatif. Cet appel direct a suscité un engouement immédiat : de nombreux étudiants se sont inscrits, ont candidaté et se sont préparés pour les ateliers de formation certifiante.

■ Sélection finale de 250 participants

Malgré plusieurs milliers de demandes, la sélection finale a été fixée à 250 étudiants comme demandé par la commission d'organisation du ministère. Leur répartition institutionnelle a été la suivante :

Établissement	Nombre de participants
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)	121
Institut Universitaire de Gestion (IUG)	30
Faculté de Droit Privé (FDPRI)	13
Faculté de Droit Publique (FDPU)	14
Faculté d'Histoire et Géographie (FHG)	12
Faculté des Sciences Administratives et Politiques (FSAP)	7
Ecole Nationale d'Ingénieurs (ENI-ABT)	22
Faculté des Sciences et Techniques (FST)	31
TOTAL	250

Le point de rassemblement officiel pour le départ fut fixé à la FSEG où les bus étaient censés prendre en charge les étudiants.

Difficultés rencontrées

Malgré l'enthousiasme général, plusieurs difficultés majeures ont été relevées :

- Accès limité à la grande salle lors de la cérémonie d'ouverture, empêchant les étudiants d'assister pleinement aux interventions officielles, motif avancé « la salle est pleine » ;
- Manque d'eau lors des sessions, affectant aussi bien les étudiants que certains officiels présents ;
- Absence d'un accompagnement continu, laissant les étudiants souvent livrés à eux-mêmes ;
- Participation perturbée aux ateliers, les étudiants ayant dû combler l'absence de nombreux autres participants dans les espaces de panels et de master class ;
- Insuffisance de transports lors de la clôture, seuls deux minibus de 26 places ayant été fournis pour 250 étudiants, contraignant plusieurs d'entre eux à se rendre sur le site par leurs propres moyens ;
- Certaines attitudes peu respectueuses de quelques organisateurs envers les étudiants mobilisés ;
- Difficultés d'accès à la restauration, les prix des repas sur le site étant excessivement élevés (Sandwich à 1500F sur le site contre minimum 250F dans les Facultés) ;
- Retard dans la distribution des kits officiels du SIE-AES et des badges aux étudiants.

Points d'amélioration pour les éditions prochaine

Afin d'améliorer la participation des étudiants aux futures éditions du Salon, les mesures suivantes sont recommandées:

- Réserver un quota de places garanti dans la grande salle pour les étudiants. (construire une salle de 1000 places voir plus car celle de 600 places n'a pas pu contenir le monde)
- Sensibiliser les organisateurs à l'importance stratégique de la présence estudiantine pour des évènement comme ce salon.
- Mettre en place un dispositif de restauration subventionnée ou des tarifs négociés pour les étudiants.
- Prévoir une logistique de transport suffisante, incluant des bus mobilisés pour toute la durée de l'évènement, y compris la clôture.
- Assurer un approvisionnement adéquat en eau potable pour les étudiants et les encadreurs.

En somme, la mobilisation des universités publiques pour le SIE-AES fut une initiative particulièrement fructueuse. Elle a permis de renforcer le lien entre la communauté universitaire et l'écosystème entrepreneurial, tout en mettant en lumière l'intérêt croissant des étudiants pour les enjeux de l'entrepreneuriat et de l'intégration sahélienne. Bien que plusieurs défis organisationnels aient été constatés, cette participation massive constitue une base solide pour l'avenir. Les recommandations formulées permettront sans nul doute d'améliorer la qualité de l'accueil, l'efficacité logistique et la pleine implication des étudiants dans les prochaines éditions.

Au-delà des difficultés, la forte mobilisation témoigne d'une jeunesse engagée, motivée et prête à contribuer activement à la dynamique de transformation entrepreneuriale portée par la Confédération AES.

7. SYNTHÈSE DES TRAVAUX DU JOUR 4

7.1. ATELIER : Dialogue intergénérationnel entre jeunes entrepreneurs et entrepreneurs reconnus et expérimentés.

Orateurs :

- M. Mamou DAFPE, Ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme du Mali.
- M. Mamadou Minkoro TRAORE, Président de Assemblée permanente des chambres des métiers du Mali (l'APC-MM),
- Mme Oumou SALL SECK, Ministre de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle



L'atelier intergénérationnel organisé dans le cadre du Salon International de l'Entrepreneuriat AES a offert un moment privilégié d'échanges profonds et constructifs entre acteurs de générations différentes, autour des enjeux actuels de l'entrepreneuriat dans l'espace AES. Sous la facilitation dynamique de **Mme Oumou SALL SECK**, les discussions ont mis en lumière la richesse de l'expérience accumulée par les aînés, tout en valorisant la créativité et l'audace caractéristiques de la jeunesse entrepreneuriale.

Le Ministre de l'Artisanat, de la Culture et du Tourisme, **M. Mamou DAFFÉ**, a ouvert les échanges en rappelant que le développement économique et social de nos pays repose sur une continuité des savoirs, des pratiques et des innovations. Il a souligné que le transfert d'expérience n'est pas seulement une transmission de techniques, mais un partage de valeurs, de résilience et de discipline professionnelle qui ont permis à plusieurs générations d'entrepreneurs de surmonter les crises successives.

À ses côtés, **M. Mamadou MINKORO TRAORÉ**, Président de l'APCMM, a insisté sur le fait que le dialogue intergénérationnel doit être un espace d'écoute mutuelle. Les jeunes, a-t-il rappelé, portent des visions nouvelles façonnées par les technologies, les réseaux et la mondialisation des marchés. Cette divergence de vision, loin d'être un obstacle, constitue un levier stratégique pour bâtir un écosystème entrepreneurial plus inclusif, capable d'intégrer à la fois la sagesse des parcours anciens et l'audace des approches contemporaines.

Les intervenants ont également abordé les défis d'accès aux ressources, un point particulièrement sensible pour les jeunes porteurs de projets. Ils ont évoqué les difficultés persistantes liées au financement, à l'accès aux marchés et aux équipements productifs, tout en rappelant la nécessité pour les jeunes entrepreneurs de renforcer leurs capacités, de structurer leurs initiatives et de s'inscrire durablement dans des dynamiques de professionnalisation.

L'atelier s'est conclu sur une série de conseils pratiques adressés à la nouvelle génération : persévérer malgré les obstacles, chercher des mentors, s'entourer de compétences complémentaires, investir dans la formation continue et cultiver une vision à long terme. Les aînés ont surtout encouragé les jeunes à développer une éthique entrepreneuriale forte, condition indispensable pour bâtir des entreprises durables au service du développement des pays de la Confédération AES.

Cet échange intergénérationnel a ainsi démontré que l'avenir de l'entrepreneuriat dans l'espace AES repose sur une alliance intelligente entre héritage et innovation, entre tradition et modernité, entre l'expérience des anciens et la créativité des jeunes. Il s'inscrit pleinement dans la volonté collective de bâtir un écosystème entrepreneurial performant, résilient et orienté vers l'avenir.

7.2. Cérémonie de clôture du salon

La cérémonie de clôture du Salon a été présidée par Mme Oumou SALL SECK, ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle en présence de ses homologues du Burkina Faso et du Niger et sa Majesté Drolor Bosso ADAMTEY du Ghana, le 21 novembre 2025 à 10h00 sur le site, dans la salle des cérémonies plénières. Y ont pris part plusieurs membres du Gouvernement, d'anciens ministres et de hautes personnalités des institutions de la République, notamment du CNT, secteur privé et des organisations consulaires.

Au cours de cette cérémonie, des motions de remerciements ont été adressées aux Chefs d'Etat des Etats membres de l'AES, au Ghana et au Gouvernement du Mali, en reconnaissance de leur vision, engagement et accompagnement pour le succès de l'événement.

Cette séquence a été suivie par la remise d'une table de main courante vitrée aux couleurs de l'AES offerte par l'artiste burkinabé Adamo PORGO à Madame Oumou SALL SECK, ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle du Mali.

M. Boukary TOGO, Conseiller Technique, président de la commission du concours a introduit l'Huissier de justice qui à son tour procéder à la proclamation des résultats du concours du plan d'affaires. À cette occasion, une remise solennelle des attestations a été organisée en faveur des cinq lauréats, saluant ainsi leur engagement et leur performance. Les lauréats déclarés sont les suivants :

Les lauréats et les prix à remettre sont ce qui suit :

- ❖ le cinquième prix, dénommé **Prix de l'entrepreneuriat vert**, un chèque d'un montant de **Cinq cent mille (500 000) de francs CFA** a été remis, à Monsieur Mamadou OUATTARA de Eco-Solution par Monsieur Drissa GUINDO, Secrétaire Général du Ministère de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle ;
- ❖ le quatrième prix, dénommé **Prix de l'innovation**, un chèque d'un montant de **Un million (1 000 000) de francs CFA** a été remis à Monsieur Habbi SAMBA de Fiba-holding par Madame Oumou SALL SECK, Ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle ;

- ❖ le troisième prix, dénommé **Prix de l'entrepreneuriat féminin**, un chèque d'un montant de **Deux millions (2 000 000) de francs CFA** a été remis à Madame Aïssata SALL de KODOL par Monsieur Abdoulaye SEYDOU, Ministre du Commerce et de l'Industrie de la République du Niger ;
- ❖ le deuxième prix, dénommé **Prix de la résilience économique**, un chèque d'un montant de **trois millions (3 000 000) de francs CFA** a été remis à Madame Fatoumata Moulaye DIALLO de Belle Femme Cosmétique chez FATY-MOUL par Docteur Boubacar SAVADOGO, Ministre de l'Enseignement secondaire, de la Formation professionnelle et technique du Burkina Faso ;
- ❖ le premier prix, dénommé **Prix AES de l'entrepreneuriat**, un chèque d'un montant de **quatre millions (4 000 000) de francs CFA**, a été remis, à Madame Rokia Siaka KANTE de ANW KA par Sa Majesté Royale Drolor Bosso ADAMTEY, conseiller d'État, membre représentant de la région du Grand Accra, Roi du Peuple Shai du Ghana.



Maître Issiaka TRAORE du Cabinet Duralex de Maître Mahamadou Tomini DIAKITE

1. Le premier prix, dénommé **Prix AES de l'entrepreneuriat** d'un montant de **quatre millions (4 000 000) de francs CFA**, a été remis, à Madame Rokia Siaka KANTE de ANW KA par Sa Majesté Royale Drolor Bosso ADAMTEY, conseiller d'État, membre représentant de la région du Grand Accra, Roi du Peuple Shai du Ghana.



A gauche, Madame Rokia Siaka KANTE et Sa Majesté Royale Drolor Bosso ADAMTEY

2. le deuxième prix, dénommé **Prix de la résilience économique** d'un montant de **trois millions (3 000 000) de francs CFA** a été remis à Madame Fatoumata Moulaye DIALLO de Belle Femme Cosmétique chez FATY-MOUL par Docteur Boubacar SAVADOGO, Ministre de l'Enseignement secondaire, de la Formation professionnelle et technique du Burkina Faso.



A gauche, Madame Fatoumata Moulaye DIALLO de Belle Femme Cosmétique chez FATY-MOUL et le Ministre Boubacar SAVADOGO

3. Le troisième prix, dénommé **Prix de l'entrepreneuriat féminin** d'un montant de **Deux millions (2 000 000) de francs CFA** a été remis à Madame Aïssata SALL de KODOL par Monsieur Abdoulaye SEYDOU, Ministre du Commerce et de l'Industrie de la République du Niger. Un projet féminin (sous le nom KODOL)



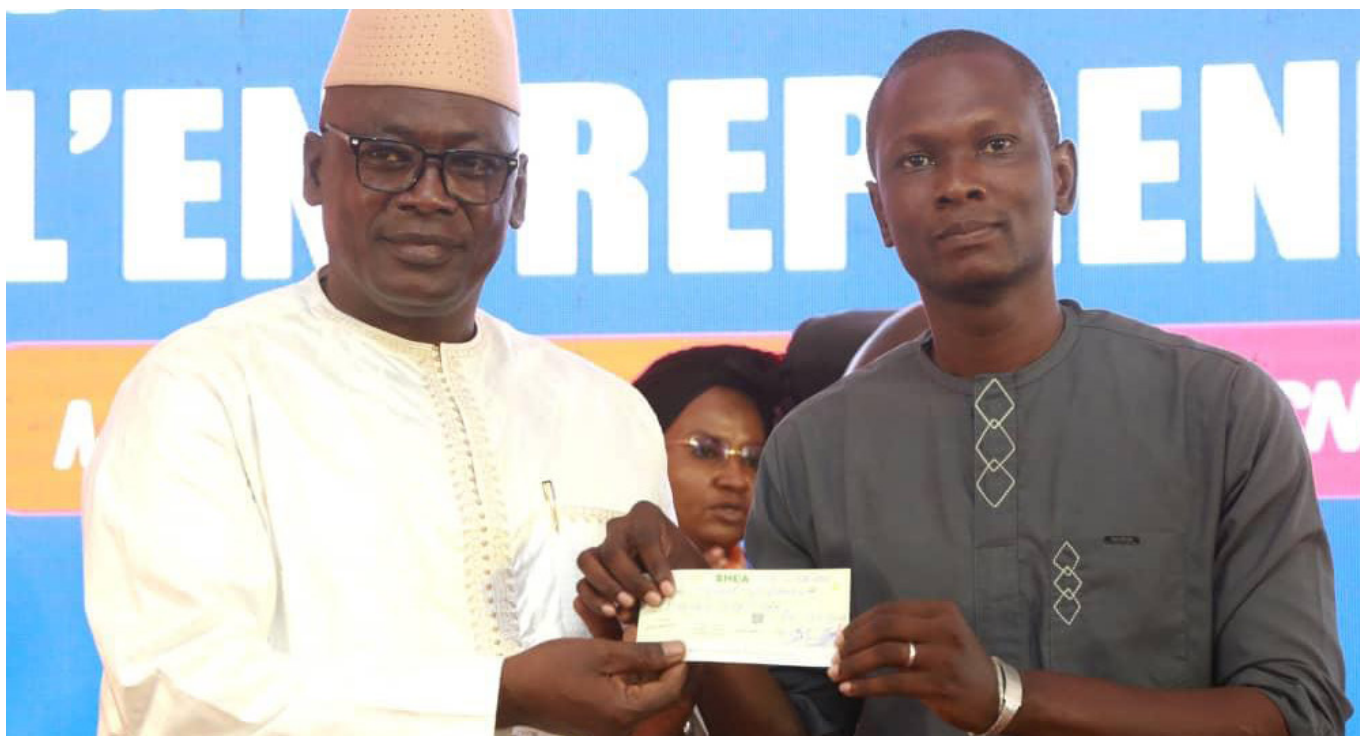
A gauche, Madame Aïssata SALL et du Ministre Abdoulaye SEYDOU

4. le quatrième prix, dénommé **Prix de l'innovation** d'un montant de **Un million (1 000 000) de francs CFA** a été remis à Monsieur Habbi SAMBA de Fiba-holding par Madame Oumou SALL SECK, Ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.



A gauche, le ministre Oumou SALL SECK et Monsieur Habbi SAMBA de Fiba-holding

5. Enfin, le cinquième prix, dénommé **Prix de l'entrepreneuriat vert** d'un montant de **Cinq cent mille (500 000) de francs CFA** a été remis, à Monsieur Mamadou OUATTARA de Eco-Solution par Monsieur Drissa GUINDO, Secrétaire Général du Ministère de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.



A gauche, Monsieur Drissa GUINDO et Mamadou OUATTARA

Divers dans la remise des prix

Un moment particulièrement marquant fut la remise, à une femme en situation de handicap, d'un lot de 100 poussins accompagné d'un encadrement technique de deux mois. Ce geste symbolique et profondément humain illustre l'esprit social et inclusif du Salon : encourager les projets à fort impact, promouvoir l'autonomisation des personnes vulnérables et soutenir des initiatives concrètes porteuses de développement, de résilience et d'espoir.

En effet, Monsieur El Maazouze SAMAKE, entrepreneur et président de l'Association des jeunes pour la promotion

de l'entrepreneuriat au Mali, avait promis ce geste lors de son intervention dans son panel. Ce geste de solidarité, d'accompagnement et d'entre-aide a été fortement apprécié, salué et acclamé par l'assistance.



Photo de la remise sous les conseils du Ministre Oumou SALL SECK

7.2.1. Lecture du rapport général

La synthèse du rapport et les recommandations ont été présentées par Dr Amadou BAMBA, Conseiller technique du ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle du Mali. A la lumière de ce document, toutes les activités programmées dans l'agenda du salon ont été réalisées avec la participation des délégations du Mali, du Burkina Faso, du Niger ainsi que celles de pays amis. Globalement 40 délégations, 120 banques et établissements financiers, plusieurs entreprises PME/PMI et près de 100 associations et réseaux d'entrepreneurs ont pris part aux activités de clôture.



Rapporteur général, Dr Amadou BAMBA

En outre, il a fourni des données quantitatives pour illustrer le bilan du salon : environ **1 000 participants officiels**, près de **15 000 visiteurs**, **208 candidatures** reçues pour le concours de plans d'affaires, **10 projets finalistes**, **5 lauréats**, des **ateliers et visites de sites**, et environ **600 jeunes formés** en entrepreneuriat et citoyenneté. Ces chiffres témoignent de l'ampleur de l'événement et de l'engagement des acteurs.

À l'issue de ces travaux, il a formulé une synthèse des recommandations structurées autour de cinq axes stratégiques :

1. le renforcement du financement et de l'investissement entrepreneurial dans l'espace AES;
2. le développement des compétences, de la formation et des capacités techniques des jeunes et femmes entrepreneurs ;
3. l'amélioration de la gouvernance, de l'écosystème et des infrastructures entrepreneuriales ;
4. la promotion du leadership, de l'autonomie et de la valorisation de la jeunesse et des femmes ;
5. la consolidation d'un espace entrepreneurial inclusif et durable à l'échelle de la Confédération.

Le discours de clôture a été prononcé par le ministre burkinabè de l'Enseignement secondaire, de la Formation professionnelle et technique, M. Boubakar SAVADOGO, qui a félicité Mme Oumou SALL SECK pour avoir initié ce premier Salon de l'entrepreneuriat AES. Une initiative qualifiée de véritable réussite tant par la mobilisation que par la qualité des contributions ». L'initiative a été également saluée pour la qualité des contributions et la mobilisation obtenue. La nécessité de rendre le Salon annuel a été soulignée, afin d'inscrire l'élan dans la durée. Une plateforme d'affaires durable a été souhaitée par les principaux acteurs.



Photo de la cérémonie de clôture

7.2.2. Perspectives

La clôture de cette première édition du SIE-AES marque le **début d'une nouvelle étape** axée sur la mise en œuvre concrète des recommandations formulées, confirmant le rôle de l'entrepreneuriat comme levier majeur des transformations économiques pour les pays de l'AES.

La cérémonie s'est terminée dans une atmosphère de convivialité et de solidarité, mais surtout avec un sentiment de responsabilité collective. Les autorités ont insisté sur le fait que cette première édition constitue un jalon, non une finalité, pour l'intégration économique régionale et le développement entrepreneurial de l'espace AES. Les recommandations adoptées, le succès des panels, le nombre de participants, la qualité des projets primés et l'engagement des États membres en faveur d'un fonds confédéral montrent que le SIE-AES 2025 peut devenir un cadre annuel voire périodique d'émulation, de soutien et de transformation économique pour les jeunes, les femmes et les porteurs de projets.

8. SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS ET LES RESULTATS ATTEINTS

8.1. Regroupement des recommandations en six axes stratégiques

Ces recommandations regroupées et harmonisées dans les six axes constituent une feuille de route intégrée pour accélérer l'émergence économique de la Confédération AES. Elles traduisent une vision commune : faire de l'entrepreneuriat un levier de souveraineté, d'intégration régionale et de prospérité partagée.

AXE 1 : Renforcement du financement et de l'investissement entrepreneurial

Les recommandations convergent vers la nécessité d'un environnement financier solide et souverain afin de soutenir les entrepreneurs, particulièrement les jeunes et les femmes. Il est ainsi proposé de :

- Mettre en place des mécanismes financiers innovants, adaptés aux réalités économiques sahéliennes (fonds semences, microcrédits adaptés, instruments de garantie).
- Créer un Fonds Confédéral d'Investissement AES, performant et unifié, pour soutenir les secteurs stratégiques.
- Encourager la mobilisation accrue des ressources internes, afin de financer les projets prioritaires sans dépendance excessive aux bailleurs extérieurs.
- Mutualiser les investissements entre les États membres pour soutenir les entreprises intégrées dans les chaînes de valeur.
- Développer des instruments financiers dédiés à l'entrepreneuriat féminin et des jeunes (fonds spécialisés, dispositifs de partage de risques).
- Renforcer l'accès au financement via des PPP et des partenariats nationaux et internationaux.
- Clarifier les dispositifs de garantie publique afin de sécuriser les investisseurs et faciliter les crédits bancaires.
- Promouvoir une culture de préparation financière (plans d'affaires solides, structuration des projets).

AXE 2 : Intégration économique et développement des chaînes de valeur

Les recommandations présentent une vision résolument tournée vers la construction d'un espace économique harmonisé et souverain. Elles préconisent de :

- Structurer des chaînes de valeur régionales dans l'agroalimentaire, l'énergie, l'extraction minière, le textile, la logistique et les industries culturelles.
- Créer un marché commun AES, facilitant la mobilité des biens, des services et des entrepreneurs.
- Favoriser les projets économiques communs entre les États (zones spéciales, industries partagées, pôles technologiques).
- Encourager les partenariats transfrontaliers et la transformation locale des ressources.
- Mettre en place une harmonisation des systèmes de normalisation, de certification et de fiscalité, pour garantir la fluidité commerciale.
- Sécuriser et moderniser les corridors commerciaux, afin de réduire les entraves telles que les tracasseries routières.
- Développer les infrastructures régionales structurantes : chemins de fer, autoroutes, ports secs, plateformes logistiques.
- Favoriser la montée en puissance des PME/PMI locales dans les PPP, avec une préférence donnée aux sous-traitants nationaux.
- Mettre en place un Passeport des Opportunités AES, facilitant l'intégration économique des entrepreneurs.

AXE 3 : Renforcement des compétences, de la formation et des capacités techniques

Toutes les parties prenantes insistent sur l'importance du capital humain comme moteur essentiel de l'émergence économique. Il est recommandé de :

- Créer des plates-formes régionales de formation et de qualification, centrées sur les métiers stratégiques.
- Refondre les systèmes éducatifs afin d'y intégrer l'esprit entrepreneurial, l'innovation et la culture professionnelle.
- Renforcer les compétences techniques dans le numérique, l'agro-industrie, les énergies renouvelables et les industries créatives.
- Développer un accompagnement entrepreneurial structuré sur le long terme (6 à 24 mois) incluant mentorat, coaching et suivi rapproché.
- Intégrer dans les modèles économiques la combinaison équipement + formation + maintenance, pour une exploitation durable des infrastructures.
- Lever les barrières linguistiques grâce à des supports multilingues et des formations adaptées.
- Promouvoir la formation continue des jeunes, des femmes et des personnes en situation de handicap.
- Introduire une éducation entrepreneuriale précoce, depuis le primaire jusqu'à l'université.

AXE 4 : Gouvernance, cadre réglementaire et infrastructures entrepreneuriales

Pour créer un environnement favorable au développement économique, les recommandations soulignent la nécessité de :

- Mettre en place un Observatoire Régional de l'Écosystème Entrepreneurial AES (ORE-AES) pour coordonner les analyses et les politiques.
- Harmoniser les bonnes pratiques administratives, fiscales et réglementaires entre les États membres.
- Simplifier les procédures de création et gestion d'entreprises (digitalisation, guichets uniques, lutte contre les lourdeurs administratives).
- Renforcer la qualité, la gestion et la maintenance des équipements de production et de formation.
- Investir dans les infrastructures essentielles : énergie, routes, TIC, eau, logistique.
- Clarifier le cadre des PPP et renforcer les unités nationales par des experts multidisciplinaires.
- Créer un environnement sécurisé pour les entreprises : stabilité juridique, réduction des tracasseries, sécurisation des corridors.
- Installer une gouvernance économique commune basée sur la transparence, l'efficacité et la cohérence des politiques publiques.

AXE 5 : Leadership, inclusion et valorisation de la jeunesse et des femmes

L'ensemble des contributions converge vers une mobilisation de la jeunesse et des femmes en tant que moteurs de transformation. Les recommandations font ressortir la nécessité de :

- Investir massivement dans le développement du leadership des jeunes et des femmes.
- Promouvoir l'inclusion active de ces groupes dans les chaînes de valeur régionales et les projets économiques.
- Développer des programmes d'entrepreneuriat entièrement dédiés aux jeunes et aux femmes, avec un appui technique et financier.

- Favoriser la consommation locale, l'émergence de champions nationaux et l'autonomisation économique.
- Encourager un leadership éthique, innovant, résilient et patriotique.
- Accompagner les jeunes entrepreneurs dans la maturation et la formalisation de leurs projets.
- Lutter contre le changement négatif de mentalités : dépendance, attentisme, manque de rigueur.
- Renforcer les opportunités pour les personnes vivant avec un handicap.
- Promouvoir des initiatives sociales (ex. dons, mentorat, appui communautaire).

AXE 6 : Synergie entrepreneuriale et marché commun intégré

Cet axe vise à structurer l'intégration des écosystèmes entrepreneuriaux des trois pays. Les recommandations soulignent la nécessité de :

- Mettre en place un Comité Technique National AES, chargé de coordonner les priorités économiques.
- Élaborer rapidement un dossier technique et financier confédéral pour mobiliser les partenaires.
- Réaliser une cartographie complète des écosystèmes entrepreneuriaux des trois pays.
- Créer un Incubateur Régional AES dédié aux projets à fort potentiel transfrontalier.
- Déployer des instruments d'intégration tels que le Passeport des Opportunités AES pour fluidifier les investissements et la mobilité entrepreneuriale.
- Promouvoir des synergies structurelles entre les acteurs publics, privés et communautaires.
- Renforcer la coopération institutionnelle et la mutualisation des expertises.

8.2. Résultats atteints

Résultats remarquables atteints par cette première édition du SIE-AES 2025

- L'appropriation et l'engagement des parties prenantes pour la mise en œuvre efficace de la stratégie sont renforcés ;
- Le dialogue et la coopération entre tous les acteurs impliqués est favorisé ;

1. Une mobilisation exceptionnelle pour cette première édition

- Présence de 10 jeunes entrepreneurs par délégation du Burkina Faso et du Niger ;
- 164 Stands d'exposition contenant en moyenne 3 exposants ;
- Forte affluence d'étudiants (Plus de 500 en moyenne par jour), issus de différents établissements d'enseignement supérieur et professionnel ;
- 600 jeunes formés dans les espaces de formation de l'APEJ ;
- 6327 participants enregistrés officiellement ;
- Plus de 15 000 visiteurs sur les quatre (04) jours (5000 en moyenne par jour) ;
- 999 jeunes inscrit pour participer au concours du plan d'affaires ;
- 02 dispositifs moderne de formation professionnelle (CAAS à Sybi et le CFP de Sénou) ;
- Une Cérémonie inaugurale animée par le Président de la Commission Développement de l'AES, M. Alousséni SANOU, Ministre de l'Economie et des Finances du Mali ;
- Un Panel animé sur le thème central par les ministres de l'AES et un Conseiller d'Etat du Ghana) ;

- 05 Panel de haut niveaux animés dans une salle pleine de 500 places ;
- 208 plans d'affaire effectivement reçues ;
- 10 finalistes pour le concours de plan d'affaires ;
- 5 jeunes primés ;
- Un don en guise d'appui à une jeune femme entrepreneure en situation de handicap.

2. Une participation institutionnelle d'envergure

Le rapport souligne une présence exceptionnelle d'institutions nationales, sous-régionales et internationales, offrant une visibilité stratégique au Salon.

3. Une dynamique forte d'intégration régionale

Une volonté commune des délégations du Mali, du Burkina Faso, du Niger et du Ghana d'avancer vers une intégration économique renforcée, une coordination des politiques entrepreneuriales et vers un espace de souveraineté économique sahélienne.

Ces engagements reflètent un alignement politique inédit autour du développement par l'entrepreneuriat.

4. Une implication forte des acteurs économiques

Le document met en lumière la présence de représentants d'organisations professionnelles, de PME, de chambres consulaires, et d'experts mobilisés pour partager leurs expériences. Cette implication a contribué à enrichir la qualité scientifique, technique et opérationnelle des panels et ateliers.

5. Une portée pédagogique et citoyenne importante

La mobilisation des étudiants, combinée à la contribution des experts, des entrepreneurs de grand groupe, la diversité de l'expertise des panelistes et les contenus scientifiques des professionnels, a permis :

- une meilleure compréhension de l'entrepreneuriat AES,
- l'appropriation des enjeux d'intégration,
- la sensibilisation sur les chaînes de valeur régionales.

Le rapport note que cette participation contribue à former une nouvelle génération d'acteurs économiques.

6. Un retentissement symbolique et politique majeur

Le fait que de nombreuses institutions républicaines soient présentes a donné au Salon une stature politique élevée. Cette légitimité institutionnelle renforce la perspective d'**INSTITUTIONNALISER LE SIE-AES COMME RENDEZ-VOUS ANNUEL STRATÉGIQUE.**

ANNEXES



DISCOURS DU GÉNÉRAL DE DIVISION

ABDOULAYE MAIGA,

PREMIER MINISTRE, MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
ET DE LA DÉCENTRALISATION, CHEF DU GOUVERNEMENT

- *Madame le Ministre de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;*
- *Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;*
- *Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;*
- *Sa Majesté Royale, Drolor Bosso Adamtey, Roi du peuple Shai du Ghana, Conseil d'État ;*
- *Mesdames et Messieurs les Ministres du Burkina Faso et de la République du Niger ;*
- *Monsieur le Gouverneur du District de Bamako ;*
- *Monsieur le Chargé des Affaires courantes de la Mairie du District de Bamako ;*
- *Madame la chargée de gestion de la Mairie de la Commune VI du District de Bamako ;*
- *Excellences Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique accrédités au Mali ;*
- *Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions et Organisations Internationales partenaires ;*
- *Mesdames et Messieurs les Représentants des Chambres consulaires et Professionnelles du Secteur privé et des ONG ;*
- *Docteur Henner PAPENDIECK, Coordinateur international du Centre Agro-Alimentaire à Siby ;*
- *Respectées Autorités et Légitimités traditionnelles ;*
- *Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations de jeunes et de femmes ;*
- *Chers participants venus du Burkina, du Niger, du Sénégal et du Ghana ;*
- *Chers conférenciers, panélistes ;*
- *Distingués invités ;*

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, à l'entame de mon propos, souhaiter au nom **de Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat**, ainsi qu'au mien propre, la cordiale et chaleureuse bienvenue à l'ensemble des participants à la première édition du Salon International de l'Entrepreneuriat AES, en terre africaine du Mali.

A cette occasion, je voudrais vous transmettre les sincères remerciements du Président de la Transition, Chef de l'Etat, pour avoir bien voulu répondre à notre invitation et vous souhaiter un bon séjour à Bamako.

En effet, votre présence à nos côtés témoigne que le Mali reste un pays très fréquentable, un pays non isolé, en paix avec lui-même et avec les autres, un pays qui avance n'en déplaise aux oiseaux de mauvais augure qui cherchent vainement à saper le moral des maliens par la désinformation et l'intox.

Je renouvelle notre gratitude au Chef de l'Etat, qui a toujours mis au cœur de ses préoccupations, l'entrepreneuriat, l'emploi et la formation professionnelle, surtout des jeunes et des femmes, en vue d'augmenter leur contribution à la création de richesses et d'assurer leur épanouissement.

En effet, ces préoccupations sont prises en compte dans la lettre de cadrage que le Président de la Transition, Chef de l'Etat, a adressé au Gouvernement comme boussole pour bâtir le Plan d'Action du Gouvernement couvrant la période 2025-2026, en phase avec la Vision « Mali Kura netaasira ka ben san 2063 ma » et la Stratégie Nationale pour l'Émergence et le Développement Durable (SNEDD) 2024-2033.

Mesdames et Messieurs,

L'entrepreneuriat est la démarche de création, de développement et de gestion d'une entreprise souvent à but lucratif. Ainsi, il repose sur l'innovation, la prise de risques et la mobilisation des ressources pour transformer une idée en une activité économique qui répond à un besoin ou à un objectif spécifique.

Dans notre pays et comme dans l'espace de la Confédération des Etats du Sahel, les secteurs porteurs pour l'entrepreneuriat sont très variés, parmi lesquels on peut citer l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'aquaculture, l'énergie, les technologies, les mines.

Il s'agit là des secteurs clés qui participent à la transformation structurelle de l'économie, la gestion durable de l'environnement, l'adaptation aux changements climatiques et la résilience.

Avec plus de 70 millions d'habitants et un taux de croissance variablement positif, les Pays de l'AES possèdent de nombreuses opportunités dans le domaine de l'Entrepreneuriat permettant la création d'emplois et de revenus pour les populations, notamment les jeunes et les femmes.

Mesdames et Messieurs,

Notre sous-région et particulièrement l'Espace de l'Alliance des Etats du Sahel est confronté aux défis factuels de la défense et de la sécurité, du développement et de la diplomatie.

Dans le domaine du développement, il s'agit pour nous de nous donner les capacités et les stratégies pour surmonter ces défis dans un contexte international difficile marqué par des entreprises de déstabilisation et des pressions sous diverses formes pour tenter de saper le développement légitime de nos populations en vue d'affirmer notre souveraineté dans le concert des Nations libres, éprises de paix, de justice sociale.

Dans ce contexte, nos Etats doivent réorganiser plus efficacement les bases d'une coopération équilibrée en vue de protéger et renforcer nos outils de développement, dont l'entrepreneuriat.

Le présent Salon International de l'Entrepreneuriat AES s'inscrit dans ce cadre et constitue une initiative stratégique au service de la souveraineté économique, de la coopération régionale et du développement inclusif.

Mesdames et Messieurs,

Le Salon International de l'Entrepreneuriat AES a pour objectifs :

- de promouvoir un entrepreneuriat national inclusif et innovant comme moteur de développement économique dans l'Espace confédéral ;
- d'offrir une plateforme régionale de valorisation de l'initiative privée ;
- de mobiliser les partenaires techniques et les investissements privés autour de projets structurants ;
- de contribuer à la création d'emplois durables et de richesses.

Nous avons besoin d'économies fortes, dynamiques et en perpétuelle croissance pour offrir le maximum d'opportunités à la main d'œuvre et aux compétences si nombreuses dans nos différents pays.

J'ose espérer que pendant les quatre jours du salon dont le thème est « Entrepreneuriat, facteur d'intégration et de développement économique des pays de la confédération AES », vous aurez l'opportunité de faire le diagnostic de la création et du développement des entreprises, de renforcer les capacités des jeunes et des femmes en entrepreneuriat et de proposer des mesures palliatives adaptées à notre contexte en privilégiant l'innovation et le réseautage.

Mesdames et Messieurs,

J'adresse mes vifs remerciements aux organisateurs de ce Salon pour le travail immense abattu.

Je remercie tous ceux qui, près ou de loin, ont participé à la réussite de l'évènement.

Je réitère les remerciements aux différentes délégations présentes à nos côtés pour la réussite du Salon.

En vous souhaitant plein succès dans vos échanges, je déclare ouverte la première édition du Salon International de l'Entrepreneuriat-AES au Mali.

Je vous remercie.

DISCOURS DE
MADAME OUMOU SALL SECK,

MINISTRE DE L'ENTREPRENEURIAT NATIONAL, DE L'EMPLOI ET DE
LA FORMATION PROFESSIONNELLE

A LA CEREMONIE D'OUVERTURE
DU SALON INTERNATIONAL DE L'ENTREPRENEURIAT-AES

*Mardi 18 novembre 2025
(Bamako, Stade du 26 mars)*

- *Monsieur le Premier ministre, Chef du Gouvernement ;*
- *Monsieur le Président du Conseil National de la Transition ;*
- *Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;*
- *Mesdames, Messieurs les Ministres venus des Pays amis, notamment du Burkina Faso, du Niger ;*
- *Mesdames et Messieurs les Ministres ;*
- *Sa Majesté Royale, Drolor Bosso Adamtey, Roi du peuple Shai du Ghana, Conseil d'État ;*
- *Excellences Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et Membres du Corps diplomatique ;*
- *Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil National de Transition;*
- *Mesdames, Messieurs les Représentants des Institutions et Organizations Internationales ;*
- *Docteur Henner PAPENDIECK, Coordinateur international du Centre Agro-Alimentaire à Siby;*
- *Mesdames, Messieurs les Partenaires Techniques et Financiers;*
- *Mesdames, Messieurs les participants venus du Burkina Faso, du Niger, du Sénégal, du Ghana;*
- *Mesdames et Messieurs les Chefs de service;*
- *Monsieur le Gouverneur du District de Bamako ;*
- *Monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la Mairie du District de Bamako ;*
- *Madame la chargée de gestion de la Mairie de la Commune VI du District de Bamako;*
- *Mesdames et Messieurs les Chefs de Services;*
- *Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations Consulaires et Professionnelles du Secteur privé et des ONG;*
- *Distinguées Notabilités coutumières et religieuses ;*
- *Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations de jeunes et de femmes;*
- *Mesdames et Messieurs les conférenciers, les panélistes et les invités;*
- *Mesdames, Messieurs, en vos rangs, grades et qualités, tout protocole observé.*

Monsieur le Premier ministre, Chef du Gouvernement,

Permettez-moi de vous exprimer toute ma gratitude pour votre présence à cette cérémonie d'ouverture du Salon International de l'Entrepreneuriat – AES, un événement majeur qui traduit la vision de Son Excellence Le Général d'Armée Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Président de la Confédération des Etats du Sahel, d'un Mali souverain, entreprenant et stratégiquement positionné dans son espace régional.

Monsieur le premier ministre,

Ce Salon, voulu et soutenu par votre très haute Autorité s'inscrit dans les priorités de la Présidence malienne de la Confédération des États de l'AES.

Historiquement, notre Président, assume la première présidence. Un Espace, un Peuple, Un Destin.

Le Salon International de l'Entrepreneuriat-AES est l'une des actions phares conduites par le Comité national de développement de l'AES, présidé par Monsieur le Ministre de l'Économie et des Finances, dont l'engagement constant a rendu possible cette édition inaugurale.

Distinguées personnalités,

Le Mali accueille aujourd'hui avec honneur, d'importantes délégations d'experts, d'entrepreneurs, d'investisseurs et d'opérateurs économiques conduites par mes homologues du Burkina Faso et du Niger, venues participer activement aux travaux, témoignant de la vitalité, de la solidarité et de la cohésion qui animent l'espace AES.

Chers homologues, estimés frères,

Votre présence remarquable illustre non seulement la reconnaissance du rôle moteur de l'AES dans l'intégration économique régionale, mais aussi et surtout, l'importance accordée à ce Salon comme plateforme d'innovation, de coopération et d'investissement.

Monsieur le Premier ministre,

Nous avons également l'immense privilège d'accueillir Sa Majesté le Roi Adamtey, Conseil d'Etat du Ghana, ainsi que le couple Henner Pependick, venu d'Allemagne, dont la présence rappelle la dimension fraternelle africaine, internationale et prospective de cet événement.

Monsieur le Premier ministre,

Distinguées personnalités,

Ce Salon porte, à n'en point douter, une envergure régionale, il est aussi avant tout au service du Mali et de sa jeunesse.

Notre pays possède des atouts incomparables :

- un potentiel agricole et minier majeur ;
- une position géographique qui en fait un carrefour naturel d'échanges ;
- une jeunesse talentueuse, créative et ambitieuse ;

Monsieur le Premier ministre,

Sous l'impulsion du Président de la Transition, Son excellence, Le Général d'Armée, Assimi GOITA, Chef de l'Etat, vous avez défini une trajectoire précise, dans une volonté politique affichée à l'effet de bâtir une économie souveraine, créatrice de valeur et d'emplois et faire de l'entrepreneuriat l'un des piliers de la transformation nationale, au service d'un développement inclusif et durable.

Cette édition se distingue par la mobilisation exceptionnelle :

- de jeunes entrepreneurs venus de toutes les régions du Mali ;
- de porteurs de projets innovants et ambitieux ;
- et d'un secteur privé national engagé dans une dynamique de croissance et d'investissement.

Qu'il me soit permis aujourd'hui, ici et maintenant, par devant votre Haute Autorité de saluer particulièrement les grands investisseurs nationaux, dont le rôle est déterminant dans l'accompagnement de la vision économique du pays.

À cet égard, qu'il me soit également permis, de distinguer singulièrement, le Président du Groupe TOGUNA pour son exemplarité dans l'entrepreneuriat.

Je voudrais aussi reconnaître le modèle de réussite et des valeurs d'entreprises citoyennes du Président du groupe Kouma SOMALIM.

Distinguées personnalités,

Oui, notre tissu entrepreneurial fait face à plusieurs défis :

- l'accès au financement ;
- les contraintes énergétiques ;
- la pression de la concurrence extérieure déjà largement défavorable au regard du statut de l'arrière-pays des Etats de l'AES.
- et les séquelles des sanctions qui ont fragilisé les moyennes, petites et micro entreprises, bref toute entreprise.

Aujourd'hui, nos politiques publiques répondent à suffisance à toutes difficultés qui pourraient entraver l'émergence de nos entreprises.

Ce Salon contribuera sans nul doute à cette ambition en offrant :

- des formations spécialisées ;
- des panels de haut niveau ;
- des concours d'idées innovantes ;
- des rencontres B2B ;
- et un espace dédié au contenu local, pierre angulaire de l'émergence des entreprises nationales.

Distinguées personnalités,

À la jeunesse du Mali et de celle de l'AES dans son entièreté, je voudrais vous dire que vous êtes les architectes de notre avenir économique.

Les plus Hautes Autorités croient en vous, vous accompagnent, et vous offrent les plateformes nécessaires pour transformer vos idées, vos talents et votre audace en entreprises solides et porteuses d'avenir.

Je voudrais exprimer ma profonde reconnaissance :

- à Monsieur le Ministre de l'Économie et des Finances, Président du Comité national de développement de l'AES, et le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale, pour leur implication déterminante dans la réussite de ce Salon ;
- à l'ensemble de mes collègues ministres pour leur forte participation, leurs contributions techniques et la mobilisation de leurs départements respectifs, notamment à travers les stands d'exposition ;
- aux délégations du Burkina Faso, du Niger, du Ghana et des pays frères, venues enrichir la portée de cet événement ;
 - aux partenaires techniques et financiers ;
 - à l'ensemble de mes collaborateurs pour leur dévouement, aux experts, panélistes, exposants et équipes d'organisation ;
 - ainsi qu'à nos investisseurs nationaux dont l'engagement illustre la vitalité et la résilience du secteur privé malien.

Monsieur le Premier ministre,

Que ce Salon ouvre une nouvelle page dans la marche du Mali vers la prospérité, la souveraineté économique et l'innovation.

Qu'il renforce le leadership des pays de l'AES dans le concert des Nations.

Qu'il soit une opportunité concrète pour l'ensemble de nos entrepreneurs, jeunes et moins jeunes.

Bon Salon à toutes et à tous.

Vive le Mali,

Vive l'AES,

Vive la Coopération entre les peuples.

Je vous remercie.



ALLOCUTION DE SA MAJESTE ROYALE,
DROLOR BOSSO ADAMTEY,
ROI DU PEUPLE SHAI, CONSEIL D'ÉTAT DU GHANA AU PANEL DE
HAUT NIVEAU DE HAUT NIVEAU DU SALON INTERNATIONAL DE
L'ENTREPRENEURIAT DE L'AES (SIE-AES)

THEME : « Entrepreneuriat, facteur d'intégration et de développement des pays de la
Confédération de l'AES » *Mise à jour avec les remerciements de
Son Excellence John Dramani Mahama, Président de la République du Ghana*

Mercredi 19 novembre 2025

En observant cette assemblée, je vois bien plus qu'une simple conférence. Je vois un continent à la croisée des chemins, refusant de répéter les erreurs du passé et d'accepter les anciennes limites. Nous sommes réunis ici car l'avenir de l'Afrique ne se négociera pas ailleurs. Il se construira ici, dans des villes comme Bamako, Niamey, Ouagadougou, Accra, et dans chaque ville et village où les jeunes Africains se lèvent chaque matin avec l'espoir d'une vie meilleure.

Aujourd'hui, en parcourant Bamako, on ressent une détermination palpable. On perçoit un pays qui sait ce que signifie l'épreuve, mais qui refuse de se laisser abattre. On perçoit un peuple empreint d'une profonde sérénité, mais animé d'une soif ardente de s'élever. Cet esprit, cette résilience, est le même esprit qui a bâti le Ghana, qui renforce le Sahel et qui pousse la région AES à redéfinir son propre destin.

L'entrepreneuriat ne se résume pas à des plans d'affaires et à des marges bénéficiaires. C'est le courage de construire là où rien n'existait auparavant. C'est la confiance de croire que ses mains, son esprit, son talent peuvent transformer sa communauté. En Afrique, l'entrepreneuriat est un acte de souveraineté. Car toute société entièrement dépendante d'idées, de capitaux et d'autorisations extérieurs ne connaîtra jamais la véritable liberté.

On parle souvent du potentiel de l'Afrique, comme si nos peuples n'avaient pas déjà prouvé ce dont ils sont capables. La vérité, c'est que les idées ne nous manquent pas. Ce sont les écosystèmes, l'accès, les infrastructures et les capitaux patients qui nous font défaut. Mais la volonté, elle, est bien présente. Dans toute la région de l'ASEAN, plus de 65 % de la population a moins de 25 ans. Ce n'est pas une simple statistique, c'est une force. C'est une armée de penseurs, de rêveurs et de bâtisseurs qui attendent l'occasion de transformer le paysage économique de l'Afrique de l'Ouest.

C'est pourquoi l'intégration est essentielle. Aucun pays, qu'il s'agisse du Mali avec ses 22 millions d'habitants, du Niger avec ses 26 millions, du Burkina Faso avec ses 23 millions ou du Ghana avec ses 33 millions, ne peut bâtir sa prospérité seul. Les économies d'Afrique de l'Ouest doivent cesser de fonctionner comme des îles cernées de frontières. Nous devons fonctionner comme un marché unique, un corridor d'investissement unique, un vivier de talents unique. Lorsque les frontières étouffent les opportunités, la jeunesse étouffe avec elles.

Le bloc AES représente plus de soixante-dix millions de citoyens, des millions d'hectares de terres fertiles, l'un des plus vastes corridors énergétiques inexploités d'Afrique de l'Ouest et une jeunesse parmi les plus déterminées du continent. Si nous connectons nos marchés, harmonisons nos politiques, renforçons nos systèmes éducatifs et nous engageons pour un avenir commun, aucun classement mondial ne pourra ignorer le poids de cette région.

Mais l'intégration ne commence pas par des traités. Elle commence par les individus. Par les jeunes Maliens, Ghanéens, Burkinabés et Nigériens qui choisissent de collaborer plutôt que de se faire concurrence. Par les entrepreneurs qui voient des opportunités par-delà les frontières, et non des menaces. Par les chefs traditionnels et les responsables politiques qui comprennent que l'unité n'est pas un slogan, mais une stratégie économique.

En tant que Ghanéen, je tiens à rappeler que la relation entre le Ghana et le Mali n'a jamais été le fruit du hasard. Elle est historique, culturelle et économique. Le Ghana continue de servir de point de transit pour les entreprises maliennes utilisant les ports de Tema et de Takoradi. Au cours de la dernière décennie, les volumes d'échanges commerciaux via ces corridors ont progressé régulièrement, témoignant de l'interdépendance croissante de nos avenirs. Si nous renforçons ces corridors grâce à l'efficacité, la sécurité et des infrastructures modernes, toute la région AES bénéficiera d'échanges commerciaux plus rapides et moins coûteux.

À mesure que nos économies évoluent, notre coopération doit évoluer avec elles. Sous l'impulsion de Son Excellence John Dramani Mahama et du gouvernement actuel du Ghana, un engagement renouvelé se manifeste en faveur du renforcement des partenariats régionaux, notamment avec le Mali. L'énergie et la stabilité sont les fondements de toute économie moderne. Aucun entrepreneur ne peut prospérer dans l'obscurité et l'incertitude. Alors que le Ghana accroît ses capacités énergétiques et gazières, le gouvernement actuel est prêt à explorer une coopération structurée avec le Mali, une coopération fondée sur le respect, les avantages mutuels et sur le principe fondamental que la force régionale est une force partagée. Lorsqu'une nation a la capacité d'en soutenir une autre et que les deux nations progressent ensemble, il ne s'agit pas de charité, mais de stratégie.

Mais au-delà du commerce, au-delà de l'énergie, il y a quelque chose de plus profond : notre responsabilité d'investir dans l'avenir de notre jeunesse. Le Ghana a formé des milliers de jeunes Africains dans les domaines techniques et professionnels. Nous avons constaté comment l'accès aux compétences peut transformer des familles entières. Dans

le cadre du programme de bourses d'études ghanéennes pour l'Afrique, conformément à la vision de Son Excellence John Dramani Mahama, il est tout à fait naturel que le Mali soit associé à cet effort. Car une jeunesse dynamique à Bamako contribue à la force d'Accra. Une jeune femme qualifiée de Sikasso contribue tout autant à la paix régionale qu'une jeune diplômée de Kumasi.

Si nous voulons que l'entrepreneuriat soit un moteur d'intégration, notre approche doit être honnête et stratégique. Nous devons nous poser les questions difficiles. Pourquoi un jeune entrepreneur à Gao, porteur d'une idée brillante, peine-t-il à accéder aux mêmes opportunités de financement qu'à Accra ? Pourquoi une femme qui crée une entreprise à Ouahigouya se heurte-t-elle à des obstacles bureaucratiques qui la découragent au lieu de l'encourager ? Pourquoi continuons-nous d'exporter des matières premières valant des milliards et d'importer les mêmes produits à un prix dix fois supérieur ? Pourquoi laissons-nous les talents se perdre à cause de politiques d'un autre âge ?

Ce sont des questions auxquelles nous devons répondre avec courage, car l'Afrique est arrivée à un point où elle ne peut plus se permettre un leadership fondé sur le confort. Nous avons besoin d'un leadership axé sur les solutions. Un leadership qui n'a pas peur de l'innovation. Un leadership qui comprend que la maîtrise du numérique n'est pas un luxe. Un leadership qui sait que la formation technique et professionnelle n'est pas un enseignement de second ordre. Un leadership qui considère l'agriculture comme une activité économique, et non comme un simple moyen de survie. Un leadership qui croit que la stabilité du Sahel est la stabilité de l'Afrique de l'Ouest.

Alors, que devons-nous faire ?

Premièrement, nous devons renforcer les écosystèmes de financement. Les banques locales, les fonds publics et les investisseurs privés doivent développer des instruments adaptés aux réalités des jeunes entrepreneurs africains, et non des modèles copiés d'économies qui ne nous ressemblent pas.

Deuxièmement, nous devons construire des chaînes de valeur régionales. Que le Mali transforme davantage sa production agricole. Que le Ghana poursuive le développement de son secteur manufacturier. Que le Burkina Faso prenne la tête de certaines chaînes de valeur minières. Que le Niger renforce ses réseaux énergétiques et logistiques. Lorsque chaque pays s'appuie sur ses atouts, la région devient irrésistible.

Troisièmement, nous devons investir massivement dans les compétences. Chaque jeune Africain doit être doté des outils nécessaires pour participer à l'économie mondiale : technologies, compétences numériques, innovation agroalimentaire, compétences en énergies renouvelables et formation au leadership. Le Ghana, sous l'impulsion de Son Excellence John Dramani Mahama, est prêt à développer des partenariats dans ces domaines, et le Mali demeure un partenaire stratégique dans cette vision.

Quatrièmement, nous devons cultiver le leadership. Un leadership éthique. Un leadership résilient. Un leadership qui comprend que l'autonomisation économique est une forme de consolidation de la paix. La jeunesse africaine mérite des dirigeants qui ouvrent des portes, et non des dirigeants qui les ferment.

Et maintenant, permettez-moi de m'adresser directement aux jeunes du Mali, de la région AES et de toute l'Afrique. Car vous n'êtes pas de simples spectateurs de l'avenir. Vous en êtes les architectes.

Avant de vous lancer dans les affaires, définissez votre objectif final. Sachez où vous allez avant même d'entreprendre le voyage. Trop de jeunes se lancent avec enthousiasme, mais sans vision claire. Un rêve sans direction devient une distraction. Décidez qui vous voulez être, quel problème vous voulez résoudre et pourquoi c'est important.

N'attendez pas d'avoir tout pour agir. Le monde est façonné par ceux qui commencent avec ce qu'ils ont, et non par ceux qui attendent des conditions parfaites. Ne soyez pas un rêveur qui se contente de parler. Soyez un bâtisseur qui agit. Les idées n'ont de valeur que lorsqu'elles se concrétisent.

Apprenez les meilleures pratiques. Étudiez ce qui fonctionne. Posez des questions. Demandez conseil. Le succès laisse des traces, et la sagesse est le meilleur raccourci qui soit. Entourez-vous de personnes qui stimulent votre réflexion, et non de celles qui freinent votre courage.

Enfin, développez votre leadership. Le leadership n'est pas un titre, c'est une responsabilité. C'est votre attitude, votre façon de résoudre les problèmes, votre manière de traiter les autres, votre capacité à vous relever après un échec. Lorsque j'ai commencé mon parcours au Ghana, je n'ai pas cherché à influencer, mais j'ai agi avec intention, par dévouement. Chaque pas en avant a été guidé par la discipline, la foi et la conviction que le leadership se construit

discrètement avant d'être reconnu publiquement.

Jeunes, l'Afrique vous attend. Non pas pour remplacer l'ancien, mais pour renouveler l'avenir. Non pas pour imiter autrui, mais pour innover en puisant dans votre propre identité. Non pas pour craindre l'ampleur de nos problèmes, mais pour vous élever à la hauteur de votre potentiel.

Aujourd'hui, je suis empli d'un profond espoir. Un espoir non pas parce que nos défis sont minimes, mais parce que notre détermination est immense. Le Sahel a été mis à l'épreuve d'une manière inimaginable pour de nombreuses régions du monde. Et pourtant, nous sommes là, toujours en train de construire, de rêver, d'aspirer à un avenir meilleur.

L'histoire de l'Afrique n'est pas une tragédie. C'est un chef-d'œuvre inachevé. Et les auteurs de ce chef-d'œuvre ne se trouvent pas dans les capitales étrangères. Ils sont ici, dans cette salle. Ils sont dans nos salles de classe. Ils sont sur nos marchés. Ils sont dans nos foyers. Ce sont nos fils et nos filles qui refusent de laisser la pauvreté dicter leur destin.

Que ce Salon soit plus qu'une simple discussion. Qu'il soit un moment de renouveau. Un moment où le Mali, le Ghana, le Burkina Faso, le Niger et toute la région choisissent de croire que notre avenir s'écrit grâce à notre innovation, et non à nos limites.

Le monde peut douter de l'Afrique, mais l'Afrique ne doit jamais douter d'elle-même.

Merci.



INTERVENTION DE

MADAME OUMOU SALL SECK,

MINISTRE DE L'ENTREPRENEURIAT NATIONAL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE À LA CONFERENCE DE HAUT NIVEAU DU SALON INTERNATIONAL DE
L'ENTREPRENEURIAT DE L'AES (SIE-AES)

THEME : « Entrepreneuriat, facteur d'intégration et de développement
des pays de la Confédération de l'AES »

Mercredi 19 novembre 2025

Excellences,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Distingués invités,
Chères entrepreneures et chers entrepreneurs,
Acteurs de l'écosystème entrepreneurial,

Mesdames et Messieurs,

1. Introduction : l'entrepreneuriat comme moteur d'intégration et de développement

La Confédération AES se construit sur des bases solides : solidarité, prospérité et souveraineté économique.

Dans ce cadre, l'entrepreneuriat est un vecteur majeur : il relie les territoires, rapproche nos peuples et stimule la création de valeur ajoutée, tout en offrant des emplois durables à nos jeunes et aux femmes.

Au Mali, malgré une croissance économique estimée à 5,1 % en 2024, la création d'emplois reste insuffisante, et le tissu entrepreneurial demeure concentré sur le commerce (70 % des unités économiques).

C'est pourquoi les autorités et le Ministère de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ont placé la promotion de l'entrepreneuriat au cœur de la transformation économique nationale.

2. Vision stratégique du Mali

La politique nationale s'inscrit dans la vision :

« *MALI KURA NIETAA SIRA KA BEN SAN 2063* »

et dans la Stratégie Nationale pour l'Émergence et le Développement Durable (SNEDD 2024-2033), qui vise :

- la transformation structurelle de l'économie,
- l'industrialisation,
- la promotion du numérique et de l'innovation,
- la réduction de la dépendance aux matières premières,
- et la stimulation de la croissance inclusive.

Dans cette perspective, l'objectif est clair : faire de l'entrepreneuriat une carrière valorisée, avec l'émergence de champions nationaux, et la mobilisation des jeunes et des femmes.

3. Missions et actions du Ministère

Le Ministère conduit la politique nationale dans trois domaines : entrepreneuriat, emploi et formation professionnelle.

Ses missions structurantes sont :

- Promotion et développement de la culture entrepreneuriale,
- Facilitation de l'accès au financement et aux marchés publics pour les jeunes et femmes entrepreneurs,
- Développement de la formation professionnelle et renforcement des compétences pour soutenir la compétitivité et l'intégration régionale,
- Accompagnement à l'insertion professionnelle et adéquation formation/marché du travail,
- Soutien à la création et à la préservation d'emplois à travers des programmes ciblés.

4. Enjeux majeurs de l'entrepreneuriat au Mali

Les défis auxquels nos entrepreneurs font face sont multiples :

- croissance démographique rapide et forte demande d'emploi,
- inadéquation formation/emploi,
- accès limité au financement et aux infrastructures,
- difficultés de commercialisation et de certification,
- contraintes spécifiques pour les femmes, surtout hors de Bamako.

Malgré ces défis, la promotion de l'entrepreneuriat reste un levier central de création de richesse, de cohésion sociale et de souveraineté économique.

5. Stratégie nationale de l'entrepreneuriat

Le Mali s'est doté d'une Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat, articulée autour de six axes principaux :

- Optimisation de l'environnement des affaires – formalisation, réduction des obstacles réglementaires, accompagnement des jeunes et femmes.
- Éducation et développement des compétences – intégration de l'entrepreneuriat dans les formations et renforcement des capacités des formateurs.
- Facilitation de l'accès aux marchés publics et privés – promotion du contenu local et de la sous-traitance.
- Innovation et transfert technologique – diffusion des TIC, réseaux inter-entreprises et soutien aux start-ups high-tech.
- Amélioration de l'accès au financement – mécanismes innovants et formation en éducation financière.
- Sensibilisation et réseautage – valorisation de l'entrepreneuriat et lutte contre les préjugés culturels.

6. Actions concrètes et réalisations

Depuis le début de la mise en œuvre de cette stratégie, le Ministère a piloté plusieurs actions structurantes :

- 307 projets de jeunes entrepreneurs sélectionnés et financés pour près de 950 millions FCFA ;
- Formations en CREE, GERME et projets auto-emploi dans plusieurs régions (Sikasso, Mopti, Ségou...) ;
- 4 200 jeunes sensibilisés à l'entrepreneuriat dans les établissements scolaires et universitaires ;
- Mise en place de modules d'initiation à l'entrepreneuriat dans les centres de formation professionnelle ;
- Formation et accompagnement digital de 30 apprenants dans l'élaboration de plans d'affaires.

Projets phares en cours

- FIER (100 millions USD) : 60 000 jeunes ruraux formés et accompagnés, 40 000 emplois directs créés, 12 000 AGR et 5 000 micro-entreprises.
- FACEJ phase 2 : création prévue de 5 250 emplois et accompagnement de 1 600 entreprises dans des créneaux porteurs, dont start-ups et projets verts.

Ces initiatives traduisent l'engagement concret et structuré du Ministère pour faire de l'entrepreneuriat un pilier économique durable.

7. Perspectives régionales et intégration AES

L'entrepreneuriat constitue également un levier d'intégration régionale :

- création d'emplois et circulation des compétences,
- développement d'un marché commun pour les jeunes et femmes entrepreneurs,
- émergence de champions industriels régionaux,

- promotion du Made in AES et des chaînes de valeur transfrontalières.

Le Salon International de l'Entrepreneuriat – AES constitue un exemple concret de coopération régionale, de mise en valeur des talents et de dynamisation du marché entrepreneurial.

8. Conclusion

Mesdames et Messieurs,

Chers participants,

L'entrepreneuriat est aujourd'hui plus qu'un moteur économique : c'est un instrument de souveraineté, d'intégration et de transformation sociale.

Les efforts du Mali, conduits par le Ministère de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, démontrent qu'il est possible de construire un écosystème entrepreneurial solide et inclusif, capable de générer croissance, emplois et prospérité pour tous.

Ensemble, faisons de l'entrepreneuriat le moteur de l'intégration AES et du développement économique durable.

RECOMMANDATIONS ISSUES DES DISCOURS OFFICIELS

1. Mobiliser davantage les ressources internes pour financer les projets entrepreneuriaux
2. Mutualiser les initiatives de création d'entreprises entre les pays de l'AES
3. Refonder le système éducatif en intégrant l'esprit entrepreneurial et patriotique
4. Mettre en cohérence les politiques publiques de l'éducation et de l'économie
5. Accélérer l'intégration économique des États du Sahel (création de corridors, harmonisation des politiques, fluidité des échanges)
6. Investir massivement dans le capital humain, la formation technique, numérique et agricole
7. Favoriser l'émergence d'écosystèmes de financement adaptés aux réalités de l'AES
8. Renforcer le leadership éthique, innovant et stable au sein des institutions

RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ORATEUR PRINCIPAL, LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES, M. ALOUSSÉNI SANOU SUR LA THÉMATIQUE CENTRALE DU SALON

Les recommandations formulées ou induites par l'intervention du Ministre Alousséni SANOU s'articulent autour de cinq orientations majeures :

1. Mobiliser davantage les ressources internes

Le Ministre recommande de renforcer les mécanismes de mobilisation des ressources internes afin de financer les projets économiques prioritaires de la Confédération AES.

2. Mutualiser les initiatives de création d'entreprises

Il encourage une approche collective, où les trois pays unissent leurs efforts pour développer des entreprises intégrées, notamment dans les secteurs structurants.

3. Refonder les systèmes éducatifs autour de l'esprit entrepreneurial

Le Ministre appelle à une réforme profonde de l'éducation afin d'y intégrer l'esprit entrepreneurial, la fibre patriotique, la culture professionnelle, afin de préparer une nouvelle génération d'acteurs économiques.

4. Assurer une cohérence entre les politiques d'éducation et celles de l'économie

Il recommande d'aligner les politiques publiques pour renforcer la relation entre formation professionnelle, insertion, productivité et besoins économiques.

5. Accélérer l'intégration économique de la Confédération AES

RECOMMANDATIONS ISSUES DU PANEL MINISTÉRIEL

Les recommandations formulées à l'issue des interventions ministérielles et royales du panel de haut niveau sont les suivantes :

1. Renforcer l'intégration économique des pays de l'AES

Les intervenants recommandent d'accélérer la dynamique d'intégration régionale en harmonisant les politiques économiques, industrielles, fiscales et commerciales des trois pays, afin de créer un espace entrepreneurial unifié.

2. Structurer les chaînes de valeur stratégiques

Le panel insiste sur la structuration des chaînes de valeur dans l'agro-industrie, l'énergie, la transformation locale et les industries culturelles afin d'assurer une compétitivité durable.

3. Renforcer le rôle de l'entrepreneuriat comme moteur de souveraineté économique

Les ministres soulignent que l'entrepreneuriat constitue un socle de souveraineté, de résilience et de prospérité et doit être soutenu par des politiques publiques cohérentes.

4. Soutenir la formation, l'éducation économique et l'innovation

Il est recommandé de renforcer la qualité des formations entrepreneuriales, d'encourager l'innovation et de mettre en place des dispositifs adaptés pour préparer les jeunes aux réalités économiques contemporaines.

5. Développer des infrastructures économiques et technologiques de base

Le panel propose d'investir dans les routes, l'énergie, l'eau, le numérique et les plateformes de logistique, sans lesquelles les entreprises ne peuvent connaître une réelle expansion.

6. Stimuler les investissements et le financement de l'entrepreneuriat

Les États doivent créer des instruments financiers adaptés (fonds de garantie, incitations fiscales, financements dédiés à l'AES) pour soutenir les porteurs de projets, notamment les jeunes et les femmes.

7. Promouvoir les partenariats publics-privés (PPP)

Le panel recommande un recours accru aux PPP pour développer des industries structurantes, attirer les investisseurs et créer des opportunités économiques régionales.

8. Valoriser les ressources locales et renforcer la transformation au sein de l'AES

Les panélistes appellent à promouvoir la transformation des matières premières au niveau local afin de réduire la dépendance extérieure, créer plus de valeur ajoutée et des emplois.

9. Renforcer la gouvernance économique et la simplification administrative

La création d'entreprises doit être facilitée : procédures allégées, digitalisation, harmonisation AES, lutte contre les entraves administratives.

10. Promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes comme priorité stratégique

Les pays de l'AES doivent placer la jeunesse et les femmes au cœur des politiques publiques, en leur offrant un accompagnement spécifique, des formations ciblées et un accès prioritaire aux financements.

11. Installer une vision commune basée sur les valeurs de solidarité, d'intégration et de stabilité

Le panel encourage les États à faire de l'entrepreneuriat un ciment de cohésion et un instrument de stabilité sociale dans l'espace AES.

RECOMMANDATIONS ISSUES DU PANEL 1

Les recommandations du Panel 1 mettent en évidence la nécessité de construire un écosystème entrepreneurial structuré, cohérent et professionnalisant, qui ne repose pas uniquement sur les financements mais sur la formation pratique ; la discipline managériale ; l'accompagnement continu ; la maintenance et la qualité ; la coopération régionale.

1. **Créer de véritables plateformes régionales de formation et de qualification**
2. **Structurer l'accompagnement entrepreneurial sur le long terme** (de 6 à 24 mois, incluant mentorat, coaching, suivi rapproché et renforcement de capacités).
3. **Associer systématiquement "équipement + contrat de maintenance + formation"**
4. **Intégrer la maintenance, la qualité et la gestion des équipements dans les modèles économiques**
5. **Créer un Observatoire Régional de l'Écosystème Entrepreneurial AES (ORE-AES)**

RECOMMANDATIONS ISSUES DU PANEL 2

Panel 2 : « L'entrepreneuriat, moteur clé pour la création massive d'entreprises dans les secteurs clés de l'économie des pays de la Confédération AES »

1. Accélérer la transformation structurelle des économies de l'AES (renforcer la transformation locale des ressources naturelles et agricoles afin de créer des chaînes de valeur compétitives et génératrices d'emplois)
2. Mieux accompagner les jeunes entrepreneurs et les femmes (d'accompagnement, d'incubation, de conseil et de coaching destinés aux jeunes porteurs de projets ainsi qu'aux femmes entrepreneures).
3. Améliorer l'accès au financement dans les secteurs stratégiques (instruments financiers, notamment via des fonds spécialisés pour les jeunes et les femmes, des dispositifs de garantie et de partage de risques, la mobilisation accrue des banques, des fonds d'investissement et des partenaires techniques).
4. Créer un environnement économique favorable et sécurisant (simplifier les procédures administratives, sécuriser les corridors commerciaux, lever les tracasseries routières et créer des conditions propices à la libre circulation des biens, services et capitaux au sein de l'AES)
5. Investir massivement dans les infrastructures structurantes (d'accélérer la mise en place des agropoles, des zones économiques spéciales, des infrastructures numériques, énergétiques et logistiques).
6. Promouvoir l'intégration économique régionale comme moteur d'opportunités
7. Repenser le système éducatif pour répondre aux besoins du marché (introduire davantage d'entrepreneuriat, de compétences pratiques et de culture de l'innovation dans les programmes de formation).

RECOMMANDATIONS ISSUES DU PANEL 3

Les recommandations du Panel 3 s'inscrivent dans une vision d'intégration économique forte à l'échelle de la Confédération AES. Elles visent à lever les obstacles structurels, logistiques et infrastructurels qui freinent l'essor entrepreneurial, tout en proposant des solutions concrètes et transformatrices alignées sur les priorités des Chefs d'État.

1. Développer des agropoles dans l'ensemble de l'espace AES (Ces agropoles doivent devenir des pôles intégrés associant production, transformation, logistique et commercialisation)
2. Construire des infrastructures régionales stratégiques : chemins de fer et autoroutes reliant les trois capitales
3. Renforcer la souveraineté énergétique et pharmaceutique de l'AES
4. Créer une compagnie aérienne confédérale AES

RECOMMANDATIONS ISSUES DU PANEL 4

1. Développer des programmes de formation pratiques, orientés vers les compétences entrepreneuriales réelles et non théoriques.
2. Introduire une éducation entrepreneuriale précoce, afin de construire discipline, rigueur, créativité, confiance en soi et esprit d'initiative.
3. Accompagner les jeunes dans la maturation de leurs projets, la structuration de leurs idées, la maîtrise de leur marché et l'élaboration de plans d'affaires solides.
4. Simplifier, harmoniser et moderniser l'environnement administratif afin de fluidifier le commerce et la mobilité des entrepreneurs.
5. Encourager les mécanismes de financement alternatifs (incubateurs, accompagnement structuré, fonds semences).
6. Améliorer la sécurité des corridors routiers pour éliminer les tracasseries routières qui pénalisent les entrepreneurs, notamment ceux du secteur agro-pastoral.
7. Développer la structuration des filières agricoles, agro-alimentaires, artisanales et technologiques, principales sources d'emplois dans l'AES.
8. Favoriser un changement de mentalités et une responsabilisation des jeunes

RECOMMANDATIONS ISSUES DU PANEL 5

Panel 5 : « Partenariat Public-Privé, outil de création d'entreprise dans les secteurs stratégiques de l'économie des pays de la Confédération AES »

Les recommandations du Panel 5 mettent en lumière une exigence stratégique : faire du Partenariat Public-Privé un levier structurant pour industrialiser l'AES, renforcer la compétitivité des entreprises locales et mobiliser durablement les investissements privés. Elles constituent un socle de référence pour la mise en œuvre d'une véritable politique confédérale de PPP, au service du développement souverain et intégré du Sahel.

1. **Simplifier les procédures de passation des marchés** et rendre les *offres spontanées* des PME plus attractives, afin d'encourager leur participation dans les projets structurants de la Confédération AES.
2. **Renforcer l'Unité de Partenariat Public-Privé (UPP)** par le recrutement d'experts sectoriels (TIC, énergie, agronomie, ingénierie) pour améliorer la qualité des montages PPP et garantir des partenariats plus crédibles et efficaces.
3. **Clarifier les dispositifs de garanties publiques** afin de sécuriser les investisseurs, réduire la perception du risque et faciliter l'accès au financement bancaire local pour les entreprises impliquées dans des PPP.
4. **Harmoniser les cadres juridiques de l'AES** pour établir une sécurité contractuelle uniforme et fiable entre les trois pays, indispensable au déploiement de projets transfrontaliers.
5. **Prioriser les sous-traitants locaux** et leur réserver certains segments des projets PPP, afin de stimuler l'économie locale, renforcer les chaînes de valeur et améliorer la compétitivité des PME de l'AES.

RECOMMANDATIONS ISSUES DU CONCOURS DE PLAN D'AFFAIRES

Selon le contenu du rapport, les recommandations formulées à l'issue du concours portent sur cinq axes majeurs, destinés à améliorer la mise en œuvre des projets lauréats, renforcer l'accompagnement institutionnel, et soutenir la croissance des initiatives entrepreneuriales des jeunes et des femmes.

1. Mettre en place un dispositif de suivi des plans d'action primés
2. Renforcer les compétences des porteurs de projets

3. Assurer un accompagnement technique sur six mois
4. Accorder des facilités et exemptions fiscales
5. Faciliter l'accès au crédit et aux financements structurants

RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ESPACE DE FORMATION DE L'APEJ

1. Renforcer les capacités logistiques et matérielles des futures éditions.
2. Mettre en place un mécanisme structuré de suivi et de mentorat post-salon.
3. Produire davantage de supports pédagogiques adaptés.
4. Renforcement des partenariats durables avec les établissements éducatifs
5. Création d'un programme dédié à l'entrepreneuriat AES (Lancer un programme dédié « AES Jeunes Entrepreneurs » pour accompagner l'innovation sahélienne).

RECOMMANDATIONS ISSUES DU VOLET RESTAURATION

Les recommandations du volet restauration visent à :

1. Améliorer l'accessibilité financière des entrepreneurs culinaires ;
2. Mieux structurer l'espace dédié à la gastronomie ;
3. Renforcer l'attrait visuel et fonctionnel des stands ;
4. Sécuriser et optimiser les aspects logistiques et sanitaires.

RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA MOBILISATION DES ÉTUDIANTS

1. Renforcer la coordination institutionnelle avec les universités et grandes écoles
2. Améliorer les mécanismes de transport des étudiants
3. Renforcer les dispositifs d'accueil et d'orientation sur site
4. Prévoir une formation préalable plus approfondie pour les étudiants bénévoles
5. Impliquer davantage les associations étudiantes et clubs entrepreneuriaux
6. Instaurer un système d'attestation ou de crédit académique.

Rapport du Concours de Plan d'affaires

Dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat et du développement des initiatives économiques innovantes, le Ministère de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle a inclus le **Concours de Plan d'Affaires** comme programme important de la première édition du Salon International de l'Entrepreneuriat-AES 2025.

Ce concours, placé sous le thème : **“Entrepreneuriat innovant et création d'emplois durables”**, vise à stimuler la créativité entrepreneuriale, à accompagner les porteurs de projets à fort potentiel de croissance et à favoriser la création d'emplois durables.

Il a été ouvert aux jeunes entrepreneurs, hommes et femmes ou en situation de handicap, âgés de 18 à 40 ans et aux start-ups, micro-entreprises et PME innovantes de moins de cinq (05).

Il visait les objectifs suivants :

- identifier et soutenir les meilleurs projets entrepreneuriaux ;
- promouvoir la culture de l'entrepreneuriat et de l'innovation ;
- renforcer les capacités des jeunes et des femmes en matière de gestion d'entreprise ;
- faciliter l'accès au financement pour les porteurs de projets viables.

Pour être éligible, le candidat devait :

- être de nationalité malienne ou ressortissant de l'AES résident au Mali ;
- présenter un projet de création ou de développement d'entreprise dans un secteur productif (agroalimentaire, services, industrie, TIC, artisanat, environnement, etc.) ;
- soumettre un plan d'affaires, conformément au canevas validé par la Sous-commission organisation du concours de plans d'affaire (SCOCPA).

Il a été également demandé aux postulants de fournir :

- une fiche synthétique du projet (2 pages maximum) ;
- une copie d'une pièce d'identité valide du porteur principal de projet (Carte d'identité nationale ou Passeport) et
- une copie du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) si l'entreprise existe déjà.

Le concours a été officiellement lancé le mardi 18 octobre 2025, après validation de l'Appel à projet et du Canevas de Plan d'affaires par la SCOCPA et mis sur le site web du Salon : www.sie-mali.com avec des indications pour postuler, notamment : l'inscription pour postuler au concours, le téléchargement et l'envoi du canevas renseigné à l'adresse mail : Competitions@sie-mali.com .

La SCOCPA a élaboré, validé et mis sur le site web du Salon, le Règlement intérieur du concours et la Procédure de gestion des contestations et réclamation afin de garantir la transparence, l'équité et l'impartialité de la procédure de sélection, assurant aux candidats un droit de recours clair et encadré.

Durant la date d'ouverture de dépôt des Plans d'affaire, le 18 octobre 2025 et la date limite de soumission le mercredi 12 novembre 2025, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (999) postulants se sont inscrits sur le site web et deux cent huit (208) Plans d'affaire ont été envoyés à l'adresse mail créée à cet effet.

La sélection des Plans d'affaire a été faite en deux phases, suivie tout au long du processus par un Huissier, Maître Issiaka TRAORE du Cabinet Duralex de Maître Mahamadou Tomini DIAKITE.

La première phase dite phase de présélection s'est tenue du 10 au 14 novembre 2025 dans la salle de réunion du Ministère de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle avec les membres de la SCOCPA

que sont :

- Monsieur Boucary TOGO, Conseiller Technique, Président ;
- Monsieur Moussa SANGARE, Fonds d'Appui à la Formation professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA), Membre ;
- Monsieur Bouraïma TRAORE, Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ), Membre ;
- Monsieur Alassane Jean GAUDEN, Agence pour la Promotion des Investissement (API-Mali), membre ;
- Monsieur Makono COULIBALY, Deuxième Projet de Formation Professionnelle, Insertion et Appui à l'Entreprenariat des Jeunes ruraux (FIER II), Membre ;
- Madame Mariam SIDIBE, Organisation des Jeunes Patrons (OJEP), Membre et
- Monsieur Cheick Oumar TOURE, Emploi et Moi, Membre.

Elle a consisté à analyser, noter et classer les Plans d'affaire par les sept (07) membres de la SCOCPA ci-dessus cités de sorte à présélectionner les dix (10) meilleurs selon les critères ci-après :

- l'innovation et l'originalité notées à 20 points ;
- la faisabilité technique et la viabilité financière, notées à 40 points ;
- l'impact et la création d'emplois durables, notés à 20 points ;
- la capacité de gestion et la qualité du document, notées à 15 points et
- l'inclusivité (Plans d'affaire présentés par les femmes et les Personnes en situation de handicap ou l'équipe comporte une femme ou une PSH), notée sur 05 points.

La note totale des critères est de cent (100) points.

La SCOCPA, après délibération, a retenu les Plans d'affaire suivants pour la deuxième phase :

- 1- Kama Entreprise, présenté par Monsieur Aly KEITA intervenant dans l'agroalimentaire, notamment l'industrialisation et le renforcement de la production de poulet cuisiné et divers produits en conserve, avec 77 points sur 100 ;
- 2- BioChar Mali porté par Monsieur Drissa TOURE intervenant dans le domaine l'écologie et la protection de l'environnement à travers la valorisation des déchets agricoles en charbon organique (Biochar) pour des sols fertiles et une agriculture durable, avec 75 points sur 100 ;
- 3- AGRO MA, porté par Monsieur Abdoulaye Hama MAIGA, œuvrant dans le domaine de la transformation agroalimentaire (Transformation d'œufs en poudre fine), avec 71 points sur 100 ;
- 4- Belle Femme Cosmétique Chez FATY-MOUL, portée par Madame Fatoumata Moulaye DIALLO intervenant dans la cosmétique (Renforcement des capacités de transformation des produits locaux en savon « Savon Moringa », avec 69 points sur 100 ;
- 5- SOJA MALI FASO (SOMAF), porté par Mesdames Fanta TRAORE et Maimouna ZIDA œuvrant dans le domaine de l'agroalimentaire (Transformation du Soja en lait végétal et viande végétane), avec 65 points sur 100 ;
- 6- ANW KA, avec comme promotrice Madame Rokia Siaka KANTE, œuvrant dans le domaine de la transformation agroalimentaire (Production et commercialisation de farine infantile localement enrichie sous la marque RIZOLAC, avec 64 points sur 100 ;
- 7- Eco Solution, porté par Monsieur Mamadou OUATTARA, intervenant dans le domaine de l'écologie et la gestion des déchets à travers la collecte, le tri, le recyclage et la valorisation des déchets solides à Bamako, avec 64 points sur 100 ;
- 8- Fiba-Holding, porté par Monsieur Abbi SAMBA intervenant dans le domaine agricole (Production de banane plantain), avec 62 points sur 100 ;
- 9- KODOL, porté par Madame Aïssata SALL et Monsieur Abdoulaye SALL, intervenant dans le domaine des nouvelles technologies pour le développement de l'élevage (Conception de collier intelligent pour la gestion durable

du détail au Mali), avec 62 points sur 100 ;

10- MAMA FACTORY porté par Madame Yasmina FASKOYE, intervenant dans le domaine de l'agroalimentaire (Production et commercialisation de sauces stabilisées), avec 62 points sur 100.

Les promoteurs de ces dix Plans d'affaire retenus ont été tous informés le samedi 15 novembre 2025 et ont été invités à transmettre à l'adresse mail Competitions@sie-mali.com la présentation Powerpoint de leur plan d'affaires pour la deuxième phase de sélection devant se tenir le mercredi 19 novembre 2025 à 09 heures sur le site du Salon au Stade du 26 mars.

La deuxième phase ou la Sélection Finale a consisté pour chaque finaliste retenu à la première phase à faire une présentation orale de son Plan d'affaires devant un Jury issu des banques et établissements financiers, de l'écosystème entrepreneurial et un agent du Fonds Faso Kunawili du Burkina Faso. Les cinq (05) membres du jury choisis sont :

- Madame DIARRA Assoumou DIANE, Cadre à la Banque Malienne de Solidarité (BMS S.A), Présidente ;
- Monsieur Daouda Sory DEMBELE, Consult Step, Membre ;
- Monsieur Hamidou DICKO, Fonds de Garantie du Secteur Privé (FGSP), Membre ;
- Monsieur Fousseyni DOUMBIA, Agent de FACEJ II, Membre,
- Monsieur Joel TOE, Fonds Faso Kunawili du Burkina Faso.

Cette phase tenue le mercredi 19 novembre 2025 en marge du Salon dans la salle de presse du Stade du 26 mars, a consisté à évaluer directement les qualités entrepreneuriales du porteur de projet, la robustesse de son plan d'affaires face à la critique et sa capacité à convaincre les investisseurs et les partenaires.

A l'issue de cette phase, cinq (05) plans d'affaire devaient être sélectionnés pour être primés à la clôture du salon. Les critères retenus portent sur :

- le leadership et la force de conviction du porteur du projet, notamment sa capacité à inspirer confiance dans son équipe et sa vision, la maîtrise de soi, la posture, le charisme la clarté et l'assurance dans la réponse aux questions difficiles, notée à 40 points ;
- la robustesse stratégique et la défense de son plan d'affaires. Elle porte sur la pertinence et la cohérence des réponses aux questions critiques sur la faisabilité financière, la gestion des risques et la stratégie d'accès au marché, preuve de la connaissance approfondie du secteur, noté à 40 points ;
- le potentiel d'impact et de croissance à l'espace AES. Il s'agit d'évaluer la capacité du projet à changer d'échelle et à s'étendre au-delà du Mali (espace AES) et le réalisme de l'impact socio-économique et environnemental, noté à 20 points ;
- la qualité de la communication et le respect du format du plan d'affaires. Elle porte sur l'efficacité du support visuel (clarté, professionnalisme), impact du Pitch (capacité de synthèse) et strict respect des 10 minutes imparties, notée à 10 points.

La note totale des critères est de cent (100) points.

Le jury, après délibération, a retenu Cinq (05) Plans d'affaire ainsi qu'il suit :

- 1^{er} -**ANW KA de Madame Rokia Siaka KANTE** avec 78,4 points sur 100 ;
- 2^{ème} -**Belle Femme Cosmétique chez FATY-MOUL de Madame Fatoumata Moulaye DIALLO** avec 70,8 points sur 100 ;
- 3^{ème} -**KODOL de Madame Aïssata SALL et Monsieur Abdoulaye SALL** avec 69,2 points sur 100 ;
- 4^{ème} - **Fiba-Holding de Monsieur Abbi SAMBA** avec 65,4 points sur 100 ;
- 5^{ème} -**Eco Solution de Monsieur Mamadou OUATTARA** avec 63 points sur 100.

La cérémonie de clôture de la première édition du Salon International de l'Entrepreneuriat AES, le 21 novembre 2025 a été le cadre pour la proclamation des résultats par Maître Issiaka TRAORE, Huissier, conformément à la délibération du jury par ordre décroissant.

Les prix ont été remis aux lauréats ainsi qu'il suit :

- le cinquième prix, dénommé Prix de l'entrepreneuriat vert d'un montant de Cinq cent mille (500 000) de francs CFA a été remis, par chèque, à Monsieur Mamadou OUATTARA de Eco-Solution par Monsieur Drissa GUINDO, Secrétaire Général du Ministère de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle ;
- le quatrième prix, dénommé Prix de l'innovation d'un montant de Un million (1 000 000) de francs CFA a été remis, par chèque, à Monsieur Habbi SAMBA de Fiba-holding par Madame Oumou SALL SECK, Ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle ;
- le troisième prix, dénommé Prix de l'entrepreneuriat féminin d'un montant de Deux millions (2 000 000) de francs CFA a été remis, par chèque, à Madame Aïssata SALL de KODOL par Monsieur Abdoulaye SEYDOU, Ministre du Commerce et de l'Industrie de la République du Niger ;
- le deuxième prix, dénommé Prix de la résilience économique d'un montant de Trois millions (3 000 000) de francs CFA a été remis, par chèque, à Madame Fatoumata Moulaye DIALLO de Belle Femme Cosmétique chez FATY-MOUL par Docteur Boubacar SAVADOGO, Ministre de l'Enseignement secondaire, de la Formation professionnelle et technique du Burkina Faso ;
- le premier prix, dénommé Prix AES de l'entrepreneuriat d'un montant de Quatre millions (4 000 000) de francs CFA a été remis, par chèque, à Madame Rokia Siaka KANTE de ANW KA par Sa Majesté Royale Drolor Bosso ADAMTEY, Conseiller d'Etat, Membre représentant de la région du Grand Accra, Roi du Peuple Shai du Ghana.

A l'issue de la remise des prix, Monsieur El Maazouze SAMAKE, Entrepreneur et Président de l'Association des Jeunes pour la Promotion de l'Entrepreneuriat au Mali a procédé à la remise de cent (100) poussins sur place à une femme en situation de handicap souhaitant entreprendre dans le domaine agricole et la promesse de l'accompagner durant six (06) mois afin d'encourager l'entrepreneuriat de cette catégorie de personne. Ce geste de solidarité, d'accompagnement et d'entre aide a été fortement apprécié, salué et acclamé par l'assistance.

Aux termes de ce Concours de Plans d'affaire, les recommandations suivantes peuvent être formulées :

- responsabilité une structure du Ministère de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle (Direction nationale de l'Emploi et l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes) pour le suivi des plans d'action primés à travers un mécanisme et des outils adaptés;
- former les porteurs de projets sur les modules de l'entrepreneuriat ;
- accompagner les projets durant six (06) mois afin qu'ils atteignent une croissance souhaitée, notamment les procédures de certification et d'obtention de brevet ;
- accorder des facilités et exonérations fiscales aux porteurs de projet
- faciliter l'accès au crédit pour la croissance des projets.



MINISTÈRE DE L'ENTREPRENARIAT
NATIONAL DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

AGENCE POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES



RAPPORT DE SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DE L'ESPACE DE FORMATION

Salon International de l'Entrepreneuriat – AES 2025

Date : 19 – 20 novembre 2025

Lieu : Esplanade du Stade du 26 Mars, Bamako

1. Introduction

Dans le cadre de la première édition du Salon International de l'Entrepreneuriat de l'Alliance des États du Sahel (AES), organisée sous la présidence malienne de l'AES, l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ) a été pleinement mobilisée pour assurer la coordination technique, logistique et pédagogique de l'Espace de Formation à l'Entrepreneuriat. Cet espace, conçu comme un cadre d'apprentissage structuré et innovant, était composé de deux salles fonctionnelles de 50 places chacune, destinées à accueillir en continu des sessions de renforcement de capacités, des ateliers pratiques, des panels thématiques et des échanges inspirants entre jeunes, formateurs et entrepreneurs.

Conformément aux Termes de Référence du Salon et aux ambitions portées par le Ministère de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, cet espace visait à renforcer les compétences entrepreneuriales, citoyennes et professionnelles des élèves, étudiants, jeunes porteurs de projets et apprenants issus de divers établissements scolaires et universitaires. L'objectif était de créer un environnement favorable à l'éveil entrepreneurial, à la découverte d'opportunités économiques et à l'appropriation des outils essentiels à la création et au développement d'entreprises viables et durables.

À travers une programmation riche et diversifiée, l'Espace de Formation a permis aux participants d'accéder à des modules portant sur l'esprit entrepreneurial, le leadership civique, l'innovation, le business model, la recherche de financement, l'insertion professionnelle et les opportunités offertes dans l'écosystème entrepreneurial national et régional. Les sessions ont été animées par des formateurs expérimentés, des entrepreneurs reconnus et des institutions partenaires, mobilisés pour partager leur expertise et inspirer la nouvelle génération.

La coordination générale, l'animation institutionnelle et la modération des activités ont été assurées par Chef du Département Entrepreneuriat Jeunesse (DEJ) de l'APEJ. Par son leadership, sa disponibilité constante et sa maîtrise des problématiques entrepreneuriales, il a garanti la fluidité du déroulement des sessions, la qualité des échanges et l'atteinte des résultats pédagogiques escomptés. Son implication exemplaire a également contribué à renforcer la visibilité institutionnelle de l'APEJ et à valoriser ses dispositifs d'accompagnement auprès des jeunes et du grand public.

2. Objectifs du dispositif

Les objectifs de l'Espace de Formation étaient de :

1. Promouvoir la culture entrepreneuriale et citoyenne chez les jeunes ;
2. Renforcer leurs compétences clés en entrepreneuriat, leadership, innovation et techniques de recherche d'emploi grâce au module animé par l'ANPE ;
3. Faciliter l'accès à l'information sur les dispositifs d'accompagnement proposés par l'APEJ et ses partenaires ;
4. Créer un cadre d'échanges interactifs entre jeunes, formateurs, entrepreneurs et institutions ;
5. Renforcer la visibilité institutionnelle de l'APEJ au sein de l'écosystème entrepreneurial national et sous-régional.

3. Déroulement général

Les activités se sont tenues du 19 au 20 novembre 2025 conformément au programme officiel validé. Les sessions, organisées de manière continue sur les deux journées, se sont déroulées dans une atmosphère dynamique, participative et fortement mobilisatrice. Grâce à l'aménagement de deux salles de formation fonctionnant simultanément, les apprenants ont pu participer successivement à plusieurs thématiques selon un système de rotation, permettant ainsi une large couverture des modules prévus.

Au total, près de 600 élèves, étudiants et jeunes porteurs de projets ont été accueillis sur l'ensemble des deux jours. Ce chiffre reflète la participation cumulée des jeunes ayant circulé d'un atelier à un autre, d'une salle à l'autre, en fonction de leurs centres d'intérêt et des thématiques programmées. Cette organisation a permis de toucher un public diversifié à travers des ateliers pratiques, des sessions inspirantes, ainsi que des rencontres interactives avec des entrepreneurs et des institutions d'appui.

3.1. Participation

La participation à l'Espace de Formation a été particulièrement remarquable, témoignant de l'intérêt croissant des jeunes pour l'entrepreneuriat, l'employabilité et l'innovation.

- Nombre total de participants : environ 600 jeunes sur les deux jours
- Profil des participants

Les apprenants provenaient d'une grande diversité d'établissements et de parcours, notamment :

- Écoles, lycées et universités :

FSEG, FST, FHG, FSAP, FDPRI, UPTD, UPTAD, UPMSC, Université Sahel, EUTG, UPAB, ESTM, ESGIC, Ecosup Alternance, GATM Mali, EFMI, AITECHC, TECHNOLAB-STA, ZAP, CESPI, CFP, École Massama Niambélé, ADJS, IFP-SAB.

- Élèves et étudiants des instituts professionnels, grandes écoles et centres de formation
- Jeunes entrepreneurs et auto-entrepreneurs
- Apprentis en insertion professionnelle
- Jeunes porteurs d'idées de projets
- Enseignants, encadreurs et responsables pédagogiques
- Taux d'occupation des salles

Grâce à un système de rotation par thématique dans les deux salles fonctionnant simultanément, le taux de remplissage a atteint en moyenne 120 %, démontrant une affluence continue et au-delà des capacités initialement prévues.

- Analyse

La présence massive et régulière du public tout au long des deux journées illustre clairement l'intérêt, l'engagement et la motivation des jeunes pour les thématiques liées à l'entrepreneuriat, à l'insertion professionnelle et aux opportunités offertes dans l'écosystème entrepreneurial malien.

4. Récapitulatif des activités par journée

Jour 1 – Mercredi 19 novembre 2025

Thème : Esprit entrepreneurial et découverte d'opportunités

4.1. Ouverture officielle

La journée a débuté par une cérémonie d'ouverture animée par les représentants du MENEPF, suivie d'un message citoyen, décliné dans les deux salles :

- Salle A : Message introductif sur le civisme et l'engagement communautaire présenté par le Directeur Général Adjoint (DGA) de l'APEJ, axé sur la participation active des jeunes au développement socio-économique du Mali.
- Salle B : Message animé par Monsieur Bouraïma TRAORÉ, Chef du DEJ, mettant l'accent sur l'éthique, la discipline, le leadership des jeunes et la responsabilité citoyenne dans l'entrepreneuriat.

Cette double intervention a instauré un cadre propice à l'apprentissage et à la mobilisation des participants.

4.2. Sessions de la matinée

Horaire	Activité	Salle	Description
09h30 – 11h00	Les trois “E” : Entrepreneur – Entreprise – Entrepreneuriat	A	Module introductif sur les bases de l'entrepreneuriat, les qualités d'un entrepreneur efficace, l'importance de la vision et la transformation des idées en actions concrètes.
09h30 – 11h00	Résilience entrepreneuriale et intégration économique	B	Présentation axée sur les opportunités économiques de l'espace AES, la compétitivité régionale et les stratégies d'intégration économique pour les jeunes entrepreneurs.
11h15 – 12h45	Identifier et structurer une idée de projet innovante	A	Atelier pratique très dynamique, où les participants ont travaillé en sous-groupes pour identifier des idées porteuses, définir un problème à résoudre et structurer un début de business model.
11h15 – 12h45	Les caractéristiques d'un bon entrepreneur	B	Session théorique et participative portant sur les qualités essentielles de l'entrepreneur moderne : leadership, discipline, créativité, persévérance, gestion du risque, capacité d'adaptation, sens de l'opportunité et éthique professionnelle.

4.3. Sessions de l'après-midi

L'après-midi a mis en lumière deux grandes sessions très appréciées :

- **Rencontre interactive avec Mohamed Ahmed SIDIBE**, entrepreneur agroalimentaire innovant, qui a partagé son expérience du terrain, ses stratégies de développement et les réalités du marché local.
- **Session spéciale “Mamali Moringa”**, axée sur un modèle d'économie verte et inclusive, mettant en valeur la transformation locale, l'impact environnemental positif et les opportunités de l'agrobusiness durable.

Ces deux sessions ont suscité un fort enthousiasme autour des thématiques suivantes :

- financement des projets,
- valorisation des produits locaux,
- marketing et image de marque,
- entrepreneuriat vert et transformation agroalimentaire.

Elles ont permis de démontrer, à travers des exemples concrets, que l'innovation et la valorisation des ressources locales peuvent constituer des leviers puissants de création d'emplois et d'opportunités.

Jour 2 – Jeudi 20 novembre 2025

Thème : Leadership, innovation et passage à l'action

4.4. Ouverture

La deuxième journée a démarré par une **introduction à la citoyenneté**, mise en place pour rappeler l'importance du civisme, du leadership responsable et de l'engagement communautaire dans tout processus entrepreneurial.

- **Salle A** : L'introduction a été animée par **la formatrice en citoyenneté de l'APEJ**, qui a développé les notions de civisme, de responsabilité individuelle, d'intégrité et de participation active au développement local. Son intervention a permis de préparer les jeunes à adopter des attitudes positives et responsables dans la conduite de leurs projets.

- **Salle B** : Le module a été animé par **Monsieur Bouraïma TRAORÉ, Chef du DEJ**, qui a insisté sur les valeurs d'éthique, de discipline, d'initiative et de résilience, essentielles pour tout jeune souhaitant entreprendre ou intégrer le marché du travail.

Cette double animation a permis de créer une dynamique harmonisée entre les deux salles et d'installer un cadre motivant pour la suite des activités.

4.5. Sessions de la matinée

Horaire	Activité	Salle	Description
09h15 – 10h45	De l'idée à l'entreprise : étapes clés de la création	A	Session animée par des experts en entrepreneuriat portant sur les étapes essentielles : formulation de l'idée, analyse du besoin, étude du marché, formalisation, montage du plan d'affaires et stratégies de lancement.
09h15 – 10h45	Entreprendre en milieu éducatif africain : modèle inspiré du contexte malien	B	Présentation basée sur l'expérience d'Ibrahim Léo LAM, illustrant comment les jeunes peuvent entreprendre dans le cadre scolaire, en valorisant leurs compétences, leur environnement et les ressources locales à leur disposition.
11h00 – 12h30	Atelier pratique : construire son Business Model et son plan d'action	A	Atelier technique axé sur l'utilisation du Business Model Canvas (BMC) et la définition d'objectifs réalistes. Les jeunes ont participé à des exercices pratiques en petits groupes.
11h00 – 12h30	Recherche de financement : dispositifs, opportunités et stratégies d'accès	B	Session assurée par des institutions financières et des fonds de garantie, orientée sur les types de financement disponibles, les conditions d'éligibilité, les garanties et les bonnes pratiques pour accéder aux fonds nationaux et régionaux.

4.6. Sessions de l'après-midi

L'après-midi a été consacré exclusivement à **l'employabilité et à l'insertion professionnelle**, avec une forte mobilisation des jeunes.

- **Techniques de recherche d'emploi et stratégies d'insertion professionnelle (Salle A)**
Animée par les experts de l'**ANPE**, cette session a apporté des outils concrets et opérationnels :
 - rédaction d'un bon CV ;
 - préparation aux entretiens ;
 - comportements professionnels attendus ;
 - stratégies de prospection d'emploi ;
 - utilisation des plateformes numériques d'emploi.

Les participants ont bénéficié de démonstrations pratiques et de conseils personnalisés.

La deuxième journée s'est clôturée sur un niveau élevé d'implication, avec une forte participation aux ateliers pratiques et un intérêt particulier pour les questions liées au financement, à la création d'entreprise et surtout à l'employabilité. Les jeunes ont exprimé leur satisfaction d'avoir bénéficié de contenus directement utiles pour leur insertion professionnelle et pour le développement de leurs projets.

5. Coordination et Animation des Sessions

La coordination générale de l'Espace de Formation a été assurée par **M. Bouraïma TRAORÉ**, Chef du DEJ/APEJ et M. Adama OUATTARA de l'ANPE, dont le rôle a été déterminant dans la bonne organisation et le succès des activités. Il a veillé à :

- la gestion harmonisée des deux salles ;
- la modération des panels et ateliers ;
- le respect du timing et des interventions ;
- l'orientation pédagogique des contenus ;
- la mobilisation continue des jeunes participants ;
- la présentation des dispositifs d'accompagnement de l'APEJ.

Intervenants clés

Les sessions ont été animées par des formateurs et entrepreneurs reconnus, notamment :

- **Mahamadou Sanssi BAH** (Entrepreneuriat) ;
- **Lassana TOURE** (Formateur et spécialiste en résilience entrepreneuriale) ;
- **Fadima N'Diaye** (Formatrice en citoyenneté, entrepreneuriat et innovation) ;
- **Ibrahim Léo LAM** (Entrepreneuriat en milieu éducatif) ;
- **Moussa Huber MAIGA** (Entrepreneur et coach en développement personnel) ;
- **Mamed hamed SIDIBE** (Entrepreneur dans Agro-alimentaire) ;
- **Sakalé TRAORÉ** « Mamali Moringa » (Entrepreneuriat féminin et Économie verte) ;
- **Isiaka TANGARA et Adama OUATTARA** de ANPE (Employabilité et technique de recherche d'emploi).

Leur expertise combinée, soutenue par la coordination du Chef DEJ, a permis d'assurer des sessions fluides, pertinentes et fortement appréciées par les participants.

6. Observations générales

- L'intérêt manifesté par les jeunes pour les thématiques liées à l'entrepreneuriat, au leadership et à l'insertion professionnelle a été **particulièrement élevé**, témoignant d'un réel besoin d'accompagnement et d'orientation dans ces domaines.
- Les **sessions animées par des entrepreneurs expérimentés** ont suscité le plus d'enthousiasme. Les échanges directs, les témoignages concrets et les retours d'expérience ont été perçus comme des sources d'inspiration et de motivation pour les participants.
- Les préoccupations les plus récurrentes exprimées par les jeunes portaient sur :
 - **l'accès aux dispositifs de financement**, tant publics que privés ;
 - **la nécessité de formations complémentaires** en gestion, marketing, leadership et innovation ;
 - **les opportunités d'accompagnement offertes par l'APEJ** (formations, coaching, financement et orientation professionnelle) ;
 - **la recherche de stages et l'employabilité**, notamment en lien avec le module animé par l'ANPE.
- De nombreux établissements présents – écoles, universités et centres de formation – ont **formulé des demandes officielles** pour la mise en place de **sessions de formation supplémentaires**, soit au sein de leurs structures, soit dans le cadre de partenariats futurs. Cette dynamique témoigne de la confiance accordée à

l'APEJ et de la pertinence des modules présentés.

- L'ensemble des participants ont exprimé une **forte satisfaction** quant à la qualité des contenus, l'organisation, la diversité des intervenants et la pertinence des thématiques abordées.

7. Difficultés rencontrées

- **Affluence dépassant la capacité des salles**, entraînant des files d'attente et la nécessité de gérer des rotations rapides entre les sessions ;
- **Manque d'eau potable au démarrage**, corrigé par un réajustement logistique en cours de journée ;
- **Insuffisance de supports imprimés** pour l'ensemble des participants ;
- **Forte demande d'accompagnement post-salon** (formation, mentorat, financement), révélant un besoin accru de suivi après l'événement.

8. Conclusions et recommandations

8.1. Conclusion

L'Espace de Formation du Salon AES 2025 a été un véritable succès, réunissant près de 600 jeunes autour de thématiques entrepreneuriales pertinentes. Les sessions ont permis de renforcer la culture entrepreneuriale, d'outiller les participants et de positionner l'APEJ comme un acteur clé de l'insertion professionnelle. L'engagement massif des jeunes et l'intérêt des établissements pour des formations complémentaires attestent de l'impact positif de cette initiative.

8.2. Recommandations

1. Augmenter la capacité d'accueil pour éviter la saturation des salles ;
2. Mettre en place un suivi post-salon pour accompagner les jeunes motivés (mentorat, formation, financement) ;
3. Produire davantage de supports pédagogiques adaptés aux besoins des participants ;
4. Développer un programme spécial "AES Jeunes Entrepreneurs" axé sur l'innovation et l'accompagnement ;
5. Renforcer les partenariats avec les écoles et universités pour pérenniser la dynamique entrepreneuriale.

Bamako, 26 Novembre 2025

Rédigé par :

Bouraïma TRAORÉ

Chef du Département Entrepreneuriat Jeunesse – APEJ

Annexe 8 : Equipe de rapportage

L'équipe de rapportage du SIE-AES était composée de six membres dont deux chargé du suivi des enregistrements audiovisuels et quatre chargés de la rédaction. Ci-dessous en image les rapporteurs chargés de la rédaction.



De gauche à droite : **Housseyni KODJO** (Division Etude et Réglementation/DNE) – **Dr Amadou BAMBA** (Conseiller technique/MENEFP) – **Souleymane KONATE** (Journaliste/ Duniya Kibaru) – **Issa KANADJIGUI** (Conseiller d'entreprise/CASA)

TABLE DES MATIERES

Avant Propos	5
Resumé Exécutif.....	8
Page des logos	12
1. RAPPEL DU CONTEXTE ET OBJECTIFS DU SALON	13
1.1. Contexte et justification du SIE-AES.....	13
1.2. Objectifs du Salon International de l'Entrepreneuriat – AES.....	14
1.2.1. Objectif général.....	14
1.2.2. Objectifs spécifiques	14
2. MÉTHODOLOGIE DE RAPPORTAGE	14
2.1. Collecte de l'information.....	14
2.2. Classification et organisation des données.....	15
2.3. Analyse du contenu.....	15
2.4. Rédaction narrative et harmonisation	16
2.5. Validation interne et consolidation	16
2.6. Production du rapport final.....	16
3. PRESENTATION DES ACTIVITES DE LA JOURNEE D'OUVERTURE	19
3.1. Visite du centre agro-alimentaire à Siby (CAAS)	19
3.2. Cérémonie d'ouverture	20
3.2.1. Synthèse du discours de Sa Majesté Drolor Bosso ADAMTEY, Roi du peuple Shaï du Ghana, Conseiller d'Etat.....	22
3.2.2. Intervention du porte-parole des Ministres en charge de l'entrepreneuriat des Pays de l'AES, M. Boubacar SAVADOGO, ministre de l'Enseignement secondaire, de la formation et technique et professionnelle du Burkina Faso.	23
3.2.3. Intervention de Madame Oumou SALL SECK, ministre de l'Entrepreneuriat national de l'Emploi et de la Formation professionnelle.....	24
3.2.4. Discours d'ouverture du Général de Division Abdoulaye MAIGA, Premier ministre, Chef du Gouvernement, Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation	25
3.2.5. Soirée culturelle	26
4. SYNTHÈSE DES ACTIVITES DU JOUR II	29
4.1. Cérémonie inaugurale de haut niveau	29
4.1.1. Synthèse du discours du Ministre de l'Economie et des Finances, M. Alousséni SANOU	29
4.1.2. Recommandations issues du discours du Président de la Commission Développement de l'AES.....	32
4.2. Panel de haut niveau sous le thème : « Entrepreneuriat, facteur d'intégration et de développement	

économique des pays de la confédération AES »	32
4.2.1. Synthèse de l'intervention du Ministre Oumou SALL SECK.....	34
4.2.2. Synthèse de l'intervention du Ministre Abdoulaye SEYDOU	34
4.2.3. Synthèse de l'intervention du Ministre M. Boubacar SAVADOGO	35
4.2.4. Synthèse de l'intervention de Sa Majesté Royale Bosso Drolor ADAMTEY	37
4.2.5. Synthèse du Modérateur sur les Interventions Ministérielles et Royales	38
4.2.6. Recommandations issues des interventions du panel de haut niveau :	40
4.3. Projection du film « Bo Doussé »	41
4.4. Synthèse du PANEL 1 : « Aperçu de l'écosystème entrepreneurial dans les pays de la Confédération AES » (Formation, qualification, renforcement des compétences, expertise, appropriation, choix des équipements, maintenance, services après-vente).....	42
4.4.1. Intervention de Monsieur Modibo KADJOKÉ, Ancien Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle – Mali.....	43
4.4.2. Intervention de Madame Kadiatou TAO, Cheffe d'entreprise – Génie électrique, Burkina Faso	43
4.4.3. Intervention de Monsieur Mamadou SIDIBÉ, Président de Mali Start-up – Mali	43
4.4.4. Intervention de Monsieur Oudou BENGALY, Directeur général Agri-Vision Sahel – Mali.....	44
4.4.5. Synthèse de la modératrice, Madame Gakou Salamata FOFANA	44
4.4.6. Questions–Réponses issues des échanges du panel.....	44
4.4.7. Recommandations issues des interventions du panel 1	45
4.5. PANEL 2 : « L'entrepreneuriat, moteur clé du développement économique et de création d'emplois dans l'espace AES : quelle approche pour la création massive d'entreprises dans les secteurs clés de l'économie ? »	46
4.5.1. Synthèse des interventions du panel 2.....	46
4.5.2. Recommandations issues des interventions	49
4.6. Visite du centre de formation professionnelle de Sénou.....	49
4.7. Soirée d'animation culturelle	51
4.7.1. Prestation de l'Orchestre Badéma National	51
4.7.2. Prestation de Samba TOURÉ.....	51
4.7.3. Prestation de M'Bouillé KOITE	52
5. SYNTHÈSE DES TRAVAUX DU JOUR III	52
5.1. PANEL 4 : « Les obstacles au développement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes : quelles solutions pour l'essor de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans les pays de la Confédération AES ? »	53
5.1.1. Synthèse des propos de M. Fousseini DOUMBIA.....	53
5.1.2. Intervention de M. Moussa Hubert OUOLOGUEM.....	54
5.1.3. Intervention de M. Mohamed KEITA.....	55
5.1.4. Résumé de l'intervention de M. El Maazouze SAMAKE	56
5.1.5. Séance d'échanges avec le public	56

5.1.6.	Recommandations issues des interventions :	57
5.2.	PANEL 5: « Partenariat Public Privé, outil de création d'entreprise dans les secteurs stratégiques de l'économie des pays de la Confédération AES »	57
5.2.1.	Résumé de l'intervention de M. Issa Hassimi DIALLO, Coordonnateur de l'Unité de Partenariat Public-Privé (UPPP), Primature-Mali	58
5.2.2.	Résumé de l'intervention de Mme Zeinabou Baba DIALLO	59
5.2.3.	Résumé de l'intervention de M. Oumar GUINDO	61
5.2.4.	Résumé de l'intervention de M. Issa Hassimi DIALLO	62
5.2.5.	Recommandations issues des interventions du panel 5 :	63
5.3.	PANEL 3 : « Problématique du financement de l'entrepreneuriat dans les États de l'AES, enjeux et perspectives. »	63
5.3.1.	Résumé de l'intervention de M. Aliou SAMAKE	63
5.3.2.	Résumé de l'intervention de M. Joel TOE	64
5.3.3.	Résumé de l'intervention de Monsieur Tidiani A. TALL,	65
5.3.4.	Session Questions-Réponses	66
5.3.5.	Les recommandations issues des interventions sont les suivantes :	67
6.	DEROULE DES ACTIVITÉS PARALLÈLES AUX PANELS	67
6.1.	Synthèse des Activités de l'Espace de Formation	67
6.1.1.	Contexte et justification des Formations pendant le Salon	67
6.1.2.	Objectifs institutionnels	68
6.1.3.	Organisation générale et méthodologie	68
6.1.4.	Déroulement des activités de formation du Jour 1 – Mercredi 19 novembre 2025	68
6.1.5.	Déroulement de la formation Jour 2 – Jeudi 20 novembre 2025	69
6.1.6.	Acteurs mobilisés	70
6.1.7.	Principales observations	70
6.1.8.	Contraintes rencontrées	71
6.1.9.	Conclusion et recommandations	71
6.2.	Rapport synthétique du concours de plan d'affaires	71
6.3.	Réalisation d'interviews	75
6.4.	Volet sécurité	75
6.5.	Enregistrement d'émissions télévisées	75
6.6.	Visite de la délégation au Palais Présidentiel	76
6.7.	L'organisation de la restauration	78
6.8.	Point sur le volet santé	80
6.9.	Mobilisation des universités publiques au SIE-AES	81

7. SYNTHÈSE DES TRAVAUX DU JOUR 4	83
7.1. ATELIER : Dialogue intergénérationnel entre jeunes entrepreneurs et entrepreneurs reconnus et expérimentés.	83
7.2. Cérémonie de clôture du salon	84
7.2.1. Lecture du rapport général	88
7.2.2. Perspectives	89
8. SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS ET LES RESULTATS ATTEINTS	90
8.1. Regroupement des recommandations en six axes stratégiques	90
8.2. Résultats atteints	92

